



FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

PROCES VERBAL

AG 2011 - 24 mars 2012



PARTENAIRES FÉDÉRAUX



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

Ordre du jour

I.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mars 2011	2
II.	Rapport moral du Président et du Bureau exécutif	2
III.	Rapport financier 2011	14
1.	Rapport du Commissaire aux comptes	16
2.	Approbation des comptes de l'exercice clos	17
3.	Affectation des résultats	17
IV.	Budget prévisionnel 2012	17
V.	Intervention sur la formation, l'arbitrage et le médical	19
1.	Commission Formation	19
2.	Commission Arbitrage	21
3.	Commission médicale	24
VI.	Fixation du prix de la cotisation versée par les membres affiliés à la FFVoile pour 2013	25
VII.	Questions écrites	26
VIII.	Remise des médailles d'or	27
IX.	Election au conseil d'administration	32
X.	Proclamation du résultat de l'élection au conseil d'administration	33
XI.	Projection du film sur le record du trophée Jules Verne	33
XII.	Modifications du règlement intérieur et du règlement financier	33
XIII.	Présentation du site Faire de la Voile et des évolutions d'AwoO	36
XIV.	Présentation des évolutions en termes d'assurances	42
XV.	Synthèse de la surveillance médicale des sports de Haut Niveau par le médecin coordonnateur	47

La séance, convoquée à 9 heures 15, est ouverte à 9 heures 25 sous la présidence de M. CHAMPION.

M. CHAMPION, Président. - Bonjour Mesdames et Messieurs, merci de votre présence.

Avant de commencer cette assemblée générale annuelle, je vais vous demander quelques instants de recueillement.

Nous allons procéder à une minute de silence en la mémoire de :

- Pierre-Louis SIMON : membre fondateur de la Ligue de Lorraine, président du Cercle de Yachting à voile de Moselle pendant 50 ans.
- Maurice EDEL : architecte-constructeur des Edel.
- Pierre DEJEAN : arbitre honoraire.

Et nous nous associons à l'hommage national à la mémoire et en l'honneur des victimes civiles et militaires de Montauban et de Toulouse.

(Une minute de silence est observée)...

M. MERIC, Secrétaire Général. - Conformément aux articles 2 du règlement intérieur, vous avez reçu tous les documents de l'assemblée générale sous forme de CD-Rom.

Il nous faudrait quatre scrutateurs non candidats pour les votes à bulletin secret ; ils seront assistés par les cadres de la Fédération pour chaque bureau de vote.

Scruteurs : Mme Arlette COUR, M. Dominique SERRE, M. Christian PEYRAS, M. Yves SATIN.

Notre scrutatrice générale est Mme Vérane STEFANI, responsable de la formation à la Fédération Française de Football.

Je note aussi la présence des membres de la commission de surveillance des opérations électorales.

(M. MERIC rappelle les différentes modalités de vote)...

I. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mars 2011

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Y a-t-il des remarques ou des questions sur ce PV ? (*Non*)

Il est adopté à l'unanimité.

II. Rapport moral du Président et du Bureau exécutif

M. LE PRESIDENT. - L'année 2011, dans un contexte économique difficile est une bonne année, tant sur le plan sportif qu'économique.

L'exécution de notre budget délivre une nouvelle fois un résultat positif, qui alimente notre fonds de réserves et témoigne de la gestion sérieuse et appliquée de l'ensemble des élus et des services. L'avenir présentant un certain nombre d'incertitudes, le fonds de réserves est aujourd'hui un bien précieux, pour financer des investissements exceptionnels ne pouvant être absorbés dans le budget courant, ou amortissant un défaut de recette imprévue. Il est donc sain de l'alimenter à chaque fois que l'on peut. Le résultat positif nous a également permis d'abonder le fonds d'intéressement du personnel, outil de notre politique sociale, juste récompense pour la qualité de son travail.

En fin d'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouveau partenaire Volvo Automobiles France. Grande marque mondiale, investie de longue date dans la Voile Internationale avec la Volvo Ocean Race, Volvo nous rejoint afin d'associer son image à la voile française. Ce nouveau partenariat se concrétise autour de deux grandes actions : la fourniture de véhicules, essentiellement pour l'équipe de France de Voile Olympique, et la création de la « Volvo DRIVe Race », ensemble d'épreuves courues en M34, voilier du Championnat de France de Course au Large en équipage, montrant ainsi le lien avec la Volvo Ocean Race. Volvo apportera également son concours aux actions « Sécurité » de la Fédération, thème emblématique de la marque ainsi qu'à la soirée des Champions.

Dès 2012, les compétitions de la « Volvo DRIVe Race » seront organisées en s'appuyant sur des épreuves existantes inscrites au calendrier fédéral, et une animation particulière sera mise en place lors de l'étape française de la Volvo Race à Lorient fin juin, début juillet, qui sera un grand moment, cette très grande course n'étant pas venue en France depuis longtemps et un voilier français « Groupama » de Franck CAMMAS y participant avec son talent habituel.

Notre plateforme de e-commerce AwoO a été développée comme prévu et est arrivée à maturité, tant dans la réservation en ligne que dans les outils de gestion mis à disposition de nos adhérents. De nombreuses associations ont adhéré, mais le résultat est encore insuffisant. Des offices de tourisme ont choisi notre application ou l'étudient avec intérêt, ce qui montre si besoin était sa pertinence. Je ne referai pas ici l'exposé des motifs qui nous ont amenés à faire ce choix et cet investissement important, mais les constatations et les orientations de l'époque sont toujours aussi vraies et sans doute un peu plus encore. Nous devons inscrire notre activité d'enseignement de la Voile, l'une des deux branches de notre Fédération, dans l'économie de notre temps, et le faire quand nous nous portons bien, ce qui est le cas. Vous avez pu observer le record du nombre de Licences Passeport Voile délivrées en 2011, preuve de la qualité du travail de nos Ecoles Françaises de Voile. Et bien il faut consolider et amplifier ce succès, en se tournant encore plus vers le public, et seuls aujourd'hui, Internet et l'e-commerce nous le permettent. Bien sûr, une publicité vers 20 h sur une grande chaîne de télévision serait efficace mais nous n'avons pas les centaines de milliers d'euros, ou millions nécessaires. Nos activités s'inscrivent dans le cadre de l'économie sociale, et nous ne dégageons pas des marges importantes, nous devons donc trouver notre promotion avec des outils peu onéreux. Je rappelle à cette occasion que nous avons fait le choix de ne pas percevoir de commissions pour la Fédération, seules celles du gestionnaire étant prélevées. L'investissement ayant été réalisé par la Fédération, et AwoO n'étant pas vendu, c'est un outil moderne très économique pour l'ensemble de nos membres. Enfin, le site www.fairedelavoile.fr tourné vers le grand public est opérationnel, et les développements concernant l'inscription en ligne aux régates progressent.

L'ISAF fait évoluer la « Coupe du Monde de Voile Olympique », en la rendant plus Internationale en ne laissant à l'Europe que deux étapes. Nous nous sommes portés candidats pour l'une de ces deux étapes européennes, de même que l'Espagne, les Pays Bas, l'Allemagne et la Grande Bretagne. Nous avons été choisis avec « Hyères - TPM » comme support géographique et partenaire, ainsi que l'Espagne avec Palma. Notre étape aujourd'hui, la SOF, sera à partir de 2013 la dernière et de ce fait la finale de la Coupe du Monde de Voile Olympique. Ceci est un succès pour nous mais aussi pour le sport français dans le cadre des nombreux débats sur la place de la France dans l'organisation des grandes manifestations sportives internationales. Rappelons que la SOF réunit chaque année plus de 60 nations et de 1 000 à 1 300 concurrents de toutes nationalités. C'est ainsi une reconnaissance forte du monde international de la Voile, de la qualité de notre organisation, l'une des meilleures si ce n'est la meilleure. Que tous les acteurs et organisateurs en soient remerciés. Dans le même temps, et compte tenu de cette nouvelle organisation de la Coupe du Monde - l'EUROSAF- l'entité européenne de l'organisation internationale de la voile, crée un circuit européen, basé

essentiellement sur les anciennes épreuves EUROLYMP. Nous sommes candidats à ce nouveau circuit en proposant La Rochelle comme étape française.

Autre changement dans l'organisation des courses, le Tour de France à la Voile change de propriétaire et d'organisateur.

Le groupe Larivière se retire, je les salue et les remercie amicalement pour le travail accompli et notre excellente collaboration.

Le groupe ASO (Amaury Sport Organisation) arrive et c'est un grand organisateur de manifestations sportives qui rejoint notre discipline.

L'arrivée d'ASO est une bonne nouvelle, tout d'abord parce que la Voile les intéresse, ensuite parce que leurs compétences et leurs moyens peuvent permettre à cette grande épreuve qu'est le Tour de France à la Voile de changer de dimension. Les équipes de notre Fédération continueront d'organiser la partie sportive, et nous nous sommes engagés à être aux côtés d'ASO dans leur découverte de notre sport.

Au plan sportif deux événements ont marqué l'année :

L'extraordinaire record de Banque Populaire V dans le Trophée Jules Verne et le Championnat du Monde de Perth.

Le Jules Verne a vu deux exploits : sportif tout d'abord, en battant le record Banque Populaire V et son équipage marquent les esprits avec une extraordinaire moyenne autour du monde, et des pointes de vitesse proprement ahurissantes pour un voilier de haute mer. Bravo à l'équipage, à son skipper mais aussi aux architectes et aux chantiers qui ont construit ce formidable voilier qui honore toute la filière française de course à la voile. Simplement, personne d'autre au monde n'est capable à ce jour de faire la même chose. L'autre exploit de Banque Populaire V est celui de la communication ; record d'audience, suivi passionnant, foule à l'arrivée et Loïc PEYRON aussi brillant derrière un micro qu'à la barre. Loïc PEYRON qui a mené son voilier et son équipage à la victoire en grand marin, s'est aussi montré un formidable porte-parole de la Voile, faisant vivre sa course en conjuguant technique et vie courante à bord d'un voilier de course avec précision, humour, joie de vivre et, toujours sous-jacente, l'envie de vaincre. Bravo. Grâce à toute cette formidable équipe à terre et sur mer, notre sport a connu de très beaux moments. Perth : une satisfaction et une déception.

Le but premier, lors de ces Championnats du Monde, était de qualifier notre nation pour les jeux Olympiques de Londres 2012. Notre ambition était de

qualifier, lors de ce premier tour, les dix séries ; c'est fait, et c'est une réussite qui libère les esprits et les programmes d'entraînement. Tant mieux pour les programmes d'entraînement car l'autre objectif de podiums et de titres est loin d'être atteint, avec seulement une médaille de bronze pour Claire LEROY et son équipage en Match Racing féminin. D'autres bons résultats sont aussi à noter, mais de vraies faiblesses, ou ratés, se sont faits jour.

Il vaut mieux que cela arrive à huit mois de l'échéance car cela laisse à l'Equipe le temps de réagir. Cela ne modifie pas notre ambition mais doit nous alerter sur notre mode de préparation. Quelques mois plus tôt, l'Equipe de France Junior a conservé son titre de Championne du Monde au Championnat du Monde ISAF Junior. C'est une vraie satisfaction et la constance dans la réussite témoigne d'un bon travail chez les jeunes. Notons également un titre individuel en Laser Garçon et aussi quelques faiblesses qu'il ne faut pas occulter.

Enfin, 2011 est encore une année de crise économique et, si une embellie semble s'amorcer, les mesures de redressement resteront. Ce sont donc des temps plus contraints qui s'annoncent, et qui nécessiteront de la prudence, de la performance et des choix. Ce qui est absolument indispensable pour toutes les composantes de la Fédération, des clubs au siège, en passant par les CDVoile et les ligues, c'est de s'adapter sans tarder aux nouvelles situations quand on les constate. Ne pas prendre les mesures, évidemment difficiles, n'a jamais arrangé quoi que ce soit, au contraire. La diminution annoncée du nombre de cadres techniques que l'Etat met à notre disposition doit nous amener à être imaginatifs ; la définition de zones d'animation sportive regroupant plusieurs ligues va être une nécessité et j'invite le Conseil des Présidents de Ligues à inscrire ce sujet à son agenda, et je suis convaincu que nous trouverons ensemble les bonnes solutions qui nous permettront de poursuivre notre développement et l'animation de notre territoire.

De même, dans ce contexte difficile, nous devons réfléchir à l'aide à apporter à nos clubs qui rencontrent une difficulté passagère ou récurrente. Ce sujet est traité par le Département Développement.

M. Jean KERHOAS, Vice-président. - Au-delà du bilan du Département dont vous avez pu prendre connaissance dans le rapport détaillé rédigé par Sylvie Lasseaux, ce rapport moral annuel du Développement est pour moi, une nouvelle fois, une occasion privilégiée pour m'interroger sur quelques problématiques majeures liées au développement de la pratique de la voile dans nos clubs, en particulier dans leur dimension touristique, de loisirs, sociale et éducative.

Tout d'abord, dans un contexte économique pour le moins troublé, et par ailleurs une concurrence accrue, conséquence d'une diversification et multiplication de l'offre de prestations nautiques, le réseau des EFV, outil privilégié de la découverte et de l'apprentissage de notre sport, continue son développement avec un nombre de Passeports délivrés en progression de près de 2 %.

Cela confirme l'attractivité de la voile, le dynamisme de nos clubs et la qualité des prestations offertes par notre réseau. En termes de qualité, nous nous sommes beaucoup attachés depuis deux ans, en partenariat avec la Mission Formation, à améliorer le niveau de notre encadrement saisonnier. Les stages et les outils mis en place ont reçu un très bon accueil, et contribuent largement à une meilleure prise en compte des nouvelles méthodes d'enseignement structurées autour d'une approche adaptée aux différentes attentes de différents publics.

Avec l'amélioration de la qualité des prestations, l'autre élément de notre développement est la diversification de notre offre. Le chantier ouvert au travers de ce que nous appelons les « ateliers voile », dont l'objet est de promouvoir et développer une offre de formations, de coaching, de conseils, adaptée aux attentes de clientèles adultes, se doit d'être renforcé.

Le travail mené suite au Grenelle de l'Environnement avec la création d'un corps de Guides de Mer labellisé FFVoile est, nous en sommes convaincus, un élément important de cette stratégie de nature à développer cette offre à fort potentiel.

Ce projet est porteur d'avenir pour nos écoles mais aussi pour la vie de nos clubs, car ces adultes conseillés, initiés, perfectionnés dans notre réseau, sont des cibles privilégiées pour multiplier les membres actifs dans nos associations et ainsi participer à assurer le renouvellement des bénévoles, dont nous avons un besoin indispensable pour le fonctionnement de nos clubs, et plus globalement de notre Fédération.

Dans les perspectives d'actions pour 2012, il y a, tenant compte de nombreux points rouges qui s'allument aujourd'hui sur la carte de notre réseau d'EFV, un autre chantier urgent à ouvrir, c'est celui du devenir de notre système associatif dans la gestion de la dimension économique de nos activités.

Faut-il le rappeler, le chiffre d'affaires du réseau des clubs labellisé EFV est de plus de 120 M€.

C'est une grande réussite de la FFVoile et de ses clubs que d'avoir su porter et gérer cette évolution, qui nous a amenés de la formation de nos membres à la

prestation de services pour des clientèles touristiques, générant en quelques décennies plus de 2 000 emplois équivalents temps plein.

De toute évidence, au regard des indicateurs dont nous disposons, ce modèle de gestion est de plus en plus souvent en difficulté.

Nous constatons, et le phénomène semble s'amplifier, la multiplication de défaillances de clubs avec des cessations d'activité, plus grave, des liquidations, ou tout simplement, l'abandon volontaire de cette gestion économique devenue trop lourde et contraignante pour des administrateurs bénévoles.

Quand il y a défaillance ou abandon, dans tous les cas récents que nous connaissons, la collectivité locale, consciente aujourd'hui de l'atout que représente notre activité pour son territoire, prend le relais.

Ce relais est, dans certains cas, classiquement assuré par la création d'une régie municipale pour gérer l'école de voile, mais nous voyons aussi de plus en plus souvent la commune engager une délégation de service public pour trouver un gestionnaire compétent.

L'élément nouveau vient du fait que répondent à ces DSP non seulement des organismes comme l'UCPA, dont c'est le métier traditionnel, mais de façon plus surprenante des sociétés gestionnaires de ports de plaisance, ou de parcs de loisirs mais aussi de grandes multinationales comme Veolia ou la SAUR.

Si ces évolutions ne remettent pas obligatoirement en cause, du moins dans un premier temps, le respect du jeu fédéral par ces nouveaux gestionnaires d'EFV, on peut s'interroger, une fois le savoir-faire transmis, sur l'attachement de ce type de société à notre Fédération.

Par ailleurs, notre conception du club fédéral gérant l'ensemble des activités sportives, de compétition, éducatives, sociales, touristiques et de loisirs, est dans cette évolution mise à mal, le club associatif étant « relégué » à ne gérer que ses membres, et éventuellement les pratiques compétitives avec au mieux une convention avec le gestionnaire de la dimension économique.

Pour faire face à ce constat, nous devons mettre en place, avec les moyens dédiés, une vraie stratégie de soutien à tous les dirigeants associatifs qui veulent maintenir au sein de leur association cette dimension économique.

Dans le réseau fédéral, les compétences existent, nous disposons de tous les savoir-faire, des outils, des techniques pour bien gérer un club de voile ; d'ailleurs,

les nouveaux gestionnaires, collectivités ou sociétés de droit privé quand ils prennent le relais, nous sollicitent pour leur transférer ce savoir-faire.

La mise en œuvre de ce plan d'envergure passe entre autres par la formation de cadres techniques en régions qui doivent devenir de véritables experts en capacité de conseiller, de coacher nos clubs dans ce domaine et de leur mettre en main les bons outils.

Nous devons aussi renforcer notre soutien à nos clubs en ce qui concerne la promotion et la commercialisation de leurs prestations, la plateforme AwoO étant une excellente réponse, aujourd'hui opérationnelle, pour répondre à cette problématique.

La démarche fédérale doit aussi intégrer la diminution des coûts d'achat du matériel qui représentent en moyenne 20 % du budget de nos écoles, cela passe entre autres par la montée en puissance du catalogue fédéral en ligne permettant de proposer le meilleur matériel au meilleur prix.

Par ailleurs, la gestion des ressources humaines avec la juste valorisation de nos professionnels est un incontournable dans la réussite de ce plan, qui doit nous amener à conseiller nos clubs dans la mise en place, sous des formes diverses et adaptées, de formules d'intéressement mais aussi de cogestion intelligente entre élus dirigeants, bénévoles et professionnels salariés.

Enfin, au-delà de ces opérations de soutien à notre réseau associatif, pourquoi ne pas étudier, tenant compte du savoir-faire existant au sein de la Fédération, l'opportunité de créer, au plan national dans un partenariat avec les ligues et clubs concernés, un outil de gestion en capacité de proposer ses services aux collectivités locales et de répondre aux délégations de service public concernant notre secteur d'activité ?

Voilà un contexte nouveau auquel nous devons une fois encore nous adapter si nous voulons garder la maîtrise de notre avenir.

Pour y répondre, nous devons être en capacité de mettre en œuvre un véritable plan d'actions au service de notre réseau de clubs associatifs.

Ce plan d'actions impliquera en amont une analyse plus complète et plus fine de la réalité de cette évolution au plan national, un inventaire des ressources humaines, financières et structurelles, que nous serons en capacité d'affecter à sa réalisation, ainsi sans doute que l'engagement de partenariats que nous devons

contracter pour faire face à ces nouveaux défis, et pourquoi pas avec ces sociétés aujourd'hui intéressées par la gestion de nos activités.

M. Jean-Pierre CHURET, Vice-président. - Dans la continuité des années précédentes, 2011 a été l'année de la maturation de projets et de l'évolution de certains autres. Faisant suite au travail d'analyse et de proposition des Commissions techniques et de la Commission Jeunes, nous avons concrétisé des évolutions de projets pour améliorer la valorisation du travail des clubs, structure de base de notre politique.

Politique sportive que nous voulons résolument tournée vers la mise en avant de la pratique plutôt que du support, par la gestion du calendrier orienté sur la maîtrise des déplacements et la mise en valeur des régates de proximité. La lisibilité du parcours sportif de nos jeunes était une nécessité pour le pratiquant et son entourage. La performance garde une place majeure dans cette politique. Elle est le baromètre de l'évolution du niveau de nos jeunes régatiers.

La mise en place d'outils et d'indicateurs pour permettre aux clubs de mieux gérer leur activité devait se continuer.

Le Championnat des Clubs 2011 Voile Légère reprend la spécificité des pratiques, Catamarans, Dériveurs, Quillards, Windsurf, VRC et s'appuie désormais sur de nouvelles composantes.

- La Composante Sport qui met en avant l'animation, vecteur indispensable de la valorisation de notre pratique pour le plus grand nombre.
- La Composante Performance s'appuie sur les résultats de tous les Championnats de France. Championnats de France jeunes, Espoirs, Voile Légère, et Classiques Tour.

Ce Championnat donne la possibilité à un grand nombre de pratiquants, masculins et féminins, de niveaux différents de s'unir pour mettre en avant le maillot de leur Club. Ce premier Classement 2011 apporte quelques changements, mais il conforte la place des clubs structurés dont l'équilibre entre animation et performance est bien maîtrisée.

Les Ligues et CDVoile doivent aussi pouvoir analyser la réalité de leur politique. Analyse par support, impact grandissant de l'inter-série, passage d'une tranche d'âge à une autre.

Le pratiquant se doit de se positionner par rapport à ses amis et concurrents.

Le Classement Individuel National, Régional Fédéral est l'indicateur aux possibilités multiples permettant une vraie gestion. Ce classement est alimenté par la remontée des résultats de toutes les régates figurant au calendrier fédéral.

Pour 2011 le compteur affiche 34 889 coureurs classés soit plus de 3 500 par rapport à 2010. C'est le résultat du bon travail du réseau des responsables régionaux chargés de la remontée des résultats. Nous saluons ce travail important qui doit continuer pour atteindre les 40 000 coureurs classés en 2012.

Le Conseil d'Administration, sur proposition du Bureau Exécutif, a voté une modification statutaire importante :

La Commission Sportive de Ligue est maintenant statutaire.

Dans sa définition, elle inclut le responsable calendrier. Le calendrier ne doit plus être un acte isolé. Sa construction est un élément incontournable de la politique sportive. Le constat de l'augmentation du nombre de régates de proximité de Grade 5 (A, B, C) et la diminution des régates de Grade 4 et Grade 3 nous conforte dans la logique de notre orientation. Les pratiquants, les clubs et Ligues se sont appropriés cette logique de mieux maîtriser les déplacements ; logique qui reste encore à faire admettre à certaines classes.

Chaque composante de nos pratiques nécessite parfois une réglementation spécifique. Cela peut apporter une confusion dans la compréhension globale de notre politique sportive. La Commission jeunes dans le cadre de ses réflexions avec le département Voile Légère et Habitable a proposé un document cadre sur le schéma sportif. Document synthétique et informatif qui permet de fixer clairement les possibilités du parcours sportif de chacun en fonction d'objectifs personnels. Par la proposition de charge d'entraînement, de niveau de régates possibles, il est un outil clair, précieux, pour l'encadrement de nos structures. Ce document s'articule parfaitement avec le Dispositif National de Détection qui est maintenant largement utilisé de manière plus efficace.

L'objectif majeur de nos pratiquants jeunes reste pour la grande majorité les Championnats de France ; objectif partagé par les 18 ans et plus.

Les Championnats de France Minimes et Espoirs ont été de bon niveau. Ils ont permis de couronner les meilleurs. Si la participation globale était importante, la faiblesse de certaines séries ne nous a pas échappée. Des projets de relance sont déjà en cours.

Le Championnat de France Flotte collective minimes pour sa deuxième édition était ouvert à la pratique double. Un vrai succès sportif, du spectacle et un très bon niveau, des éléments qui font de cette pratique une pratique d'avenir.

La victoire d'une jeune fille sur le Championnat de France Espoirs Laser 4.7 N2 Open est l'événement que nous attendions. Le niveau des féminines augmente par une confrontation ouverte et un partage des objectifs avec les garçons. La valorisation de la pratique féminine ne passe pas obligatoirement par une exception mais plutôt par une intégration dans la globalité de l'activité compétitive.

Le Championnat de France Windsurf RSX 8.5 et 9.5 avec la présence des Equipes de France est une épreuve de référence dans cette pratique.

Le Championnat de France Voile Légère, pour les 18 ans et plus, avec trois supports en flotte collective s'est déroulé au Cap d'Agde. Les courses en Flotte Collective ont été courues dans des conditions de visibilité excellente avec la mise en place d'un stade nautique : La voile au cœur de la cité. L'aide matérielle de nos partenaires fabricants a permis de courir sur trois supports. Deux ronds organisés en groupes de vitesse ont accueilli l'inter-série Dériveurs Quillardards.

Les Championnats de France « Classiques » Tour, s'ils sont un moteur de participation pour certaines séries, d'autres ont plus de difficultés à mobiliser un effectif significatif sur toutes les étapes. 2012 verra de nouvelles dispositions pour redonner à ces titres une vraie signification sportive avec des critères de participation et une réduction du nombre des étapes.

Le parcours sportif offre à ceux dont l'objectif est le haut niveau une évolution possible par l'intégration des structures fédérales. Le collectif Bleu et impose depuis maintenant trois ans son efficacité : efficacité de son organisation, efficacité de l'implication des coureurs filles et garçons retenus. Ce dispositif se complète par un accompagnement fédéral à l'international sur des événements identifiés sur des supports définis, et une sélection de délégations contenue avec des objectifs de performance.

Le Championnat du Monde jeune ISAF est l'objectif majeur de la FFVoile pour nos meilleurs de moins de 19 ans. Pour la troisième année consécutive, l'Equipe de France jeune a remporté le Mondial Jeunes Isaf 2011 par équipe.

Cette victoire d'équipe s'est encore embellie par le titre mondial individuel de Maxime Mazard en Laser Radial masculin, titre que nous n'avions pu conquérir depuis de très nombreuses années. Sandy Fauthoux en Radial féminin et Louis

Giard en RS X 8.5 montent sur la troisième marche du podium. Ces résultats très satisfaisants s'inscrivent dans un système de sélection et une préparation proches de celles du Haut Niveau. Cette méthode mise en œuvre sur les séries suivies à l'international nous a apporté un palmarès significatif avec des titres et des podiums Mondiaux et Européens : titre mondial jeunes de Jaffrezic Gaël et Bloyet Julien en 29er, la troisième place au mondial jeune Laser Radial d'Olivier Merceron, de Sandy Fauthoux en Radial féminin et de Lemaitre Maëlle/Retornaz Eloïse en 420 féminin.

Cette jeune génération performante a un avenir prometteur. La marche suivante est encore plus haute et l'intégration du haut niveau demandera des efforts et de la ténacité. Mais ceci est une autre histoire.

Le Département Voile Légère, dans la gestion des diverses pratiques s'est appliqué à être disponible pour dialoguer et expliquer avec les Ligues qui en ont fait la demande. Tous les projets demandent maintenant une compréhension et une application au plus près des pratiquants. Ce rôle stratégique des Ligues, CDVoile et Clubs est indispensable à la réussite de nos objectifs. Tous les projets nationaux n'auront d'avenir pérenne que s'ils sont déclinés dans les Ligues. Chacun doit œuvrer dans le même sens, comprendre le rôle et la place qui est la sienne. Les problèmes relationnels récurrents avec quelques classes sont une perte de temps et d'énergie. Nous continuerons dans l'écoute et le dialogue, dans le travail de qualité des Commissions Techniques, à gagner de nouveaux licenciés, à œuvrer pour donner au plus grand nombre le plaisir de pratiquer le sport voile et à nos jeunes le goût de la performance.

M. Henry BACCHINI, Vice-président. - Si la saison sportive précédente fut une année de grande transition et d'idées novatrices, la saison 2011 s'est, pour nous, construite autour de 3 grands axes conformément aux grands objectifs du mandat :

Fidéliser nos adhérents et gagner de nouveaux pratiquants, toujours améliorer le service qualitatif au licencié.

Concrétiser la pratique en flotte collective, chez les jeunes, chez les adultes, en voile entreprise.

Consacrer un effort très important et en particulier vers l'intérêt que porte notre jeunesse à la pratique en habitable, puis détecter et rechercher l'excellence chez les jeunes en monotype, course au large, en solitaire et en équipage en les préparant à devenir les grands marins et skippers de demain.

Face à ces grandes orientations, la FFVoile s'investit aux côtés des athlètes pour conserver le leadership de la France dans la Course au large en solitaire, reprendre notre place au plus haut niveau international de la course en équipage : en match racing, en course en flotte inshore ou course au large, toutes ces pratiques demeurent parmi les objectifs sportifs majeurs de la Fédération. L'action fédérale porte aussi sur le plan réglementaire et structurel afin de renforcer notre rôle dans l'organisation et la surveillance de nos épreuves au bénéfice de la sécurité individuelle de nos pratiquants, mais aussi pour apporter aide et compétences sur les organisations de grandes épreuves classiques de renom et de course au large. Cela demeure un élément incontournable sur le plan technique et politique que la FFVoile et ses ligues régionales doivent exercer.

Fidéliser

Le travail en profondeur effectué avec le Département Voile Légère porte ses fruits. Les bases sont en place : le calendrier fédéral, la transmission des résultats, le classement fédéral individuel national et régional, le classement des clubs. Le Championnat de France des clubs Habitable est lancé pour 2012 après un an de test.

Fin 2011, les lauréats des classements nationaux sport et performance ont été récompensés lors du Top Club.

Les différents classements fédéraux sont de formidables outils d'émulation, mais aussi d'analyse. Ils sont à la disposition de tous et doivent être utilisés pour valoriser et développer nos disciplines.

Les chiffres sont encourageants : l'intersérie-HN Osiris, pratique qui est aujourd'hui la plus importante de notre Département, enregistre près de 14 000 coureurs classés, environ 5 000 voiliers identifiés dans la base de données, bientôt informatisé pour nos licenciés, par le logiciel au nom de code « Caroline » en cours de qualification définitive.

Le système de handicap « IRC » anime près de 4 700 coureurs identifiés et les pratiques en monotypes regroupent 6 300 coureurs que l'on retrouve souvent en intersérie lors des régates locales.

La dynamique du monotype est portée par plusieurs classes : la classe J80, capable de réunir plus de 100 bateaux lors du Spi Ouest France, poursuit son développement tout comme les Open 5.70.

Les Longtze progressent et seront bientôt suivis par le Laser SB3.

Les autres classes telles que les Corsaire, Muscadet, Surprise assurent une animation indispensable et continue des clubs et des régates. On notera que la pratique qui touche le plus grand nombre de coureurs en monotypie s'avère être le Grand Surprise avec 1 700 licenciés.

Une nouvelle classe a fait son apparition en 2011, l'IM34CA, qui gère le nouveau bateau du Tour de France à la Voile. C'est un voilier solide, rapide, sûr.

La FFVoile, soucieuse de l'intérêt pour la course au large en équipage, s'investit fortement dans la gestion de cette classe.

En 2012, l'action auprès des classes devra s'intensifier par un travail plus étroit sur la programmation du calendrier, les classements et des pistes de développement. Du côté des événements, La Rochelle accueillera lors du week-end de l'Ascension une première : la réunion des deux championnats de France intersérie. Aux mêmes dates, le Championnat de France Monotype Habitable à l'Ecole Navale, marquera une nouvelle fois le printemps.

Cependant, il nous faut envisager l'organisation d'un événement du même ordre en Méditerranée, peut-être à l'Automne.

A l'international, et pour les spécialistes de l'IRC, la Commodore's Cup se courra en juin, prémices de batailles d'Angleterre 2012 à venir !

Du point de vue des sponsors, notre nouveau grand partenaire Volvo Automobiles France s'associera cette année à plusieurs épreuves phares de la Voile Française sur lesquelles nous retrouverons les M34.

La flotte collective devient un mode de pratique qui permet à un large public de régater sans investir : les Championnats de France Espoirs et universitaires, la Voile Entreprise, l'EDHEC, qualifient cette façon d'aborder notre sport. Cette forme d'organisation est aujourd'hui à l'origine du succès du Grand-Surprise, pratique monotype la plus importante en France.

Notre société est devenue une société de rupture : rupture dans le travail, rupture dans la consommation, mais aussi dans les modes de loisirs. Le temps libre demeure l'essentiel de la vie, mais chacun veut rester maître de son temps. La pratique est souvent vécue en amateur, au sens premier du terme : aimer l'activité.

La flotte collective est une réponse. C'est l'essence même de la pratique en match racing, qui s'appuie notamment sur les championnats de France Open, Féminin et

Espoirs, mais aussi pour les 29 jeunes équipages au Championnat de France Espoirs Solitaire Equipages au Havre qui nous ont démontré leur savoir-faire.

La jeunesse et l'excellence, sont des éléments clés de notre implication, tant dans le développement des pratiques en habitable que dans la recherche du plus haut niveau sportif. Les deux championnats Espoirs flotte collective et Glisse, trouvent aujourd'hui des modes de préparation et de qualification dans les ligues pour relancer une dynamique jeune. Le sport est un continuum, il nous faut trouver les talents qui succéderont aux Desjoyeaux, Peyron, Pacé, Presti, Richard, Col et consorts.

Le Collectif France Espoir Monotype Habitable a pris force et vigueur.

L'ENVSN et la FFVoile ont abordé résolument la préparation de la course au large en équipage par la création, en 2011, de ce collectif sur deux M34 en partenariat avec les CER des Côtes d'Armor et de la Manche.

La constitution de ce collectif est organisée selon un schéma proche de celui des filières de détection en solitaire. Les collectivités territoriales et les entreprises s'investissent dans ces projets au travers des Centres d'Excellence Régionaux et Nationaux, dont le mode de préparation reste toujours l'incontournable activité qualitative et révélatrice de talents, parmi lesquels ceux de Port la Forêt, de la Grande Motte et de Saint Gilles Croix de Vie.

Ce collectif est reconduit en 2012, les deux voiliers seront skippés par de jeunes coureurs et auront pour objectif de briller au nouveau classement jeune du Tour de France à la Voile. Nous espérons aussi les voir s'essayer sur les monotypes internationaux comme le J80 et le Laser SB3 dont des échéances internationales se dérouleront en France en 2013.

Fidélisation de nos pratiquants, pratique sur flotte collective, formation des jeunes, ces trois thématiques constituent l'ancrage de notre mission au quotidien. Mais, comme le montre l'actualité de notre sport, les spécialités de l'Habitable sont nombreuses et les événements majeurs destinés aux meilleurs athlètes se succèdent tout au long de l'année.

Du côté de la Course au Large, Jean-Pierre Dick a été le meilleur en IMOCA, remportant les deux grandes courses en double, la Barcelona World Race et la Transat Jacques Vabre. Deux victoires qui lui apportent le titre du Marin de l'année 2011

Jean-Pierre Dick était accompagné de marins talentueux, Loïc Peyron ou Jérémie Beyou, vainqueur de la solitaire du Figaro 2011. Dans cette série, la transition est maintenant effectuée, les Lunven, Delahaye, Tabarly ne sont plus des espoirs mais les ténors de la classe.

Toujours au large et toujours en temps réel, mais à bord de bateaux différents, le circuit Mini a lui aussi élevé son niveau de jeu et offert une Mini Transat passionnante, avec la victoire de David Raison, architecte-marin, et de son bateau à l'étrave arrondie qui s'est révélé imbattable aux allures de reaching. Les spécialistes du Mini disputeront en 2012 un titre de champion de France à l'occasion d'un classique Tour, en trois étapes, qui leur est dédié.

La pratique très française de la course au large en solitaire ne doit pas nous faire oublier que Franck Cammas est lancé dans la Volvo Ocean Race. Cette mythique course autour du monde fera étape cette année à Lorient et se terminera en juillet en Irlande avec, on l'espère, l'équipe française aux commandes.

Du côté du Haut niveau Inshore :

L'arrêt programmé du partenariat avec AREVA fin 2011, est l'occasion de tirer un bilan pour l'Equipe de France de Match Racing et l'ensemble de la discipline. Le soutien d'Areva à l'Equipe de France de Match Racing lui a permis d'imposer, en quatre ans seulement, sa stature internationale.

Bien sûr, l'objectif d'acquiescer un titre mondial n'a pas été atteint, mais les 4 podiums mondiaux sont une juste récompense de l'engagement de chacun, de la qualité des athlètes français et du savoir-faire de la Fédération Française de Voile.

La France est à ce jour la seule nation aussi souvent présente à ce niveau de la compétition, et les skippers, comme leurs équipiers, ont toutes les raisons d'être fiers de l'image d'excellence qu'ils véhiculent à l'international.

Pendant ces quatre années, le paysage du match-racing a évolué en profondeur sous l'impulsion d'Oracle, defender de la Coupe de l'America, et il est plus que jamais nécessaire de s'y adapter. L'essence de la discipline demeure, puisqu'il s'agit toujours d'une confrontation en face à face, mais le passage du monocoque au multicoque a profondément bouleversé les habitudes.

La maîtrise du match racing reste un pré-requis indispensable mais il n'est plus suffisant. Le passage d'une à deux coques, et surtout l'arrivée des plans de voilure rigides implique des expertises nouvelles. C'est donc sur ce nouveau terrain que la FFVoile doit évoluer aujourd'hui et pour les quelques années à venir. Ce

nouveau challenge, la Fédération s'apprête à le relever, et c'est avec une passion intacte qu'elle se prépare à écrire le futur du match racing.

Cette nouvelle saison qui s'avance s'annonce palpitante mais difficile, un grand télescopage dans le calendrier avant les JO, une liste de compétitions fabuleuse qui se conclura par le très populaire départ du Vendée Globe, l'arrivée et la confirmation de grands partenaires médias dans notre sport.

Nous devons, avec le Département Voile Légère, lancer une grande réflexion sur les championnats de France. Il est, pour nous, essentiel de réfléchir sur la mise en valeur des pratiques des voiliers habitables peu transportables de nos trois façades maritimes : Manche, Atlantique, Méditerranée, sans oublier les plans d'eau intérieurs animateurs de pratiques de croiseurs légers.

L'avenir, n'est pas à découvrir, mais à inventer.

M. Philippe GOUARD, Directeur Technique National. - A un peu moins de 125 jours des jeux Olympiques de Londres, nous avons qualifié nos 10 séries aux JO pour la 3^{ème} fois consécutive.

Nous ne sommes que deux nations à avoir réussi ce pari avec les Anglais qui ont obtenu leur qualification automatique en tant que Pays hôte des JO.

Ces championnats du monde de voile olympique de décembre 2011 à Perth ont permis également à l'équipage de Claire Leroy en Match Racing de décrocher une médaille de bronze.

La qualification de la France aux JO, associée à la recherche de la sélection individuelle des coureurs français, a vraisemblablement perturbé la conquête des podiums pour notre Equipe de France.

Toujours aux avant-postes, elle marque néanmoins le pas après une année 2010 exceptionnelle où nous avons gagné la Coupe du monde ISAF.

Le haut niveau est bien un combat quotidien qui n'admet aucun relâchement pour personne.

Notre ambition de 6 médailles reste mathématiquement possible si les coureurs et les entraîneurs restent bien concentrés sur les objectifs et la culture de « la gagne ».

Parallèlement, nous avons gagné pour la 3^{ème} fois consécutive le championnat du monde jeunes ISAF des moins de 19 ans, ce qui est de bon augure pour les JO de 2016 à Rio.

La mise en place d'un dispositif national de détection de jeunes talents orienté vers le repérage de qualités de régatier et de compétiteur prend son rythme de croisière et alimente nos centres d'excellence régionaux et à terme les centres nationaux.

La Constitution de 4 équipes de France Olympique, Match Racing, Coupe de l'Amérique, Funboard, et d'un collectif Course au Large Espoirs monotypes, recouvrant l'ensemble du haut niveau « globalisé » français est devenue une réalité permettant les transferts efficaces des coureurs entre les différents supports et les différentes compétitions mondiales.

Nous devons intensifier la formation de très bons régatiers capables de s'adapter aux évolutions des règlements internationaux et de changer au besoin de séries comme le prouve le passage facilité du Tornado, ancien catamaran olympique, vers la coupe de l'Amérique.

Le renforcement de la prise en compte du triple projet (sportif, socioprofessionnel et personnel) des candidats à l'inscription sur les listes Haut Niveau, permet de limiter le turn-over sur les listes et permet de ne retenir que les sportifs jugés capables d'accepter les spécificités du haut niveau (charges d'entraînement, éloignement de la cellule familiale, choix d'étude compatible avec les charges d'entraînement).

Enfin, la formation des cadres actuellement trop tournée sur l'expertise technique s'oriente de plus en plus vers la gestion de projet et le management des hommes et des femmes qui sont essentiels pour l'avenir.

Nous devons travailler sans relâche sur les Fondamentaux techniques, nos incontournables, notre socle sportif, augmenter très sensiblement le travail foncier de navigation et la préparation physique qui sont fondamentaux pour l'avenir de l'ensemble de notre activité sportive, de la base au sommet.

Moins de courriers électroniques, plus de temps sur l'eau à convaincre, expliquer, former, animer, faciliter, donner envie, convaincre, repositionner la dimension humaine au cœur de nos activités, voici nos pistes prioritaires de travail.

Nous devons faire Simple, « hyper » simple à tous les étages de nos dispositifs, dans nos présentations, nos exposés, nos actions, car in fine nous disposons de

toutes les connaissances mais encore faut-il que nous les rendions accessibles à tous au quotidien.

Car dans un contexte économique de plus en plus difficile nous devons nous imposer plus de rigueur au quotidien, de pertinence et d'efficacité car il n'existe pas de solutions magiques.

La diminution probable du nombre des 67 postes de cadres techniques d'Etat dans un avenir proche sera ainsi mieux abordée si nous formons mieux nos cadres à leurs nouveaux métiers et aux nouveaux enjeux sans déviation, sans fausses excuses.

La recherche de la simplification optimale de notre dispositif sportif du club jusqu'au haut niveau est bien en route et c'est à ce prix que nous réduirons la distance avec le terrain.

Cette obsession de faire simple, concret et de rendre encore plus compréhensible pour tous les publics nos messages est un enjeu que nous allons gagner tous ensemble.

En cette période troublée où les incertitudes sont légions, la collaboration quotidienne entre les Elus et les cadres techniques est essentielle et constitue notre réel point fort. Il n'existe pas de grands projets sans cette complémentarité, facteur de réussite et de succès.

Les prochains JO seront l'expression d'une solidarité sans faille de toutes et de tous, à la hauteur de nos ambitions partagées.

Notre meilleure promotion pour la voile Française sera l'obtention de médailles aux jeux Olympiques, je conduirai donc cette Equipe de France dans les eaux anglaises avec une envie décuplée.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - La Vie Fédérale s'est inscrite en 2011 dans la continuité des deux premières années afin de poursuivre le mandat qui lui a été fixé, à savoir assurer la gestion administrative et financière de la Fédération, être une administration performante au service de notre terrain notamment en améliorant/simplifiant les démarches des clubs et des licenciés, et participer aux nouveaux projets destinés à améliorer le fonctionnement de nos clubs.

Avant de développer ces points, je souhaiterais en tout premier lieu me féliciter à nouveau cette année de l'augmentation du nombre de nos licenciés qui nous permet de tenir l'objectif fixé par le Ministère chargé des Sports d'augmentation

d'un pour cent par an jusqu'en 2012. 2011 a ainsi permis de stabiliser la forte progression de l'année 2010, malgré une légère baisse de nos licences jeunes que nous allons, j'en suis certain, rapidement corriger.

Les licences Club FFVoile et les licences passeport voile ont continué de croître, et je félicite l'ensemble des acteurs du terrain, les clubs et les organes déconcentrés de la Fédération pour leur dynamisme en la matière, même si je reste persuadé que la marge de progression reste forte pour donner à notre discipline la valeur chiffrée en termes de pratiquants qu'elle représente réellement auprès de nos différents interlocuteurs, qu'ils soient publics ou privés.

Insistons encore et toujours sur la nécessité d'appliquer nos règles et continuons à faire preuve d'initiatives en mettant en place sur le plan local des expérimentations qui ont, jusqu'à présent, fait preuve pour nombre d'entre elles d'un grand succès.

Les deux premières années de ce mandat ont vu la Vie Fédérale mettre en place des outils dédiés à la simplification des démarches administratives des clubs et au renforcement de l'efficacité de la gestion du club. 2011 a permis à la FFVoile d'améliorer ces outils qui doivent maintenant trouver toute leur opérationnalité depuis leur mise en place.

Le développement de l'espace licencié permet maintenant à vos adhérents de bénéficier d'un lien direct vers toutes les informations fédérales susceptibles de les intéresser et permet de renforcer le lien entre la Fédération et les pratiquants. La licence dématérialisée, par l'intermédiaire de la saisie de l'adresse mail du licencié devenue obligatoire, est maintenant utilisée par un grand nombre d'entre eux et doit simplifier les démarches du club en bénéficiant des automatisations informatisées inhérentes au système. Nous travaillons à renforcer les possibilités ouvertes aux licenciés -calendrier sportif individualisé et interactif, attestation de présentation du certificat médical- pour que ce dernier bénéficie du maximum de services rendus possibles par les nouvelles technologies. C'est aussi par ce biais que nous fidéliserons nos licenciés et convaincrons de nouveaux pratiquants en répondant concrètement à leurs attentes.

Dans le même ordre d'idée, la FFVoile a décidé pour 2012, en accord avec le Conseil des Présidents de Ligue, de systématiser la saisie informatique des licences passeports voile après avoir mis en place des systèmes de compatibilité entre la base de données fédérale et les logiciels de gestion des clubs vous permettant de transmettre directement, sans double saisie, l'ensemble des informations pertinentes relatives à vos stagiaires. Ce travail nous permettra notamment de satisfaire aux demandes de l'Etat mais aussi de vos collectivités,

qui exigent que nous leur fournissions l'ensemble de ces informations, ce qui est somme toute logique en présence de licences annuelles. Nous poursuivons donc notre travail de simplification pour tenter de répondre à vos attentes et j'en veux également pour preuve, à titre d'exemple, la décision de la FFVoile de pouvoir différer la saisie des passeports voile de 5 jours pour les écoles/clubs lors des périodes fortes d'inscriptions aux stages en maintenant les garanties d'assurance pour les stagiaires.

Je souhaiterais également citer le travail réalisé au cours du seconde trimestre 2011 pour le renouvellement de nos contrats d'assurance, avec la reconduction des MMA et de la MDS, et avec l'objectif de vous apporter toujours plus de garantie afin de sécuriser le développement de vos activités. Je crois pouvoir dire que le travail réalisé depuis plusieurs années avec nos assureurs doit permettre à nos clubs et nos licenciés d'avoir une offre, avec le contrat groupe RC et IA et les garanties optionnelles, parfaitement adaptée à nos activités et nos pratiques, à un prix tout à fait intéressant.

Nous poursuivons également le perfectionnement des outils de gestion que nous mettons à disposition de nos dirigeants et travaillons pour mettre en place des systèmes de transmission de l'information fédérale plus pertinents pour que ceux-ci puissent être mieux au courant des décisions prises par l'administration de la FFVoile.

Nous avons également pour mission d'améliorer de manière permanente notre gestion interne, et à cet égard, 2011 est une année couronnée de succès.

Tout d'abord, le résultat financier de la FFVoile, qui sera développé par notre Trésorier, est à nouveau très satisfaisant et démontre notre capacité à maîtriser nos charges de fonctionnement avec cohérence et efficacité grâce au sérieux de toutes nos équipes dans la gestion, notamment budgétaire, de leurs actions, et d'autre part à trouver de nouvelles ressources malgré une période compliquée sur le plan économique. Ensuite, la gestion dynamique de nos Ressources Humaines se poursuit ; il s'agit d'un domaine complexe et chronophage. Si des progrès non négligeables ont été réalisés, il nous faudra redoubler d'efforts et d'énergie pour accroître notre performance et satisfaire nos personnels. Soyez en certains : un management efficace de toutes nos composantes internes au service de nos projets transversaux n'a pour seul objectif que de mettre en œuvre de la manière la plus efficace possible notre projet politique défini en début de mandat qui constitue notre objectif pour l'ensemble des actions menées.

La mise en valeur de nos clubs s'est concrétisée en 2011 par la première cérémonie des Tops Clubs organisée sur la grande scène du Salon Nautique de

Paris qui a récompensé nos meilleurs clubs, dont pour la première fois le club de l'année, dans une ambiance exceptionnelle.

Cette cérémonie répond à notre souci quotidien de communiquer autour de vos activités avec la même énergie que celle employée pour la mise en valeur de nos champions. A cet égard, la Soirée des Champions a connu un record de fréquentation lui conférant une assise d'événement incontournable du monde de la voile.

La mise en avant de vos structures se trouvera également dans l'avenir considérablement renforcée par la mise en ligne du nouveau site Internet de la FFVoile www.fairedelavoile.fr destiné à présenter vos activités au grand public. Ce nouveau site, plus ludique et plus ergonomique, doit devenir, et va devenir, j'en suis certain, le site de référence des activités de la voile en France.

Ce site également marchand est totalement interconnecté à la plateforme e-commerce AwoO sport et permet pour les adhérents à cette dernière d'y faire figurer leur offre et de la commercialiser en temps réel auprès des internautes. Ce travail d'intégration de la voile dans l'économie numérique est maintenant opérationnel et les premiers d'entre vous y ont adhéré. C'est un enjeu majeur pour notre activité et je ne peux que vous encourager à utiliser ce nouveau système qui doit nous permettre de développer notre activité en captant une nouvelle clientèle dans cette période économique difficile. La FFVoile a mis en place, au travers de la plateforme et de ce site grand public, un outil de développement au service de ses clubs en décidant d'investir plusieurs centaines de milliers d'euros sur deux ans. Il faut maintenant que vous y adhérez en masse car un bel outil n'est rien s'il n'est pas utilisé.

Nous avons fait la preuve que nous étions plus que jamais au service de votre développement ; à vous de poursuivre l'aventure et : sachez : qu'alors nous continuerons d'investir dans cette plateforme ainsi que dans les solutions adéquates, afin de vous proposer de nouvelles fonctionnalités et de répondre ainsi à l'ensemble de vos attentes.

Je terminerai mon intervention en remerciant l'ensemble des équipes de la FFVoile pour le travail accompli tout au long de l'année car je sais que notre succès doit beaucoup à leur activité, et j'ai bien sûr en tant que Secrétaire Général une pensée particulière pour l'équipe très professionnelle de la Vie Fédérale.

Je veux vous dire que 2011 a donc été une année de continuité dans notre travail visant à ce que la Vie Fédérale soit une administration performante au service de ses clubs et de ses licenciés, tout en accompagnant les projets devant nous

permettre de faire connaître au mieux et de commercialiser dans les meilleures conditions notre activité et nos produits.

Nous veillerons en 2012 à accompagner et soutenir la croissance de notre activité, c'est-à-dire de votre activité, de votre dynamisme, et de vos initiatives car je vous le rappelle, la Fédération est le regroupement de tous les clubs affiliés et des licenciés, et c'est ensemble que nous construisons nos succès au service de notre idée partagée de la voile.

M. LE PRESIDENT. - En conclusion de ce rapport, je vais évoquer les axes de travail de notre dernière année de mandat.

Tout d'abord, conserver à notre réseau des Ecoles Françaises de Voile sa force, sa pertinence et sa place dans l'enseignement de la voile en France. Rappelons que l'enseignement de la voile, dispensé au plus grand nombre avec ou sans antériorité familiale, est indispensable à la vie de notre discipline pour renouveler naturellement nos adhérents, mais aussi qu'il participe à rendre notre pays un peu plus « maritime » qu'il ne l'est et que cela correspond pleinement à l'un des aspects de notre délégation de service public. Rappelons encore que les études démographiques françaises montrent, pour le présent et le futur, un accroissement significatif de la population sur une large bande littorale. L'enseignement de la voile et sa pratique qui en découle reste ainsi un axe prioritaire de notre action. Mais si la population pratiquant ou susceptible de pratiquer la voile évolue, nos offres doivent aussi évoluer, et nous devons nous adresser à ces nouvelles populations d'une manière différente. Si, pour les jeunes, nos méthodes et notre pédagogie sont couronnées de succès comme on l'a vu dans ce rapport, pour les pratiquants plus âgés, propriétaires ou non de leur embarcation, notre offre est, sauf exception, inadaptée. Il est urgent de la faire évoluer, et de constater sur le terrain comment s'organise la réponse à cette demande et peut-être soit de s'en inspirer, soit de proposer à ceux qui répondent de nous rejoindre.

Nos excellentes relations avec la Fédération Française des Ports de Plaisance devront également nous permettre, sur le modèle de la R.Y.A, de développer ces programmes avec le but d'animer les marinas, ce qui revient au même. La plateforme AwoO sera un excellent support pour nos nouvelles formes d'apprentissage et d'enseignement qui devront trouver un nom.

Les évolutions de nos programmes sportifs en Voile Légère et en Habitable ont été nombreuses ces dernières années ; la gradation des épreuves, les classements des coureurs, les flottes collectives, les championnats de France des clubs, les

classiques tours, les arbitres de club sont autant d'innovations qui marquent aujourd'hui notre quotidien sportif.

Le temps de la simplification est venu et certains dispositifs doivent être simplifiés et mieux articulés les uns aux autres pour en augmenter la lisibilité et l'impact. Il en est de même pour les centres d'entraînements régionaux et nationaux où, après quelques confusions sur les appellations, l'obligation de réformer les Pôles Espoirs et les inévitables adaptations du mode d'entraînement des Equipes de France, l'exposé complet de la filière de haut niveau doit être retravaillé.

Dans le même souci de cohérence et de modernité, la question de la refonte de notre charte graphique se pose. Charte graphique étant d'ailleurs un grand mot, pour la déclinaison de notre logo qui s'est faite au fil du temps et parfois sans unité comme pour celui des EFV. Nous réfléchissons à la faisabilité de cette opération pour entamer la nouvelle olympiade avec un étendard de communication renouvelé. Nos relations fortes avec l'Ecole Nationale de Voile, mais parfois entachées d'incompréhension réciproque, méritent un nouvel élan.

Je veux redire notre attachement à l'ENV, qui a concouru depuis sa création au développement de la voile en France, tant par la formation de l'encadrement que par celle des athlètes. Mais les temps changent et notre Fédération n'est plus la même que dans les années 1970. Il faut donc réécrire notre collaboration avec l'ENV dont les apports nous sont toujours précieux. Je rappellerai le corps de professeurs de grande compétence, les ingénieurs et les outils de recherche de la performance et le site exceptionnel qui accueille nos championnats minimes ainsi que les stages et la détection des jeunes coureurs. Mais cela ne suffit pas à établir un plan de coopération serein. Alors, il me semble que la solution envisageable est une intégration plus forte de nos politiques et de nos actions. De même que le DTN et moi siégeons au Conseil d'Administration de l'Ecole, je proposerai au directeur de l'ENV d'être un invité permanent du Conseil d'Administration de la FFVoile. Je proposerai aux directeurs adjoints de l'Ecole, chacun dans leur domaine, d'intégrer les réunions de programmation de nos départements, et demanderai que nos responsables de départements soient associés aux réunions de programmation de l'ENV.

Sur le plan des relations internationales, l'Ecole pourrait représenter la Fédération dans certains organismes, traitant notamment de l'enseignement et de la sécurité en mer. Je souhaite que ces propositions soient acceptées et que nous trouvions le chemin d'un nouvel élan commun pour le bien de notre sport.

Enfin, 2012 verra se dérouler deux événements majeurs pour la voile française. Les Jeux Olympiques et le Vendée Globe.

En août, nous soutiendrons notre Equipe dans cette compétition du plus haut niveau où la pression psychologique est aussi élevée que le niveau technique. Tous les quatre ans, durant deux semaines, la régata olympique la plus dure qui soit a lieu. L'enjeu est tel que les athlètes, tous très doués ont aussi besoin d'être mentalement très forts. Alors nous serons à leur côté, remplis d'espoir et d'ambition. D'espoir, car il est normal que nous espérons avec eux et pour eux, et d'ambition parce qu'ils le méritent.

Quelques semaines plus tard s'élanceront les skippers des 60' Imoca pour ce parcours unique et toujours aussi extraordinaire : le Vendée Globe. La compétition est longue, âpre, pleine d'embûches et de choix toujours complexes ; les voiliers, d'incroyables machines à avaler les océans et le parcours toujours aussi simple, aussi beau et aussi difficile. A la fin, un extraordinaire marin est sacré et inscrit son nom au palmarès de la plus fantastique course à la voile en solitaire. C'est aussi et toujours une aventure humaine saisissante, qui ne nous rend notre sérénité que lorsque le dernier concurrent a retrouvé le port des Sables d'Olonne. Je suis heureux que cette course soit française et je remercie son créateur Philippe JEANTOT et le Conseil Général de Vendée qui l'organise et la porte.

2012 sera une année longue et importante et je remercie ceux qui nous aident à la vivre :

- L'Etat,
- Les collectivités locales et territoriales,
- Le Groupe des Banques Populaires et l'ensemble des entreprises partenaires et fournisseurs.

Et pour le travail quotidien, nos ligues, comités départementaux et clubs. A toutes et à tous, je souhaite une bonne année.

Avez-vous des questions sur le rapport moral du Président et du bureau exécutif ?

M. Bernard AMIEL. - Dans votre rapport moral, vous parlez des délégations de service public. Ce n'est pas une question mais une proposition. La société nautique de Marseille a été délégataire de service public depuis 2007. A Marseille aussi, il y a le CNTL et le YCPR, si des clubs étaient sollicités, je voudrais vous proposer notre expertise.

M. Jean KERHOAS, Vice-président. - Merci. On l'utilisera.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Y a-t-il d'autres interventions ? (non)

Nous pouvons poursuivre l'ordre du jour.

III. Rapport financier 2011

M. TINCELIN, Trésorier. - Je vais procéder à la lecture des commentaires sur les résultats de notre Fédération, l'exercice clos au 31 décembre 2011. C'est l'occasion aussi de remercier les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ces commentaires et de ces résultats, tout d'abord Marie-Thérèse JOURDAS, trésorière adjointe, Catherine LEMOINE, la chef comptable et son équipe sous la supervision d'Eric MARLIOT.

Les résultats de l'exercice 2011 dégagent un résultat de 68 K€ après impôt (92 K€ avant impôt), supérieur de 68 K€ à celui pris en compte dans le dernier budget révisé en novembre 2011.

Les produits s'élèvent à 11 365 K€ pour une prévision de 11 263 K€.

Le poste « licences » d'un montant de 4 425 K€ est supérieur de 11 K€ en raison de la hausse des passeports voiles (23 K€), des licences adultes (5 K€), de la baisse des licences jeunes (-6 K€), des licences temporaires (-6 K€). Le nombre total de licences délivrées en 2011 s'élèvent à 295 531, soit une progression de 1,3 % par rapport à 2010.

Les cotisations Clubs et Cartes de Publicité sont au total de 321 K€, supérieures de 17 K€ à la prévision.

Les produits généraux s'élèvent à 134 K€, soit 22 K€ au dessus de la prévision avec des locations « Bocquillon » supérieures de 21 K€ dont 14 K€ proviennent de l'installation par Banque Populaire, au siège de la Fédération, du PC course du « Trophée Jules Vernes ».

Les produits spécifiques s'élèvent à 482 K€ et ne changent pas l'équilibre budgétaire du fait de dépenses pour un montant équivalent dans les Départements/Commissions concernés. La progression de 60 K€ par rapport à la prévision est en particulier dû à un produit exceptionnel de 76 K€ sur la ligne « Organisation Formation Professionnelle » pour nos actions 2010, reçu en 2011. La Semaine Olympique Française (SOF) présente des produits à hauteur de 404 K€. Il convient de noter que l'ensemble du budget de la SOF annexé dans les comptes de résultats montre un quasi-équilibre budgétaire (+3 K€) compte tenu

du partenariat de la Banque Populaire, ainsi que des prestations et des produits facturés à des tiers pour un montant plus élevé.

Les produits des partenaires (1 449 K€) sont quasiment identiques à la prévision.

Les subventions du Ministère des Sports se sont élevées à 3 533 K€ en incluant une aide exceptionnelle de 359 K€ pour les championnats du Monde qui s'est déroulé à PERTH (Australie).

Les Fonds non réalisés 2010 reportés en 2011 se sont élevés à 62 K€.

Les dépenses de la « Vie Fédérale » se montent à 5 328 000 €.

Il faut noter parmi les postes en baisse :

- L'optimisation des dépenses de fonctionnement sur les lignes Institutions Fédérales, Frais Généraux et Communication Externe.
- La ligne Formation Nouvelle Technologie en raison de la prise en charge de ces actions par les fonds de la formation professionnelle de la branche sport.
- La ligne Organisation Formation Professionnelle mais ce qui ne modifie pas l'équilibre budgétaire dans la mesure où la charge qui en découle est égale au produit.

Nous constatons parmi les postes en hausse :

- Le poste « Salaires et Charges » qui accuse un dépassement de 121 K€ et « cadres techniques » dû à une provision de primes exceptionnelles et de l'intéressement, suite à l'accord mise en place en 2009.
- La ligne amortissement sur les investissements informatiques liés au e-commerce.
- La ligne « Assurances Licences, Affranchissements, Imprimés » en raison de l'augmentation du montant de nos assurances liée à l'accroissement du nombre de licences délivrées par rapport à la prévision.

Les dépenses du « Haut Niveau s'élèvent à 3 341 000 € et sont inférieures à la prévision de 23 000 € :

➤ Les dépenses sur la ligne Equipe de France sont supérieures à la prévision de 133 000 € mais elles ont été financées par des subventions du Ministère des Sports. Par ailleurs, une provision de 68 000 € a été également passée sur la ligne sélection aux jeux afin de compenser l'écart entre la subvention de 359 000 € accordée par le Ministère des Sports pour le championnat du monde de Perth et la dépense réelle inférieure à la prévision.

➤ En outre, la dotation aux amortissements sur le matériel du Haut Niveau laisse apparaître un écart de 97 000 € par rapport à la prévision en raison d'un investissement moindre.

Le département « Habitable » a des charges identiques à la prévision et le département « Voile légère » a des charges inférieures à la prévision en raison d'un suivi rigoureux des dépenses.

La commission « Sport en Entreprise » accuse une hausse de 10 K€ de dépenses, justifiée par des produits spécifiques équivalents.

Les dépenses du Département « développement » s'élèvent à 269 K€ avec des charges inférieures de 61 K€ à la prévision due à un reclassement comptable de charges sur 2012.

Les dépenses du poste « Arbitrage et Réglementation » sont en baisse de 29 K€ par rapport à la prévision en raison du regroupement de l'ensemble des séminaires de formation continue en un même lieu et aux mêmes dates.

Les dépenses des différentes « Commissions » correspondent dans l'ensemble aux prévisions à l'exception de la commission médicale où il n'y a pas eu de réalisation de projets dans le domaine du dopage.

Les dépenses relatives aux « Partenaires » sont inférieures de 157 K€ par rapport à la prévision due essentiellement à la baisse du poste « Echanges de biens avec les partenaires » justifiés par des produits spécifiques équivalents.

Le poste « Aléas » d'un montant de 49 K€ est principalement dû à :

- La valeur nette comptable des immobilisations cédées (perte de 2 K€).
- La provision pour l'impôt 2011 de 24 K€.
- Un complément de Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises de l'exercice 2010 de 16 K€ (vient en remplacement de la taxe professionnelle).

Les fonds du Ministère des Sports pour la partie des budgets de la Convention d'Objectifs non réalisés en 2011 s'élèvent à 81 K€ et feront normalement l'objet d'un report sur 2012.

L'excédent d'exploitation en 2011 s'élève à 92 K€ et compte tenu d'une provision pour impôts de 24 K€, le résultat net est de 68 K€. Cette excellente performance est à mettre au crédit de l'ensemble des responsables budgétaires qui a su optimiser les coûts sans remettre en cause la réalisation des actions.

Il sera proposé au vote de l'Assemblée générale d'affecter le résultat net après impôt en fonds associatifs.

Les fonds propres suite à l'affectation du résultat devant être approuvé par l'Assemblée Générale du 24 mars 2012, s'établissent de la façon suivante :

➤ Les Fonds associatifs, avant l'affectation du résultat, s'élevaient à 1 763 869 €. Nous avons un résultat de 67 964 € et, si vous en êtes d'accord, après affectation du résultat, les fonds propres s'élèveront à 1 831 833 €.

Le montant des investissements s'élèvent à 769 K€ contre une prévision de 986 K€ soit une baisse de 217 K€ pour investissements non réalisés reportés en 2012 tels :

➤ Des travaux de réfection dans le hall de l'immeuble (8 K€).

➤ Du mobilier de bureau (19 K€).

➤ Des investissements sur la Convention d'Objectifs reportés en 2012 (environ 143 K€) et également dû à un reclassement des achats voiles en dépenses de fonctionnement.

La trésorerie s'élève à 1 169 K€ à fin 2011 contre 1 457 K€ à fin 2010, soit une baisse de 288 K€ due principalement à une créance de 343 K€ que le CNDS n'a pas encore réglée.

Globalement la situation financière de la Fédération s'avère saine avec un total de fonds propres de 1 832 K€.

Avant de poser vos questions, je propose que le commissaire aux comptes fasse la lecture de ses rapports.

1. Rapport du Commissaire aux comptes

Le Commissaire aux comptes. - Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, dans le prolongement des indications que vous venez d'avoir, je vais vous donner lecture des deux rapports que KPMG, que je représente, délivre ce matin au cours de votre assemblée générale. Je tiens à souligner en préambule que ce travail n'aurait pas été permis sans l'excellente collaboration et la qualité des relations que nous entretenons aussi bien avec les équipes de bénévoles que les équipes de permanents de la Fédération qui sont nos interlocuteurs directement de notre mission d'audit. Qu'ils en soient remerciés. Je tenais à le souligner.

Il y a deux rapports de certification que le commissaire aux comptes délivre. Je rappelle qu'il y a un rapport sur les comptes annuels et un rapport sur les conventions réglementées dit rapport spécial.

S'agissant du premier rapport, en Exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Pour aller à l'essentiel -je vais vous faire grâce d'une lecture complète de ce rapport mot à mot- la formule la plus importante est que nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

S'agissant du rapport spécial du commissaire aux comptes, sur les conventions réglementées, je rappelle que c'est un rapport qui a une vocation de transparence sur les opérations qui auraient concerné la Fédération avec ses propres dirigeants ou la Fédération avec des entités extérieures présentant des dirigeants communs. Ce dispositif est prévu par le Code de commerce dans ses articles L.612-5 et 7.

J'ai trois conventions à vous indiquer qui sont soumises à votre approbation.

- M. ADAM, qui est à la ligue nationale de Haute Normandie, pour la participation à l'achat de voiles pour le championnat de France Espoirs solitaire, équipage en habitable. Votre Fédération a versé 20 000 € à la ligue Haute Normandie.

- M. MERIC, pour l'office municipal du tourisme de Gruissan concernant le partenariat du défi Wind qui a vu le versement de 10 000 € à par la FFVoile à cet office de tourisme.

- M. CHAMPION, au titre de sa rémunération de son mandat social pour le versement de 87 000 € brut par la FFVoile.

J'ai signé ces deux rapports le 9 mars à Paris La Défense au nom du Cabinet KPMG.

Merci de votre attention.

M. LE TRESORIER. - Avez-vous des questions sur ces bons résultats de la Fédération qui vous ont été présentés pour cet exercice 2011 ? (Non)

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Avez-vous des questions sur les comptes 2011 ? (Non)

Je précise qu'à 10 heures, il y avait 134 présents et représentés sur 212 inscrits, totalisant 102 163 voix sur les 131 980.

2. Approbation des comptes de l'exercice clos

Les comptes 2011 sont adoptés à l'unanimité.

3. Affectation des résultats

Le résultat 2011 est affecté au fonds associatif de la FFVoile à l'unanimité.

IV. Budget prévisionnel 2012

M. TINCELIN, Trésorier. - Cette prévision budgétaire 2012 a été approuvée par le Conseil d'Administration de la FFVoile le 24 février dernier. La présentation qui vous est proposée repose sur la comparaison du budget 2012 à la révision du budget 2011 approuvée par le conseil d'administration en novembre dernier.

Le poste Licences repose sur un nombre de titres 2012, pratiquement identique à celui de 2011, en excluant les licences délivrées au-delà des seuils forfaitaires dans le cas de la Haute Normandie, et il prend en compte l'augmentation du tarif des licences votée par le Conseil d'Administration.

Les produits généraux et spécifiques sont en hausse de 136 K€ par rapport à 2011 qui s'expliquent principalement par les postes suivants :

Le poste Location Bocquillon est en baisse de 14 000 €, avec la fin du programme de Banque Populaire au niveau du PC course du « Trophée Jules Vernes ».

Les produits spécifiques des départements, commissions et services fédéraux sont globalement en hausse de 150 000 € en raison :

➤ D'une subvention de 85 000 € attribuée par le CNOSF pour la mise en place et l'organisation par la FFVoile du club France à Weymouth lors des JO 2012.

➤ De l'augmentation des produits spécifiques du département Développement.

➤ De l'inscription d'un produit exceptionnel de 68 000 € afin de financer des dépenses exceptionnelles en 2012 liées à la Communication de l'Équipe de France lors des Jeux, au déplacement de personnalités sur Weymouth et Londres et enfin au référencement de notre nouveau site Internet grand public « Fairedelavoile.fr ».

➤ Ces hausses de produits spécifiques sont partiellement compensées par la modification de la ligne « Organisation Formation Professionnelle » qui a été ramenée à 50 000 €, pour tenir compte de la réalité du dossier de demandes de formations déposé auprès de la Commission Paritaire d'attribution de financements pour les formations de la branche sport (AGEFOS - UniFormation).

Les produits de Partenariats s'élèvent à 1 499 K€, soit une hausse de 47 K€ due à la signature du contrat de partenariat avec « VOLVO France », partiellement compensée par la perte du partenaire AREVA.

Les subventions du Ministère des Sports regroupées dans la Convention d'Objectifs sont en baisse de 393 K€. Cette Convention d'Objectifs est en cours de discussion avec le Ministère des Sports et n'a pas encore été intégrée dans cette prévision 2012. Comme chaque année, nous sommes donc repartis des montants accordés l'année précédente ; néanmoins, nous avons retiré d'ores et déjà l'aide exceptionnelle accordée dans le cadre du Championnat du Monde à PERTH en décembre dernier, ce qui explique la baisse de ce poste.

Le total du budget Produits s'élève à 11 013 K€ avec les ajustements pour tenir compte de la part des subventions d'investissements de la Convention d'Objectifs utilisée en 2012.

Le poste Département Vie Fédérale s'élève à 5 346 K€ soit une progression de 108 K€ par rapport au dernier budget 2011.

La ligne Institutions Fédérales est en hausse de 32 K€ principalement en raison d'un budget consacré à l'organisation des JO 2012.

Le total Administration est supérieur de 53 K€ à celui de 2011 en raison des amortissements de l'informatique pour un montant en hausse de 107 000 € avec le début de l'amortissement de « E-Commerce et Web Net » investis en 2011, partiellement compensés par la baisse de 27 000 € les amortissements des locaux en raison de la fin des amortissements concernant les agencements des locaux amortis sur 10 ans depuis juin 2002.

Le poste Salaires et Charges est identique à celui de 2011, l'impact de la hausse des salaires de 2012 étant fortuitement identique à la prévision des versements de primes exceptionnelles en 2011 qui avait été prise en compte dans la révision budgétaire de novembre dernier lorsqu'un excédent commençait à être envisagé. Il a été prévu un budget de 30 000 € pour prendre en compte le départ en retraite de deux membres du personnel en 2012.

La ligne suivante « Formation, CE, Honoraires et cadres techniques » est en baisse de 66 K€ qui s'explique principalement par le poste « Organisation formation professionnelle » afin de refléter, comme déjà exposé, la réalité du dossier déposé auprès de la Commission paritaire d'attribution des formations de la branche sport.

Le poste Communication est en hausse de 74 K€ en raison de 31 000 € sur la ligne Communication externe pour les aspects communications et visibilité terrain du projet M34 avec VOLVO, de 40 000 € pour une action de communication autour de l'Equipe de France dans la perspective des Jeux Olympiques incluant la réalisation et la publication d'un guide média, la présence de notre attaché de presse à Weymouth, ainsi que 10 000 € pour une action de communication de notre site « fairedelavoile.fr » afin de bien le référencer sur les sites Internet spécialisés, moteurs de recherche et d'en faire de la publicité.

Le budget du Haut Niveau s'élève à 2 650 000 € en baisse de 668 000 € et tient compte notamment de l'arrêt du partenariat AREVA (120 000 €) sur l'Equipe de France de Match Race, du retrait de l'aide exceptionnelle de 400 000 € pour le championnat du monde à Perth, ainsi que d'une baisse des amortissements de 146 K€ liée à la réduction des investissements au titre d'achats de bateaux. Il convient de rappeler que ces montants sont provisoires dans l'attente de la fixation de la Convention d'Objectifs 2012 par le Ministère des Sports.

Le budget Habitable est en augmentation de 117 000 € due à la signature du partenariat VOLVO. Les actions envisagées contractualisées, qui sont gérées par le Département Habitable, sont au bénéfice de la Class IM34, du M34 Tour, ainsi que l'achat de spis.

Le budget SOF 2012 est en hausse de 59 000 € en raison du nombre plus élevé d'inscrits.

Quant au budget Développement, il est en hausse de 38 000 € en raison de l'augmentation du montant des produits spécifiques du département.

Les lignes « Arbitrage et Réglementation », Relations Internationales, Commission Médicale et Formation sont quasi-identiques au budget révisé en novembre.

Le poste Divers et Aléas est en hausse de 57 K€ par rapport à 2011 en raison d'un ajustement exceptionnel dans le budget 2011 pour le versement exceptionnel de subventions en 2011 au titre de dépenses de formation intervenues en 2010.

La rubrique Partenaires est en hausse de 49 K€ principalement en raison de la mise en place et l'organisation par la FFVoile du club France à Weymouth lors des JO 2012. Comme précisé dans les commentaires sur les produits, cette charge est compensée par une recette exceptionnelle du même montant attribuée par le CNOSF.

Aussi les dépenses de « Suivi des partenaires et Relations Publiques Partenaires » seront en hausse à l'occasion des JO 2012.

Finalement le budget montre un équilibre entre produits et charges, avec des montants égaux à 11 013 K€.

Le budget investissement s'élève à 738 000 €.

Il inclut les nouveaux développements au niveau de AwoO pour le projet E-Commerce pour 145 000 € TTC (deux nouveaux modules de gestion de groupes et hébergement d'une part et d'inscriptions aux régates d'autre part) et une augmentation de l'investissement informatique afin de prendre en compte sur 2012 (puis sur 2013) le renouvellement du parc informatique (PC et portables) des permanents FFVoile.

Les dépenses d'investissements du Haut Niveau sont en baisse afin de refléter le plan Bateaux déjà finalisé entre le Ministère des Sports, le CNDS et la FFVoile ; ce

plan Bateaux est en baisse puisque la grande partie de ces bateaux ont déjà été acquis dans la perspective des prochains Jeux Olympiques.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Avez-vous des questions sur ce budget 2012 proposé par le Trésorier ?

(Non)

On va soumettre cette troisième résolution à votre vote.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

M. LE PRESIDENT. - Une précision complémentaire. Quand on vous présente les fonds propres, c'est-à-dire le fonds associatif, tel qu'on vous le présente là, qui est la forme du bilan, ne comporte pas l'immeuble Bocquillon et notamment cette provision latente est qu'en fait les fonds de la Fédération sont légèrement supérieurs à ce qui vous a été présenté aujourd'hui.

V. Intervention sur la formation, l'arbitrage et le médical

1. Commission Formation

M. DUCLOT, responsable de la mission Formation. - Comme d'habitude, nous allons faire un bilan de l'année sur les activités formation. Vous avez le plan qui est assez traditionnel sur le petit exposé. Nous aurons une petite réflexion à développer pendant quelques instants, qui peut être très intéressante pour la Fédération.

(Diffusion de transparents)...

Le sportif. Cela met en évidence ce qui s'est fait en 2011 et les années précédentes. Le système de formation des entraîneurs a été modifié en 2008, ce qui fait qu'en 2009 il n'y a rien eu. Cela a commencé à fonctionner réellement en 2010 et 2011. C'est un peu rébarbatif de voir 45 UCC5 et 10 UCC6. Ce sont des unités capitalisables sur les deux derniers modules de formation entraîneur. Cela veut dire que les 10 UCC6 correspondraient plus ou moins à ce qui était autrefois les entraîneurs 3^{ème} degré où il n'y avait personne depuis plusieurs années. Les 45 UCC5 correspondraient approximativement aux anciens entraîneurs 2^{ème} degré ou, les dernières années, il n'y avait personne. Par contre, il y avait traditionnellement entre 50 et 100 entraîneurs 1^{er} degré que l'on a appelés maintenant animateurs sportifs correspondant aux 50 UCC4 entraîneurs. Il y a eu également de la formation continue pour les cadres techniques entraîneurs, c'est

quelque chose d'important pour le maintien au niveau et la progression des entraîneurs.

L'enseignement. Vous avez des chiffres clés très importants pour les niveaux régionaux et les clubs, essentiellement à partir des assistants moniteurs voile, les AMV. Depuis trois ans, à une unité près, on est à 800 formés par an, ce qui pose un petit problème parce que l'on discute à la fin de l'été des bilans, la plupart des clubs expriment les difficultés qu'ils ont eu à faire des recrutements. On essaie d'augmenter ce nombre mais on n'y arrive pas très bien. Il est important de voir qu'en 2008 on avait presque 400 moniteurs FFVoile qui sont bénévoles, ce qui correspondait à la fin d'un système. Maintenant, on est en train de remonter. Il est très intéressant de constater que certaines personnes ne veulent pas l'AMV permettant d'être rémunérés et veulent être moniteurs FFVoile parce qu'ils veulent développer leur activité de façon bénévole et que cela soit très marqué. Cet aspect esthétique et éthique est quelque chose de très intéressant. Cela n'a rien à voir contre les professionnels mais il faut aussi savoir valoriser la passion gratuite des personnes.

La formation des formateurs d'AMV, c'est quelque chose d'important d'autant plus que l'on arrive pratiquement cette année en fin de mandat puisque l'on avait eu l'autorisation de faire la formation des AMV pour cinq ans. La formation des formateurs doit être renouvelée périodiquement. En 2011, un très grand nombre de gens se sont venus se recycler. Des ligues se sont mises juste à jour ou sont en train de se mettre à jour pour qu'il n'y ait pas hiatus.

La dernière ligne vous donne le nombre de jurys qui se sont réunis soit au niveau régional, soit au niveau national. C'est une trentaine. On a réussi à diminuer un peu les coûts en faisant des regroupements. Lors d'une même séance, on a fait d'autres jurys ; on a fait des jurys de moniteurs FFVoile et également des jurys pour les entraîneurs. Cela diminue les coûts et, par ailleurs, on a essayé de favoriser les regroupements de ces jurys pour limiter les frais.

Depuis trois ans, vous avez un transparent qui vous donne les différentes activités qui se font concernant l'encadrement technique de clubs. Vous avez des fonctions bénévoles, les aides entraîneurs qui commencent une activité à 16 ans ; de la même façon, pour les aides-moniteurs 16 ans. Les animateurs sportifs : vous avez deux âges :

➤ 18 ans pour le fonctionnement classique d'animateur sportif pour aider ou avoir un rôle d'entraîneurs mais c'est essentiellement sur l'eau.

➤ 21 ans pour rappeler que, lorsque quelqu'un emmène des jeunes en véhicule, il doit avoir 21 ans.

Les jeunes arbitres, c'est quelque chose dépendant de la commission arbitrage. Jean-Luc en parlera probablement tout à l'heure. Cette mise à pied à l'étrier à 14 ans est un intérêt important. La formation accompagne cela.

Pour les responsables techniques qualifiés, le mot RTQ est une fonction qui peut être bénévole mais qui doit être faite par quelqu'un de professionnel à partir du moment où, dans l'activité, des professionnels fonctionnent. Cela ne peut fonctionner qu'à partir de 18 ans.

Vous avez au milieu les diplômés de bénévoles entraîneurs FFVoile, moniteurs FFVoile. Les diplômés entraîneurs FFVoile actuellement sont à un niveau très supérieur au plus haut niveau du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Des suppléments au diplôme au niveau des universités sont d'un niveau réellement également supérieur mais, pour les entraîneurs FFVoile, qui ont tout le cursus UCC6, le potentiel est très important et nécessaire vu le niveau et la qualité des coureurs français. Le moniteur FFVoile a déjà été évoqué.

Vous avez enfin les diplômés rémunérables. Vous avez les licences STAPS avec les suppléments au diplôme. Les DESJEPS sont faits pour essayer d'améliorer la position pour que soient mieux rémunérés les plus anciens BEES 2. Les DESJEPS, c'est un peu dommage, l'Etat, le Ministère des Sports n'ont pas suffisamment de candidats, de gens à former. Les BP, c'est quelque chose qui marche bien. Le nombre de candidats pourrait être supérieur puisqu'il y a des places à prendre pour le travail. Puis, le certificat d'AMV.

Les discussions avaient eu lieu entre 2000 et 2002. L'Etat a imposé à la FFVoile l'environnement spécifique. Donc, les discussions avec les ministres de l'Epoque avaient fait que l'on a limité l'impact négatif sur nos activités en disant que l'environnement spécifique commence à 200 000 nautiques des terres. Finalement, pratiquement personne n'a été gêné. Il a été prévu par la loi que l'Etat devait mettre en place des formations pour l'environnement spécifique. Les brevets d'Etat 1^{er} degré avaient le droit d'encadrer dans l'environnement spécifique à plus de 200 000 des côtes. Il n'y avait pas beaucoup de gens capables de le faire. Personne n'était embêté. Pendant ce temps-là, pour tenir compte des évolutions potentielles, on a créé deux attestations de niveau : le chef de bord hauturier FFVoile et le chef d'escadre. Sur ces deux qualifications, il faut reconnaître que les accords et les aides mutuelles entre la Fédération et un de ses membres que sont les Glénans et non un des moindres l'UCPA, cela a été quelque

chose de performant. Les Glénans auraient été très déterminants dans cette création d'attestation de niveau.

En 2010, pour suivre les évolutions internationales, liées à la compétition en haute mer, on s'est dit qu'on allait faire quelque chose, et on a utilisé le pouvoir de la FFV, qui est le représentant de l'ISAF sur le territoire national, et on a créé la survie ISAF. Ce certificat de survie ISAF, à notre grande surprise mais aussi très grande satisfaction, dès qu'il a été mis en place - parce qu'il est conforme au STCW95 comme vous pouvez le voir - 500 personnes ont fait la formation en 2010 et 500 personnes en 2011. Le fait d'avoir mis cela à disposition, les plaisanciers pas forcément compétiteurs ont dit qu'il y a la capacité d'acquérir des compétences. C'est quelque chose de purement fédéral. C'est FFVoile, sur des accords internationaux, qui a réussi à négocier l'ISAF avec le système international STCW95.

Plus récemment, au cours de l'année 2011 et avec la finalité 2012, on a eu création de certificats médicaux :

➤ Les premiers secours en mer ISAF, toujours le même qualificatif final pour les raisons précédemment exposées.

➤ La formation médicale hauturière ISAF.

La réflexion il y a un peu plus d'un an a été de dire : ce genre de spécialité est ce qui correspond vraiment aux besoins de l'environnement spécifique à plus de 200 000 des côtes. On était un peu dans cette mentalité quand, depuis dix jours, on met de forts bémols parce qu'il y a deux ans nous avons dit au ministère que nous voulions sortir de l'environnement spécifique, et nous ne sommes pas les seuls à vouloir sortir de l'environnement spécifique parce que l'on n'a pas besoin d'une protection politicienne comme certains autres sports et, en particulier, un syndicat corporatif qui s'occupe du ski. On n'a pas besoin de cela parce que l'on est suffisamment bon pour ne pas avoir peur d'une concurrence. On a les compétences et on sait faire.

Le ministère nous a dit d'accord vous allez sortir de l'environnement spécifique. Cela fait deux ans qu'on veut sortir de l'environnement spécifique et, la semaine dernière, le ministère a dit que nous ne sortirions de l'environnement spécifique que lorsque la France toute seule aura réglé ses problèmes environnement spécifique avec l'Europe. Il se trouve que la voile, au niveau européen, n'est pas un environnement spécifique.

Si je prends ce temps de réflexion, cela veut dire que, pour le diplôme d'Etat JEPS, sur lequel on s'était dit qu'on allait mettre cela au service de tout le monde, je pense qu'il ne faut pas le mettre actuellement au service de tout le monde parce que, si le 6 avril prochain, le problème est réglé, à ce moment la FFVoile et d'autres Fédérations sortiront. Si le problème est réglé et que nous avons le diplôme d'Etat, on risque de nous dire que, puisque maintenant nous avons le diplôme d'Etat, il n'est pas nécessaire de sortir. C'est une question de stratégie et quelque chose de très important. C'est limite du côté politicien dans le sens le plus bas et négatif du terme et de la réalité de nos savoir-faire. Le fait qu'en deux ans on ait pu délivrer sans l'aide de personne les 1 000 certificats de survie ISAF, cela prouve bien nos capacités à nous tous, ici présents et les clubs que nous représentons.

Les conventions universitaires. La première convention universitaire a été signée avec l'université de Dijon. C'est la double casquette de Bernard MEURGEY qui était, à l'époque, directeur de l'UFRAPS à l'université de Bourgogne et administrateur de la Fédération. L'UBO reste Bretagne occidentale Montpellier 1, maintenant c'est Dunkerque. Normalement, aujourd'hui, on aurait dû avoir Bordeaux Victor SEGALEN qui aurait dû être signé mais il y a eu un petit problème ; ce sera signé d'ici une quinzaine de jours. Puis Caen, l'université de Basse Normandie.

Ce savoir-faire que l'on a proposé depuis 2007, à notre initiative FFVoile, c'est quelque chose qui s'étend à tous les sports. Maintenant, le mouvement sportif se voit proposer de faire des conventions sur des suppléments au diplôme de telle ou telle spécialité. Donc, nous n'avons pas été en retard puisque nous avons été les premiers à avoir l'idée pour le faire.

Le projet européen qui se déroule depuis bientôt 18 mois dans le cadre du programme Leonardo, c'est un programme général Socrates où nous avons mis en place six scènes de réflexion. (C3EV) c'est le cadre de conception pour la certification de l'encadrement de la voile où sont partenaires autour de la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et maintenant la Pologne. Cela a été lancé fin 2010 avec une réunion à Paris. En 2011, on a eu quatre réunions, à Madrid, Lisbonne, Rome et Madrid. Cette année, on a eu une réunion ayant eu lieu en février à Madrid. La suivante aura lieu à Lisbonne et la dernière aura lieu les 28 et 29 juin prochain à Paris pour le colloque final. Cela a consisté à essayer de voir, dans chacun des pays, quels sont les titres et diplômes qualification permettant l'encadrement de la voile à tous les niveaux. On a utilisé le système européen de qualification et non pas le système français.

Pour le système français :

- Le plus haut niveau, c'est 1, niveau doctorat et niveau ingénieur Master.
- Le niveau 2 c'est une licence, etc.
- Le niveau 5, ce sont des gens qui n'ont aucun diplôme.

On a utilisé le système européen :

Le niveau 1 est le niveau le plus bas, les gens qui n'ont aucun diplôme jusqu'au niveau 8, le niveau doctorat.

Dans la salle. - Il ne faut pas dire cela. Il y a des gens qui ont des diplômes et qui ne savent rien.

M. DUCLOT. - C'est pour vous situer grosso modo que le niveau 1 est le niveau le plus faible et le niveau 8 est le niveau doctorat, etc. On a situé dans tous nos pays les différents diplômes. Dans tous les pays, il y a une interaction pour le plus haut niveau en termes d'entraînement avec des universités. On a essayé et on y est relativement arrivé à une identification des diplômes pour pouvoir faire des échanges en termes de formation. Vous serez invités pour ce colloque qui se déroulera entre le 28 et 29 juin prochain en termes de conclusion.

Je vous remercie pour votre attention.

2. Commission Centrale d'Arbitrage

M. DENECHAU, responsable de la Commission Centrale d'Arbitrage - Mon cher Michel, je fais partie de ceux qui ne savent rien mais je vais essayer de dire tout.

Je vais vous présenter le travail de la commission centrale d'arbitrage au quotidien, un bilan de l'année 2011. Je vous rappelle que c'est gérer 338 arbitres nationaux et internationaux dans les différentes qualifications qui sont comité de course, juge, jaugeur d'épreuve, Umpire, juge vagues et contrôleur d'équipement course au large et bien sûr d'opérer les désignations sur un peu plus de 400 compétitions contre 380 environ en 2010, ce qui représente 7 227 journées d'arbitrage.

Nous avons aussi un travail sur la rédaction et la diffusion d'une news letter, le rappel général, et on a décidé depuis maintenant deux ans de diffuser à

l'ensemble des arbitres et notamment des nouveaux arrivants qui sont les arbitres de club. Tous les arbitres de la FFVoile reçoivent cette information.

Un gros travail est mené sur la traduction des documents ISAF. Comme toute organisation, ISAF produit beaucoup de documents que ce soit les codes de publicité, les codes de classification des coureurs. Cette année, il y a le manuel juge qui a été traduit, toutes les questions et réponses. C'est un travail au quotidien.

Nous avons le suivi des conventions d'arbitrage. Il y en a eu 19 en 2011 contre 14 en 2010. Je vous rappelle que les conventions d'arbitrage ce sont les épreuves pour lesquelles il y a un directeur de course et/ou des prix en espèces supérieurs à 5 000 €. Ces conventions d'arbitrage ont donné lieu à 936 journées d'arbitrage indemnisées.

Une des missions de la commission centrale d'arbitrage c'est de pouvoir accompagner les clubs et les organisateurs notamment sur les événements majeurs pour leurs avis de course et les instructions de course. Cela a représenté environ 45 avis de course et plus d'une trentaine d'instructions de course, que ce soit pour les championnats de France et, bien sûr, l'ensemble des épreuves à conventions d'arbitrage.

On actualise bien évidemment la page arbitrage du site et aussi la clé arbitre. N'importe qui avec une clé peut faire sa mise à jour automatique et disposer ainsi de tous les documents qui lui seront nécessaires. Sur cette année, 126 nouveaux documents ont été ou mis en ligne ou évidemment disponibles sur la clé arbitre. On voit qu'en 2010, on en avait mis 70 environ. On a vraiment un très grand nombre de document et c'est un outil précieux que chaque arbitre peut avoir avec lui.

Nous avons mis en place il y a maintenant un peu plus de deux ans le numéro d'urgence CCA. Je le réprécise à chaque fois. Ce numéro d'urgence CCA, à destination des arbitres, n'est pas pour qu'un arbitre, qui aurait un problème important, appelle tout de suite la CCA. Une fois qu'il rencontre ce problème, il déclenche des secours notamment d'Etat à travers le CROSS et en informe immédiatement la CCA -on a un tableau que l'on tient à jour- les instances fédérales et notamment notre Président, Jean-Pierre CHAMPION puisque certaines interventions de l'Etat peuvent lui revenir très rapidement. Heureusement, nous avons eu assez peu d'appels cette année. On a eu 13 appels pour 15 l'année d'avant. C'est à peu près stable.

Nous avons aussi l'ensemble de la formation des arbitres nationaux avec une petite particularité pour cette année. Nous avons mis en place de nouveaux types de formation pour les comités de course et, en 2012, ce même schéma sera appliqué aux juges, puis on a développé des modules de spécialisation pour la course au large.

Entre aussi dans nos prérogatives les relations avec les commissions régionales d'arbitrage, que ce soit à travers les contacts que l'on peut avoir qu'ils soient par téléphone ou par mail. Un membre de la commission d'arbitrage ou moi-même nous nous déplaçons en régions pour rencontrer les arbitres lors de leurs colloques régionaux afin de répondre à leurs questions.

Nous avons toutes les demandes d'expertise émanant des clubs, des organisateurs au sens large et des classes et de promouvoir l'arbitrage au travers de l'AFCAM, l'Association Française du Corps Arbitral Multisports, où en 2011 deux arbitres ont été récompensés. Dans la catégorie « Elite », c'était Bernadette DELBART, juge international et, dans la catégorie « Espoir », Axel LEJON, juge vagues, qui est une nouvelle qualification de la FFVoile pour les arbitres.

J'ai souhaité vous faire part de quelques actions majeures sur 2011. Il y a eu une action majeure à l'ensemble de la Fédération qui a été le nouveau règlement des diplômes qualification et fonction de club et formation de la FFVoile et sur l'arbitrage. On a reformulé l'ensemble des façons d'acquérir les qualifications mais aussi est apparue la fonction arbitre de club avec une désignation directe du Président. On a eu le plaisir d'intégrer pour cette année 576 arbitres de club dans le dispositif général, ce qui est un réel succès.

Nous avons vu cette année pour la première fois, tout début février, en 2011, la mise en place d'une formation nationale juge vagues. Il y a maintenant un référentiel de notation. Les juges vagues travaillent sur les sauts ; ces sauts sont notés par leur amplitude, la hauteur, etc. Donc, il y a eu cette première formation nationale de juges vagues.

Je vous avais parlé il y a maintenant deux ans de l'établissement des groupes d'arbitres nationaux. Sur 2011, on a vu la conclusion de ce système puisque maintenant les quatre groupes dans lesquels sont répartis les arbitres nationaux sont en fonctionnement et, pour l'instant, donnent satisfaction pour chaque arbitre parce que cela permet de se situer dans sa pratique et son niveau d'expertise. Puis, au niveau de la CCA, pour pouvoir attribuer les compétitions et les désignations, on a une vue plus claire du niveau d'arbitrage de chacun.

On a souhaité aussi pouvoir préparer nos arbitres et tout particulièrement nos juges à des fonctions internationales puisque la France est une grande nation de voile mais on s'aperçoit que l'on est sous-représenté en termes de juge. La commission centrale d'arbitrage a souhaité pouvoir préparer nos juges français à passer et, si possible, réussir les tests ISAF. Cette année, pour la première fois, nous avons mis un cursus en place pour préparer ces juges français à devenir internationaux. Nous avons obtenu de l'ISAF en mars 2011 l'organisation d'un stage avec 30 participants venus de 15 pays différents. A l'issue de ce stage, des tests ont été passés. Nous avons donc 4 juges français qui ont réussi le test. Le test est la première étape et, ensuite, il y aura différentes évaluations sur le plan international. J'espère que ces quatre juges français viendront à terme -c'est déjà fait pour l'un d'entre eux- enrichir nos juges internationaux.

Le logiciel de désignation pour les arbitres sur le plan national fonctionne déjà depuis de nombreuses années en donnant toute satisfaction. Cette année a été la première année pleine pour décliner ce système au niveau des ligues. Chaque président de CRA a cet outil à sa disposition. Cela a généré pratiquement 5 000 mails envoyés aux arbitres et aux organisateurs. On en a discuté lors de la réunion des présidents de commissions régionales d'arbitrage ; cela donne satisfaction. On essaie de l'améliorer. Je voudrais remercier le service informatique de la FFVoile qui a toujours répondu rapidement et positivement à nos demandes pour procéder aux ajustements.

On a formé cette année 8 contrôleurs d'équipement course au large contre 12 en 2010. On a maintenant 20 contrôleurs d'équipement course au large. Je vous rappelle que c'était une nouvelle qualification. Cette année, ils ont officié sur des épreuves comme la Transat AG2R, le Tour de France à la voile, la Generali solo, la Quiberon solo, la Normandy Channel Race, la Solitaire du Figaro, le Tour de Bretagne, Transat 6.50 et LA Transat Jacques Vabre ; ce qui a représenté 265 bateaux contrôlés en fonction des RSO d'une, deux ou trois. C'est aussi quelque chose d'important, reconnu par les organisateurs et l'expertise de la FFVoile est appréciée de ses organisateurs sur ce type de contrôle.

Nous avons aussi organisé un séminaire de formation continue, ce qui se faisait chaque année, sauf que nous avons rassemblé toutes les qualifications qui se sont réunies aux mêmes dates à la Fédération. Cela représentait une centaine d'arbitres. C'est quelque chose d'important auquel on tient particulièrement. L'ensemble des arbitres, au-delà de leur spécificité, -chacun a sa propre qualification- ont eu des moments d'échanges ensemble puisque c'est une équipe d'arbitres qui pilotera une compétition.

Une action initiée par la FFVoile : le pilotage du dispositif jeunes arbitres. Je vous rappelle que, pour les jeunes arbitres, le slogan que l'on avait trouvé c'était arbitrer pour mieux régater. C'est ouvert aux jeunes coureurs de 14 à 18 ans avec un objectif bien précis qui est d'améliorer leur connaissance des règles. Maintenant, le message est bien passé ; il n'est pas question de faire des arbitres en porte-clés ou des petits arbitres ou des mini arbitres. On veut qu'ils prennent du plaisir et qu'ils améliorent leur connaissance des règles. Le fait d'être sur un bateau comité, sur un mouilleur avec un juge, on découvre un autre aspect de la régata. On a donc souhaité faire la formation la plus innovante possible et qu'elle soit surtout axée sur la pratique. Evidemment, nous n'allons pas mettre le jeune arbitre en salle et lui faire un cours magistral. Il a déjà l'école pour cela.

Avant d'attaquer le bilan, je voudrais adresser un très grand remerciement à Paul-Edouard DESPIERRES qui est le coordinateur que la commission centrale d'arbitrage a désigné pour coordonner cette action jeunes arbitres qui fait un travail fantastique, restant à la disposition de tous. Il rencontre tous les gens qui souhaitent le voir et, grâce à cela, on a pu avoir les 22 comités de pilotage mis en place en 2011. On en avait 17 en 2010. On a maintenant 22 ligues engagées dans ce dispositif qui ont un référent jeunes arbitres identifié. On a 122 jeunes arbitres dans 20 ligues. On en avait 82 dans 14 ligues en 2010 ; on progresse. C'est positif de progresser mais il faut savoir que c'est un effort de tous les jours à maintenir. Un jeune arbitre de par son âge, il faut le motiver, le pousser et tout le temps que les tuteurs et les référents recherchent des nouveaux qui pratiqueraient le système.

83 arbitres ont accepté ce rôle de tuteur et sont identifiés dans 22 ligues. On en avait 76 dans 17 ligues en 2010. On voit que cela progresse. 44 jeunes officiels UNSS participent au programme jeunes arbitres et cela dans six académies.

L'aboutissement de tout cela c'est pour les jeunes arbitres sélectionnés qui viennent au championnat de France minimes flotte collective à Moisson-Lavacourt où chaque année, nous arbitres, nous sommes quasiment sidérés par la qualité de leur jugement, par leur observation et la rapidité avec laquelle ils arrivent à acquérir une compétence. Les jeunes arbitres sont vraiment une chance pour notre Fédération.

Au départ, on avait commencé par un yacht classique ; là, nous avons un podium avec des jeunes arbitres que je trouve très réconfortant. Encore un grand merci à Paul-Edouard DESPIERRES de s'occuper des jeunes arbitres. Puisque j'en suis aux remerciements, je tiens tout particulièrement à remercier Corinne AULNETTE et Christophe GAUMONT qui gèrent au quotidien la commission centrale d'arbitrage

ainsi que leur collaboratrice, Christine DAYON, Corinne et Christophe font un travail de tous les jours qui méritent d'être applaudis.

Le bureau exécutif du 6 janvier 2012, sur proposition de la commission centrale d'arbitrage a distingué du titre d'arbitre honoraire de la FFVoile deux arbitres. Malheureusement, ils n'ont pas pu être là aujourd'hui mais je tenais à les citer :

➤ Georges JARDINET, juge international, ancien président de la commission centrale d'arbitrage mais aussi ancien membre du comité des règles de l'ISAF.

➤ Jacques LABOUE, jaugeur national, notamment spécialisé dans la voile radiocommandée

Tous les deux, dans des missions extrêmement différentes, ont donné beaucoup à l'arbitrage, ont donné beaucoup à titre humain et de transmission du savoir-faire. Je voudrais ici qu'on les honore et qu'on les en remercie.

3. Commission médicale

M. ROUSSANGE, responsable de la Commission Médicale. - Il est prévu de vous parler des principaux dossiers évoqués par la commission médicale au cours de l'année 2011. Le projet dossier a été :

Les recommandations à la pratique au niveau de la RSX.

Les bilans faits en entrée en CEN.

La formation médicale hauturière.

La prévention du dopage.

➤ Sur le premier dossier, on a édité au niveau de la commission médicale un examen que l'on a voulu simple. Notre première mission c'est de protéger la santé des pratiquants et d'essayer de faire en sorte qu'au niveau du début ils soient déjà en bonne situation au niveau de leur santé pour entrer dans une nouvelle pratique.

Cela a été surtout pour l'entrée dans la pratique de la planche à voile RSX 8.5 et 9.5 parce que l'on s'est aperçu qu'après il y avait quelques petits soucis. Ces examens relativement simples, qui sont des mesures anthropométriques, nous permettent de faire un état des lieux et surtout de répondre parce qu'à chaque

fois que l'examen nous arrive, la commission médicale fait une réponse soit au pratiquant, soit le plus souvent aux parents par rapport à ce qu'il a été constaté. Ce style d'examen à la demande du secteur voile légère a été également joint aux demandes de surclassement sur certaines pratiques de planches sur la RB 8.5, pratique Catamaran SL16 et le HC16. Ces examens ne viennent pas en plus de la surveillance médicale réglementaire dont vous parlera Olivier CASTAGNA cet après-midi, mais s'adresse à une population de jeunes. Ce sont des pratiquants qui ne sont absolument pas sur liste ministérielle.

Nous avons participé à certains stages au niveau des Bleuets. On nous a demandé de venir animer des préparations physiques sur le collectif des Bleuets. Loïc BILLON nous a invités et surtout fait en sorte que l'examen médical fasse partie de la demande d'acte de candidature. Cela veut dire que le médical fait partie, au même titre que les résultats sportifs, des critères qui permettront d'être ou pas sur liste d'entrée en structure ou pas. On voit bien que l'on se préoccupe principalement de la santé de chaque sportif et que cela devient un critère pour devenir candidat en CEN ou en CER. On n'est pas là pour embêter, pour autre chose qu'éviter que nous ayons des soucis au niveau de la santé de nos compétiteurs.

➤ La formation médicale hauturière. C'est l'histoire des RSO qui ont été actualisés début 2012. C'est l'histoire des moniteurs en environnement spécifique mais c'est également l'histoire du pratiquant lambda au niveau du grand large. Vous avez vu qu'au niveau des certifications ISAF survie, il y en a eu 500 chaque année depuis deux ans. Cela fait beaucoup plus que le nombre de coureurs au large. Certains font donc ces formations sans être des compétiteurs.

Au niveau de cette formation, cela se décline en plusieurs étapes puisqu'il y a une étape qui s'appelle le premier secours mer en mer qui remplacera le PSC 1 précédemment exigé ; c'est premier secours civil qui ne prenait pas du tout en compte la spécificité mer. Là, on aura un diplôme permettant de prendre en compte la spécificité des secours en mer, plus derrière un enseignement médical hauturier qui reprend les critères internationaux STCW95. Là, on a fait en sorte que personne n'ait pas à manipuler les mêmes choses qu'au niveau de la marine marchande, du style qu'il fallait apprendre à manipuler un brancard métallique. Je vous passe sur un bateau à voile le brancard métallique à bord. La dotation médicale c'est une façon d'avoir une dotation type pour aller au large et guide de soins.

Le plan national de prévention des conduites dopantes par les Fédérations sportives. Je vous en avais parlé l'année dernière et je vous en reparle cette

année parce que l'an dernier j'étais un peu seul pour mener à bien ce projet au niveau du secrétariat de la commission ; il semble que ce soit chose réglée.

On a obtenu la réponse positive. Ensuite, on a mis en place et on a commencé début 2011 cette prévention au dopage. Ne croyez pas que l'on s'occupera de sujets que vous connaissez bien dans nos médias : du dopage. Absolument pas. C'est surtout de sensibiliser l'ensemble des intervenants sportifs mais les encadrants, les entraîneurs. Notre public est plutôt un public de jeunes. Donc, les outils seront adaptés et on ne leur parlera pas vraiment de médicaments mais surtout de la conduite dopante.

On diffuse des outils. La constitution de l'équipe de formateurs a été mise en place. A ce niveau, on s'est appuyé sur les structures centres d'excellence nationaux parce que l'on avait dans chaque centres d'excellence un médecin membre de la commission médicale, et cela permet de raccourcir bien évidemment les relations. Il sera souhaitable et on essaiera de lier les ligues à ces structures de façon à ce qu'au cours de stages d'entraînement une demi-journée puisse être consacrée à cette prévention du dopage au cours d'ateliers de formation et, à la fin, on fera une évaluation de cette formation.

Je me permets de revenir sur cette affaire du dopage. Les sujets dont on pense parler bien sûr du dopage mais également de la place des compléments alimentaires dans la performance sportive, c'est la gestion de la fatigue et du surentraînement, c'est l'hygiène de vie et également les soins et la gestion psychologique de la blessure. Ce ne sont pas des sujets que l'on voit dans la presse habituellement mais on est dans la pratique sportive. Dans nos cabinets, par exemple, on voit fréquemment une maman qui nous demande un médicament, un produit : que pourrait-on donner à son fils fatigué aujourd'hui et qui a une compétition le week-end prochain ? C'est une conduite dopante.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Avez-vous des questions ?

M. Jacques-Henri HEULOT - Ligue de Haute Normandie.- Ma question porte sur le dopage. Y a-t-il eu des contrôles sur les épreuves sportives et y a-t-il eu des résultats positifs ?

M. ROUSSANGE, responsable de la Commission Médicale. - Au niveau du dopage, je vais vous répondre que ce n'est pas de notre domaine de compétences des contrôles. Oui, il y a eu des contrôles. Au niveau des produits, cela a été négatif.

Il y a une commission spécifique au niveau de la Fédération, hors de la commission médicale. Les actions de la commission médicale sont en amont. On évite que. Quant à la sanction, il y a une autre commission au sein de la commission au sein de la Fédération.

M. LE PRESIDENT. - Depuis l'origine de la lutte contre le dopage, on a eu d'assez nombreux contrôles qui sont diligentés par l'autorité de l'Etat qui gère cela, qui sont diligentés par la Fédération internationale ISAF. Ce sont les deux entités qui ont le pouvoir de demander des contrôles et de les exécuter.

Depuis que cela existe, nous n'avons jamais eu un contrôle positif sur des produits dopants actifs. Par contre, nous avons eu, dans le passé, des contrôles positifs sur l'utilisation de cannabis. On n'a jamais eu de produits améliorant la performance.

Nos athlètes de haut niveau sont soumis à ce que l'on appelle la localisation permanente avec un logiciel qui s'appelle ADAMS, tout à fait contraignant, qu'ils doivent remplir. L'Etat nous le demande. On désigne des athlètes qui font partie du groupe cible et ils doivent en permanence signaler l'endroit où ils se trouvent. C'est très contraignant et il peut arriver qu'un athlète ne soit pas conforme à sa localisation pour de bonnes ou mauvaises raisons c'est sanctionnable et cela peut arriver qu'au bout de deux ou trois infractions.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Avez-vous d'autres questions ? (Non)

Je vais vous proposer de faire une petite modification à l'ordre du jour. Je vous propose si vous en étiez d'accord les deux derniers points de notre assemblée,

La fixation du prix des cotisations 2012 et les questions écrites, et éventuellement de projeter le film.

Y a-t-il des personnes qui sont contre la modification de l'ordre du jour ? (Non)

VI. Fixation du prix de la cotisation versée par les membres affiliés à la FFVoile pour 2013

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Le tarif des cotisations de la Fédération pour les associations locales, membres associés, associations nationales et établissements affiliés est aujourd'hui de 260 €. Nous vous proposons de modifier ce montant pour les cotisations des affiliés 2013 à 266 €. Pour les associations locales, les membres associés, les établissements affiliés, une augmentation que l'on a

calculée sur la variation du coût de la vie de 2,5 %, un chiffre arrêté à décembre 2011, source INSEE, soit 6,50 €, que l'on a arrondi à 6 €.

Pour mémoire, on maintient la gratuité pour les associations de classe suite à la décision du conseil d'administration de la Fédération du 24 février 2012.

C'est ce qui est soumis à votre vote pour passer la cotisation de 260 € à 266 € pour 2013.

La cotisation de 260 € est adoptée à l'unanimité.

VII. Questions écrites

M. LE PRESIDENT. - Nous avons trois questions, deux de la ligue du centre et une de la ligue de Bretagne.

La première a été exprimée de la façon suivante: un souhait que l'assemblée générale de la FFVoile ne se déroule pas les week-ends des inter-ligues en 2013.

Je rappellerai simplement que nous avons deux contraintes pour notre assemblée générale et particulièrement les années électorales. La première est réglementaire et fixée par l'Etat, c'est que l'assemblée générale se tienne au plus tard avant la fin du mois de mars de l'année qui suit les Jeux olympiques d'été et la deuxième est fonctionnelle. Il nous faut le temps d'établir nos comptes et de les faire certifier par nos commissaires aux comptes pour vous les présenter de manière comptable. De toute manière, on n'arrivera jamais à faire l'assemblée générale au mois de février ; on arrivera à la faire pour fin mars. Donc, il est très difficile de répondre positivement à ce souhait exprimé par la ligue du centre. Par contre, peut-être que la date des inter-ligues une fois que la date de l'assemblée générale est fixée...

Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris la deuxième question. Je ne sais pas si Michel GUILLEMETTE est là ?

Intervenant. - Il est représenté.

M. LE PRESIDENT. - Si je la comprends mal, vous complèterez.

Il nous dit que les épreuves sont placées en groupes 3 ou 4 suivant le nombre de participants. A ce jour, c'est le nombre d'inscrits qui est pris en compte.

Ce n'est pas le cas, la gradation des épreuves ne tient pas compte du nombre de coureurs participants ou ayant participé. Je pense qu'il y a une confusion par rapport à la prise en compte des résultats pour le classement national des coureurs ou le classement des clubs. En tout cas, la gradation ne tient pas compte du nombre de coureurs.

Intervenant. - Je n'ai aucune objection à faire puisque je suis du même avis que vous.

M. LE PRESIDENT. - C'est la réalité.

Il n'y a qu'une gradation dont on parle, c'est celle de la FFVoile à un certain niveau et, au niveau international, c'est celle de l'ISAF. Dans ces deux cas-là, on maîtrise les règlements. Il n'y a pas de débat.

Intervenant. - Les lasers ont d'autres pratiques...

M. LE PRESIDENT. - Cela peut influencer sur le classement des coureurs et la manière dont les résultats sont pris en compte pour les classements des coureurs. Là, nous sommes d'accord mais pas sur la gradation des épreuves. On pourra en reparler avec Michel lors du prochain conseil des présidents de ligue. Là, je n'ai pas d'autre réponse à apporter.

Je ne vais peut-être pas lire la question de la ligue de Bretagne si Michel en est d'accord parce qu'elle est longue. Elle porte sur le fait qu'il y ait eu des créations au sein des championnats de France, de championnat en national 1, de championnat en national 2 et sur le mode de sélection des coureurs pour ces deux catégories. Ce qui a été adopté depuis un certain temps par la FFVoile est la prise en compte du classement des coureurs pour sélectionner. La ligue de Bretagne pense que ce n'est pas une bonne idée mais qu'il vaudrait mieux que l'on fasse autrement et développe pour tout cela un certain nombre d'arguments.

Nous avons vu avec Michel que c'était peut-être difficile de rentrer dans ce débat au sein de l'assemblée générale. Par contre, ce sujet serait mis à l'ordre du jour du prochain conseil des présidents de ligue qui se tient le 14 avril au siège de la Fédération et que nous prendrions bien évidemment avec Pierre MAHAUT, le président du conseil des ligue, le temps nécessaire pour que ce soit étudié de manière exhaustive avec ce qui s'est fait dans le passé, le nombre de coureurs présents, ce qui se fait aujourd'hui, les incidences et nous en débattons. Et tout ceci pourra être soumis en cas de besoin au conseil d'administration du mois de juin 2012 pour notre programme de 2013

Est-ce que cette réponse, Michel, te satisfait ? Veux-tu apporter une précision ? C'est bon ? (Oui)

Je m'adresse à Pierre MAHAUT pour lui dire que nous mettrons ce sujet à l'ordre du jour en place suffisante pour que le débat ait le temps nécessaire.

VIII. Remise des médailles d'or

M. LE PRESIDENT. - Je vais tout d'abord appeler à mes côtés M. Maurice VIAUD.

Maurice VIAUD a commencé sa collaboration avec la Fédération, dans la ligue des Pays de la Loire en 1960. C'est dans cette ligue à laquelle il a toujours été fidèle, qu'il a beaucoup œuvré pour notre sport aussi bien en tant que licencié que comme dirigeant et ce à tous les échelons.

Au sein de ses clubs successifs :

➤ Nouvellement arrivé à Nantes en 1960, il se licencie au SPORT NAUTIQUE SABLAIIS,

➤ Ensuite, il rejoindra le SPORT NAUTIQUE DE L'OUEST, où il exercera en tant que secrétaire général jusqu'en 1975.

➤ Puis, il sera sociétaire du club d'ANCRE LA CHAPELLE SUR ERDRE de 1976 à 1986.

➤ Enfin, il rejoint son club actuel le CNBPP en 1987 jusqu'à ce jour.

Au sein de la ligue des Pays de Loire, il a travaillé aux côtés de tous les présidents de ligue en place sans interruption de 1969 à ce jour.

➤ Responsable de la commission voile légère aux côtés du président de Ligue Raoul Civray (69-70) ex-président de la FFVoile

➤ Membre de la commission habitable et du comité directeur sous la présidence d'Henri Rihouey (1971-1980). Il anime et crée de nombreuses courses croisières d'été et tisse ses premiers contacts avec la FFVoile dans la commission du Handicap national avec son futur ami et complice Daniel Pillons. Mais nous y reviendrons après dans le cadre de son parcours à l'échelon national.

➤ Sous la présidence de Joseph Chartois (1981-1991), il endossera avec l'enthousiasme que l'on sait son dossard de délégué fédéral en tant qu'animateur du HN. Il cumule alors les fonctions de créateur, d'animateur de course, de jugeur, d'arbitre, de responsable technique... La liste est longue.

➤ De 1992 à 2000 sous la présidence de Guy Mabo, il s'investira sans retenue pour la bonne marche de belles épreuves comme les vieux safrans, la micro ordre, les dix Nantes-Portugal (le fait d'arme dont il est le plus fier aux côtés de Josée son épouse pendant dix ans), la course croisière des ports vendéens, l'Edhec, la Transquadra...

➤ De 2001 à 2009 le président Youenn Rousse s'appuiera sur Maurice pour diriger la commission habitable de la Ligue en plus de ses missions nationales.

➤ De 2009 à 2012 aux côtés de Serge Raphalen, en tant que vice président de la Ligue et responsable du département habitables (Monotypie, Match Race, Interséries Habitables) il assure avec efficacité toutes ses fonctions et donne chaque jour des leçons d'organisation, d'enthousiasme et de savoir vivre. Maurice est un lettré et un tribun raisonnable, son vocabulaire de qualité lui permet de parler, même des choses les plus contrariantes avec retenue, avec des mots feutrés et d'heureux sous entendus... et si parfois il explose, c'est bref, l'effet n'en n'est que plus saisissant et il sait ne pas en abuser.

Il est connu de presque tous sur cette région, comme Monsieur HABITABLE, Monsieur HN.

Naturellement, son parcours régional, et ses compétences dans l'habitable et plus particulièrement les croiseurs à handicap, l'amène à la fin des années 70 à rejoindre la Fédération encore située rue saint Lazare. Maurice y rejoint la commission des croiseurs à handicap en voie de constitution, alors attachée au comité de haute mer animé par André Viant, pour y représenter les coureurs de sa région. Il fait alors partie des pionniers qui, en compagnie du Général Jacquemin, ont permis de créer, au sortir de la jauge IOR, ce qui est devenu la formule HN.

Maurice en a été le secrétaire sportif, l'animateur du centre de compétence, et en est la mémoire vivante depuis plus de 30 ans. Il y consacre encore beaucoup de son temps, avec Daniel PILLONS, président de la Commission Nationale HN actuelle.

Il est passé du certificat de jauge en papier carbone, à l'internet haut-débit et aux réseaux sociaux. Mais en fait il est un réseau social à lui tout seul !

Le nom de son bateau était : « Sait-on jamais ».

Eh bien avec Maurice, on peut toujours tenter une question, en se disant : Sait-on jamais, il a peut-être la réponse...

Compétence, gentillesse, attention et dévouement sont les qualités qu'il a déployées pour assurer le succès de ses missions bénévoles à quelque niveau que ce soit.

Pour être complet sur le parcours exemplaire de Maurice, il ne faut pas oublier qu'il exerce aussi des fonctions d'arbitrage, en tant que jugeur régional, national mais aussi comme juge et comité de course régional.

Je ne peux achever ce parcours sans citer « sa collaboratrice », comme il dit, et épouse Josée qui l'a assisté tout au long de ces années, sur les bords de plans d'eau et à l'organisation des régates...

C'est pour toutes ses raisons et son engagement sans faille pour le sport de la voile, et tout particulièrement pour le HN, et à tous les niveaux, que j'ai souhaité honorer ici devant vous Maurice VIAUD en lui remettant la médaille d'or de la FFVOILE.

M. VIAUD. - C'est évidemment avec beaucoup d'émotion que je me retrouve sur cette estrade et avec de tels mots et comme vient de le dire Jean-Pierre en plus avec la nouvelle médaille qui, j'espère, sera doublée par beaucoup de médailles aux Jeux de l'année.

Tu as dit toutes les équipes qui, depuis 50 ans, ont travaillé avec moi y compris mon épouse qui, si elle n'est plus sur les régates mais elle continue à m'aider dans l'ombre étant donné mes grandes capacités informatiques connues. Là, je n'ai plus rien à vous dire si ce n'est merci et que tant que la santé tiendra je serai avec vous.

M. LE PRESIDENT. - Je vais maintenant appeler à mes côtés M. Marc LAURENT.

Coureur de 470, Marc a commencé dans la région parisienne au club de l'ASAP (aéroport de Paris)

Marc a obtenu de nombreux résultats internationaux :

➤ Titre de Champion de Monde en 1975 à Watertown aux USA équipé de son complice Roger Surmin, qu'il a formé comme équipier en travaillant beaucoup ensemble la communication à bord. Il faisait alors partie d'une Equipe de France de 470, très forte.

➤ Sélectionné aux JO de 1976 toujours avec Roger Surmin.

Très vite, après les JO de Montréal, il quitte l'aéroport de Paris où il travaillait, pour prendre un poste d'entraîneur national en 470 pour la Préparation Olympique de 1980, sur proposition de Philippe Grandou, DTN de l'époque.

Il met en place une équipe de coureurs performante et développe une forte dynamique avec cette équipe dans tous les domaines : voiles, mesures de voiles, optimisation des gabarits, recherches diverses...

Passionné par ce nouveau défi, et par tout ce qui touche l'amélioration de la performance, de la technologie, de l'architecture, et perfectionniste, il dynamise des équipes de coureurs très innovateurs dans les nombreux domaines. Il travaille sur les coques, les voiles, les mâts et il met au point toutes les mesures de voiles en statique...

Après cette dynamique, lancée avec les 470, il passe avec le même succès sur la série des Flying Dutchman pour la Préparation Olympique de 1984.

En parallèle, il dessine un petit FD « L'Equipe » qu'il mettra au point et qu'il lancera. Il animera et développera la série avec une motivation et un dynamisme unique. Ce sont les « Equipées bleues » où, accompagné par tous les coureurs de l'Equipe De France de Flying Dutchman, il formera des générations de coureurs, formant aussi des jeunes en équipage leur donnant le goût du double ; ils s'appellent Vincent Garos, Stéphane Christidis, Pierre Leboucher, Claire Leroy tout en multipliant les apports techniques, tactiques, en s'appuyant sur des parcours innovants et ludiques.

Avec cette même équipe de Flying Dutchman, il organise des séjours en montagne, des grandes randonnées, telles que la montée de l'aiguille du Midi en passant par la Vallée blanche en initiant nombre de coureurs, tels Laurent Delage, Thierry Peponnet, Thierry Poirey, Didier Bernard, Florence Lebrun et bien d'autres.

Amoureux de la montagne, passionné de photos de montagne, de paysages et de nature mais, paradoxalement, il est peu à l'aise en haute mer qu'il appréhende à cause d'un mal de mer chronique.

On attend toujours de lui faire découvrir les mers lointaines, les destinations exotiques, et, pourtant il aime le soleil, les mers bleues, les plans d'eau d'entraînement méditerranéens, plus qu'Atlantique, avec une petite préférence pour Hyères.

Compétiteur avant tout, il n'aime pas trop s'éloigner des côtes !

Entraîneur de haut niveau sur de nombreux bateaux, il a toujours été sensible à la formation des jeunes, à leur accompagnement et leur encadrement.

Perfectionniste dans tous les domaines jusqu'à passer des jours et des nuits sur l'informatique, sur la mise au point de tableaux interactifs ou dans des discussions passionnées et partagées.

Apprécié de tous, pour sa discrétion et son professionnalisme, il a accompagné les meilleurs vers les plus beaux titres en voile olympique.

Et comme vous le savez sans doute tous, il a pris sa retraite professionnelle tout récemment. Cela lui permet de pouvoir se consacrer pleinement à toutes ses passions énumérées précédemment, en fonction des saisons et, je l'espère, surtout à la voile.

C'est un homme fondamentalement bon et compétent. C'est pour toutes ces raisons et son engagement sans faille pour le sport de la voile, que j'ai souhaité aujourd'hui l'honorer devant vous, en lui remettant la médaille d'or de la FFVoile.

M. LAURENT. - Je suis très ému ; c'est normal. C'est l'aboutissement et la fin de ma carrière. Je suis surtout très honoré par cette marque de reconnaissance de la Fédération. Je suis très surpris.

Je voudrais profiter du micro pour adresser mes remerciements à toute la Fédération pour toutes ces années passées ensemble. Il y a bien sûr les élus avec qui j'ai eu souvent des relations, mes collègues entraîneurs et le personnel fédéral.

J'ai une pensée pour mes parents qui m'ont fait connaître la voile, qui m'ont encouragé dans mon parcours sportif. J'ai une pensée aussi pour mon équipier, Roger Surmin, avec qui j'ai beaucoup appris et avec qui j'ai aussi vécu de grands moments, et Philippe Grandou qui m'a mis le pied à l'étrier, qui m'a, au lendemain de la participation aux Jeux, proposé d'emblée un poste d'entraîneur national ; je suis passé directement du statut de coureur au statut d'entraîneurs. Je

n'oublie pas non plus Philippe, notre DTN et Jean-Pierre qui m'ont fait confiance de nouveau pour la préparation des Jeux d'Athènes et Pékin.

J'ai exercé dans le sport le plus beau des métiers ; c'est un métier de passion ; on vit des moments superbes, les Jeux olympiques entre autres. Ce sont des moments exceptionnels dans la vie d'un sportif, surtout quand on peut rappeler au pays la médaille d'or.

En dehors de ces grands événements, c'est le quotidien auprès des équipes qui est surtout exaltant. Etre au contact de jeunes hyper motivés, en pleine forme, en pleine santé ; ils savent pourquoi ils sont là, qui ont un objectif bien déterminé. Il n'y a rien de plus exaltant, rien de plus super. En plus, on passe son temps dans des lieux qui ne sont pas les plus laids de la planète et on ne sait pas ce qu'est l'hiver parce que l'on est dans l'hémisphère sud à ce moment-là.

J'ai passé de belles années à la Fédération.

Je voudrais parler d'un sujet qui m'est cher, Jean-Pierre l'a évoqué, c'est le double, en particulier le double jeune. Quels sont les intérêts spécifiques du double ? On n'est pas seul, cela paraît trivial mais c'est aussi l'essentiel. A deux, on est beaucoup plus intelligent, il faut gérer et mettre en place une coordination et un niveau de la performance. Sur le plan sportif, c'est tout d'abord la qualité des relations que l'on a su établir avec le partenaire. Les plaisirs que l'on peut partager sont décuplés du fait que l'on a son partenaire avec soi. Cela m'a changé, notamment dans ma relation aux autres. C'est pourquoi j'ai voulu que les jeunes puissent emprunter cette voie, et dès le plus jeune âge. C'est pour cette raison que j'ai créé « l'Equipe ». Ce n'était pas pour faire un nouveau bateau bien qu'il y en ait peu d'adapté à cette époque. Ce n'était pas pour gagner de l'argent parce que j'en ai beaucoup gagné.

Si, dans les années 80/90, on a su créer une belle activité, jusqu'à plus de 90 équipages dans des rassemblements nationaux, cela fait quand même 180 gamins avec une belle activité sur le handicap, il faut bien dire qu'à partir des années 2000 il y a eu une réelle décroissance. Le constat d'aujourd'hui c'est que l'on touche le fond. Je crois qu'il y a eu une démission des structures de la Fédération des clubs en particulier. Le double est plus compliqué, c'est plus difficile, il faut gérer des équipages qui se font et se défont, des parents qui doivent s'entendre, qui doivent collaborer. C'est plus compliqué, et on cède à la facilité. Un bateau, une voile, un gamin. C'est plus simple mais la facilité n'a jamais généré grand-chose.

Le double s'appuie, et c'est ce que l'on doit défendre, sur des valeurs essentielles. C'est le respect de l'autre en priorité, la solidarité, le partage et la tolérance, des choses essentielles que l'on doit inculquer aux gamins surtout à l'âge où ils sont en pleine construction de la personnalité. C'est important et c'est ce qui fera que l'on en fera des bons citoyens, que l'on préparera peut-être à leur futur métier où ils vont travailler en équipe.

Pour toutes ces choses, il est essentiel de profiter pour rebondir, c'est l'opportunité. On a la chance d'avoir un sport où l'on peut pratiquer à la fois en individuel et en collectif. On n'a pas le droit de couper une branche ; je parle des jeunes. Beaucoup de l'accès à la compétition en minimes se fait sur Solitaire alors que, par la suite, on sait bien que la vie en solitaire ce n'est pas très bien. La majorité des adultes naviguent en double ou en équipage. On n'a donc pas le droit de ne pas faire profiter les jeunes de cette culture. Si l'on veut la relancer au niveau des jeunes, il faut partir des valeurs car elles justifient nos actes, et c'est ce qui donne du sens.

Voilà le message que je voulais vous faire passer. Merci de m'avoir écouté et encore une fois un grand merci à vous tous.

M. LE PRESIDENT. - J'appelle maintenant M. Henry GRAVELEAU.

Un intervenant. - Il n'est pas encore arrivé.

M. LE PRESIDENT. - Ce n'est pas très grave. Nous verrons cela tout à l'heure. D'ici là, nous avons une autre personne à honorer. Je vais appeler M. Pierre MAHAUT, président de la ligue Ile-de-France.

Maintenant que Pierre est avec moi, nous allons appeler M. Pierre TOUREAU.

M. MAHAUT. - Tout le monde connaît Pierre TOUREAU. Pierre TOUREAU fait partie du club de voile des Boucles de Seine. C'est un club qui a été créé en 1933 ; Pierre TOUREAU en été déjà. Il a toujours été fidèle à son club. Il a occupé non seulement tous les postes dans ce club jusqu'à en être très longtemps président. Il a ensuite été président de comité départemental, président de ligue et vice-président de la FFVoile. C'est un long bail et un long chemin.

M. LE PRESIDENT. - Vous connaissez le célèbre rapport qui porte son nom quand il s'est occupé très activement de nos activités. Aujourd'hui, on peut fêter ses 80 années de participation active dans son club. C'est quelque chose de tout à fait significatif que vous pouvez mesdames et messieurs applaudir.

Cette très longue période montre qu'un club n'est pas seulement un endroit où l'on passe et on pratique, c'est aussi un endroit où l'on s'attache, on a des racines. C'est toute une micro société dont on fait partie, qui porte l'activité que l'on aime pratiquer, pour nous le sport de la voile.

Pierre est ici un merveilleux exemple de ce que la voile apporte la longévité. Pierre est aussi un animateur de la série des « Vent d'Ouest ». Il a l'habitude de régater dans son club et de se déplacer, sur l'Open de France l'année dernière. C'est un grand modèle. Voilà comment le sport de la voile peut nous conserver en forme physiquement et intellectuellement, je vous le garantis aussi.

Pour tout ceci, Pierre, nous souhaitons par pure amitié -on vous a déjà remis la médaille d'or de la Fédération- là, nous vous faisons un petit cadeau au nom de tous nos amis et de l'assemblée générale.

M. TOUREAU. - En 80 années, c'est inouï ce que j'ai pu voir de voiles.

Tout d'abord, je suis resté comme on vient de le dire toujours dans le même club. Il a peut-être changé de nom, de plan d'eau mais c'était exactement le même club. J'ai l'intention d'y rester encore.

Pour ce qui concerne les classes, là, j'ai été obligé de changer de classe, parce que les classes disparaissaient au fur et à mesure que je vieillissais. J'ai commencé par un petit dériveur le plongeon. Je ne sais pas si certains le connaissent. Ensuite, juste un peu avant la guerre est arrivé le Sharpie 9m² ; cela a été la grande envolée ; tout le monde voulait faire du Sharpie 9m². Au retour de la guerre, le Caneton à restriction a fait les beaux jours de tous les clubs de la région parisienne notamment et aussi de certains endroits en France. Le Caneton lui aussi vieillissait, et on l'a transformé en 505. J'ai participé à ces essais que l'on conduit à la réalisation du 505. Le 505 a été le roi de tous les bateaux pendant de nombreuses années, et il l'est encore du reste. Un beau jour, sur la plage de La Baule, après une régates en 505 où avec André CORNU on avait chaviré et que l'on n'était pas capables de remonter dans notre bateau, on s'est dit qu'il fallait que l'on trouve un autre bateau un peu plus stable d'où l'idée est venue de mettre une quille pour un 470 un peu plus gros. Voilà comment est né le vent d'Ouest et comment je peux encore en faire aujourd'hui. Merci.

M. LE PRESIDENT. - J'appelle Henry GRAVELEAU qui vient d'arriver.

Sa phrase : « Je veux que les coureurs puissent bien vivre de leur métier ».

Il suffit de dialoguer quelques instants avec Henry GRAVELEAU, Président de la Classe Figaro Bénéteau depuis 2000 jusqu'à 2011 pour comprendre que ce passionné de vitesse est avant tout un amoureux de la mer et des marins, et de la Vendée, peut-être même du bocage, sait-on jamais. Enfant, il aurait aimé être pilote d'avion de chasse. Son destin familial va en décider autrement. En 1966 les frères Graveleau créent leur entreprise de transport, à la Verrie en Vendée. Henry, qui développe déjà un sens particulier du contact, va prendre la direction commerciale.

Mais l'homme qui voulait piloter des chasseurs a une passion, celle de la vitesse et de la compétition. Tout en participant au développement d'une des plus belles réussites d'entreprise de Vendée, Henry GRAVELEAU mène avec succès une carrière de pilote de course automobile en amateur. Lors du Rallye de la Baule, il fait une sortie de route qui aurait pu lui être fatale. Il faut choisir : continuer la compétition automobile ou se consacrer à l'entreprise. Ce sera le transport routier.

Il garde un souvenir mémorable de sa rencontre avec la voile et la mer. C'était sur la plage de Boisvinet à St Gilles Croix de Vie par une journée de gros temps : mer démontée, vent fort, personne en mer. Sans grande expérience de la navigation, avec son frère, ils mettent leur Brigantin à l'eau, enchaînent en catastrophe les virements de bords et manquent d'exploser le brave voilier sur les rochers.

Pour Henry, c'est une découverte : la mer est un espace où son goût pour les sensations fortes peut trouver à s'épanouir !

Henry achète alors un premier voilier et navigue beaucoup. Sa nature est la même sur l'eau que sur la route : dès qu'il aperçoit une autre voile, il n'a qu'une envie, la rattraper et la dépasser ! Après quelques années de pratique, il acquiert un Sélection du chantier Jeanneau, bateau mythique du Tour de France à la Voile et se lance, sous les couleurs de Port la Vie, dans la compétition. Avec le soutien du chantier et du port de plaisance de St Gilles Croix de Vie, il remporte de nombreuses courses dont le Spi Ouest France et la Semaine de la Rochelle.

En 1992, sa vie prend un tournant. Il quitte progressivement les rênes d'une société devenue l'un des leaders du transport routier national et international et qui emploie plus de 2 000 personnes. Il quitte son Sélection pour un 45F5, voilier amiral de chez Bénéteau. Toujours sous les couleurs de Port la Vie, il continue à étendre la renommée de la cité gillocrucienne en participant à de nombreuses courses et régates.

C'est en 1994 que son sillage croise celui de la Classe Figaro Bénéteau lors de l'organisation, à St Gilles Croix de Vie, de la première Solo CGMer Port la Vie, Grand Prix du Championnat de France en solitaire. Fort de ce premier succès, sous l'impulsion du Conseil Général de la Vendée, la Ville de St Gilles Croix de Vie, berceau du Figaro Bénéteau, lance le Vendée Défi, véritable course contre la montre entre St Gilles Croix de Vie et l'Île d'Yeu. Henry, nouveau président du Cercle Nautique et de Port la Vie prend la responsabilité de son organisation.

Depuis 2000, date à laquelle il a succédé à Laura Vergne en qualité de Président de la Classe Figaro Bénéteau, Henry GRAVELEAU a enchaîné les mandats et mené à bien de nombreux projets, au rang desquels le lancement du Figaro Bénéteau 2 fait figure de réussite incontestable. Passionné et résolument à l'écoute des marins, ce Vendéen, ancien chef d'entreprise, a relevé de nombreux défis et fait de l'association une référence en matière de monotypie et de gestion de la course au large professionnelle.

Douze ans après, il a choisi de passer la main à un « fils de la famille ». Pour la première fois de son histoire, c'est en effet un coureur qui prend les rênes de cette belle maison.

Henry GRAVELEAU, président sortant dit : « Je ressens une certaine nostalgie à l'heure de quitter la présidence de la Classe Figaro Bénéteau. Je suis fier de ces années passées et je veux surtout retenir le fait que j'ai toujours bénéficié du soutien indéfectible des coureurs, même dans les moments difficiles. La réussite du Figaro Bénéteau 2, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est également un beau motif de satisfaction ».

J'ajouterai pour ma part, à titre personnel, que nous avons avec Henry des relations plus que courtoises, très amicales et de gestion autour du développement du championnat de France de course au large en solitaire. Cela a été une affaire qui paraît simple et évidente quand on en voit simplement le résultat, qui en fait, dans sa construction, n'a pas toujours été aussi simple ni aussi évidente.

J'ai surtout particulièrement apprécié, c'est quand je rencontrais le président de la Classe Figaro Bénéteau, Henry GRAVELEAU, je savais qu'à la fin de notre entrevue il y aurait toujours une solution. Henry est un ami, un homme particulièrement positif avec lequel on trouve des solutions positives pour la voile.

C'est pour son engagement pour le sport de la voile, et plus particulièrement pour la classe Figaro Bénéteau, que j'ai souhaité honorer ici devant vous Henry GRAVELEAU et lui remettre la médaille d'or de la FFVoile.

M. GRAVELEAU. - Je n'ai vraiment pas grand-chose à dire après le président. Etre 12 ans à la Classe Figaro, cela a été pour moi quelque chose de très intense. Dès le départ, je me suis demandé si je prenais la Classe ou pas. Comme tu le disais tout à l'heure, j'ai dirigé avec mes frères une entreprise de transport. Je me suis dit que j'ai commandé 1 500 chauffeurs environ, je dois pouvoir arriver à maîtriser une centaine de figaristes. Finalement, je me suis aperçu qu'il n'y avait pas tellement de changement entre les chauffeurs, les figaristes ; ce sont tous les deux des solitaires. Ce sont des gens passionnés par leur métier. Pour être figariste ou chauffeur, il faut être vraiment passionné par son métier ; ils ne comptent pas les heures ; maintenant, ils les comptent sur la route, mais ils ne les comptent pas quand ils sont à terre. Tout cela a fait que je n'ai pas eu beaucoup de soucis de ce côté-là. J'ai toujours eu le soutien des coureurs. Je n'ai jamais pris une décision sans que le bureau de la Classe soit d'accord. Cela n'a pas toujours été facile, entre autres quand il a fallu construire le Figaro Bénéteau 2. Cela aurait été pareil avec les chauffeurs si vous leur dites qu'il faut construire un camion, vous avez 1 500 chauffeurs, vous avez 1 500 camions différents. A la Classe, cela a été la même chose.

J'avais choisi une commission de garçons de tous les âges, puis des jeunes à l'époque Tabarly... Mon travail a été surtout de bien les maîtriser et de leur dire de s'arrêter quand ils allaient vraiment trop loin. Finalement, je suis vraiment très satisfait du résultat parce que cela fait une dizaine d'années que ce Figaro Bénéteau 2 est là et tout le monde en est très content. C'est un bateau qui est sûr avec lequel on peut traverser l'Atlantique. Avec le Bénéteau 1, il fallait une dérogation pour traverser l'Atlantique. Avec le Bénéteau 2, on peut traverser l'Atlantique sans dérogation. On a eu très peu de problèmes de mâts entre autres, car c'est souvent le problème. Je me souviens qu'à l'époque c'était Jean Le Cam qui s'occupait de la mâtère qui me disait : Henry, il faut que l'on ait un bateau qui peut faire un tour complet avec ses voiles et qu'il ressort avec le mât debout. Figurez-vous que c'est arrivé à Jeanne Grégoire qui a fait un tour complet avec son bateau, elle est sortie et le mât était toujours debout. En dehors des accidents, -on a rencontré des cargos entre autres- il y a eu exactement deux, depuis 12 ans, mâts cassés lors d'une course dus au mauvais temps. Quand on voit sur certains autres bateaux des mâts qui dégringolent, quand c'est bien construit et bien calculé, et c'est calculé par les marins, cela réussit.

Je suis vraiment très honoré de recevoir cette médaille. La voile a toujours été pour moi une passion après celle de la voiture mais, comme tu le disais tout à l'heure, mes frères ont tapé sur la table lors de mon dernier accident. J'en avais eu aussi un aux 24 heures du Mans, qui n'était pas loupé. Ils ont dit : ou tu restes dans l'entreprise ou tu arrêtes. J'ai fait la découverte de la voile avec un de mes frères à Boisvinet et je me souviens il y avait un CRS qui est venu nous voir pour

nous dire qu'il ne fallait pas sortir, et on est quand même sortis. Bien entendu, on est partis pas très loin et on s'est aperçus tout de suite que l'on aurait mieux fait de ne pas sortir. On est revenus. A la plage de Boisvinet, il n'y a qu'un rocher à peu près au milieu de la plage et j'ai demandé à mon frère s'il savait comment on allait arriver. Il m'a dit qu'il n'y avait pas de problème : tu te mets derrière, tu sautes et tu retiens le bateau. Quand on est arrivé, le CRS était là, il n'y avait pas grand monde sur la plage, il m'a dit tu sautes, je n'avais pas pied, et le bateau est parti dans le rocher et il a explosé tout l'avant du bateau. Le CRS est venu et nous a dit ; je vous l'avais dit, et voilà. Cela m'a servi de leçon et je peux vous dire que, maintenant, je fais vraiment très attention quand je prends la mer. Je fais toujours du bateau mais avec une vedette.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Après ce moment d'émotion et l'intérêt sur le passé de ces grands personnages, je vous propose de passer au vote des membres au conseil d'administration.

IX. Election au conseil d'administration

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Je vais demander à Eric MARLIOT de me rejoindre pour la présentation des bulletins de vote.

Pour l'instant, je vais vous présenter les deux candidatures pour un poste :

➤ Au titre des associations locales :

M. Jean-Pierre EVRARD, né le 30 mars 1950, retraité, licencié FFVoile au sein de l'association affiliée « Bairon Visteon Voile » Il est le président du club.

Sa profession de foi c'est :

« Président d'un petit club dans les Ardennes situé en zone rurale sur un lac de 82 ha, je suis bien au fait des conditions de fonctionnement des petites structures.

Aussi, souhaiterais-je pouvoir être leur porte-parole, apporter mon expérience en la matière, défendre et promouvoir cette catégorie de clubs, aider ces structures à se développer et à s'inscrire dans une politique Fédérale.

Rejoindre l'équipe du Conseil d'administration, représenter les associations locales et travailler sur l'ensemble du sujet, serait pour moi un aboutissement, convaincu que chaque goutte d'eau forme un ruisseau... qui rejoint l'océan ».

☐ M. Jean-Pierre LOSTIS, né le 18 juin 1957, Dirigeant de société, licencié FFVoile au sein de l'association affiliée « Yacht Club de l'Ile-de-France ». Président du Yacht Club de l'Ile de France (YCIF)

Profession de Foi :

« Mettre au service de la FFVoile, au sein d'une équipe réunie autour du Président Jean-Pierre Champion :

➤ *Mon expérience et mes compétences acquises au niveau de la voile :*

** Par une pratique régulière, depuis plus de 40 ans avec de nombreuses années de compétition au niveau national, tant en voile légère, en quillard de sport qu'en yachting classique.*

** Par des responsabilités de dirigeant de structures associatives et notamment la présidence, depuis près de 10 ans, d'un club actif comme le YCIF.*

➤ *Mais aussi mon expérience et mes compétences professionnelles acquises depuis plus de 20 ans dans le domaine de la communication corporate et événementielle.*

➤ *M'engager dans la réflexion et la mise en œuvre de solutions pour développer et faire évoluer le sport de la voile en général. Plus particulièrement, je pense pouvoir contribuer efficacement dans les domaines suivants : la pratique de la voile légère ainsi que le cadre d'exercice des dirigeants de club ».*

Voilà les deux candidats avec leur profession de foi exposée pour lesquels vous allez voter et dont Eric va vous donner les modalités de vote.

(Eric MARLIOT indique les modalités de vote)...

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Vous avez donc toutes les consignes pour bien voter. On se retrouve ici à 14 heures 30 pour la suite de nos débats.

La séance est suspendue à 12 heures 43.

X. Proclamation du résultat de l'élection au conseil d'administration

Est élu au titre des associations locales avec 55 % des voix M. Jean-Pierre LOSTIS.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Bienvenue à M. LOSTIS au conseil d'administration.

XI. Projection du film sur le record du trophée Jules Verne

XII. Modifications du règlement intérieur et du règlement financier

M. MARLIOT. - Je vais vous faire une présentation des textes du domaine de compétence de l'assemblée générale, comme très régulièrement maintenant, avec les modifications concernant essentiellement le règlement intérieur et le règlement financier. Dans les documents que l'on vous a adressés, il n'y a pas de modification des statuts cette année.

Nous avons fait cela en collaboration avec le CDES, Centre du droit et d'économie du sport de Limoges. Vous avez reçu avec le CDROM les textes en mode corrigé et une note de synthèse mettant en exergue les différentes modifications que l'on soumettra à votre approbation.

Nous avons préparé un PowerPoint thématique de façon à ne pas suivre forcément, même si l'on présentera le règlement intérieur et le règlement financier, de façon à venir sur les différents thèmes principaux de ces modifications. C'est plus un toilettage que nous faisons régulièrement de nos textes.

Tout d'abord concernant le règlement intérieur, le conseil d'administration, art. 27 concernant la fin du mandat des membres du conseil d'administration avec une élection partielle. La modification concerne la présentation des candidatures en cas d'élection partielle. La proposition est que les ou le candidat(s) puisse(nt) adresser une lettre de motivation à la place du projet politique général. C'est ce que l'on a demandé aux candidats qui s'étaient présentés cette fois-ci parce que nous ne sommes pas dans le cadre de scrutin de liste en cas d'élection partielle mais nous sommes bien sur un scrutin soit uninominal soit plurinominal. Une lettre de motivation apparaît plus appropriée que le projet de politique général.

Concernant les membres affiliés avec l'art. 59 concernant les obligations générales des membres affiliés. C'est plus une précision de terminologie de détail. L'ancienne version mettait en avant que, parmi les obligations, le club ne devait pas organiser d'événements nautiques sur le plan d'eau et/ou sur le port de base d'un autre membre affilié sans qu'une convention d'organisation n'ait été signée entre eux. Nous proposons de remplacer événements par activités. C'est du cosmétique mais cela permet d'être plus clair et plus complet, la notion d'activités correspondant bien à tous types d'activités que vous pouvez mettre en place dans le club.

Art. 76 concerne la délivrance directe des licences par le siège, par la Fédération. C'est possible aujourd'hui dans le cas des personnes où les responsabilités fédérales recommandent de conserver une neutralité par rapport aux membres affiliés ou aux licenciés. On pense aux membres des commissions de discipline, aux membres du jury d'appel, par exemple, mais également pour tout autre personne qui en fait la demande en raison d'une situation particulière sur décision du président de la FFVoile. Cette précision n'est pas une nouveauté mais plus une clarification par rapport à la rédaction actuelle, qui faisait mention de la notion d'opportunité pour le rattachement du licencié à un membre affilié. Cette notion d'inopportunité ne nous semblait pas très heureuse. On a préféré le réécrire en marquant cette situation. Très concrètement, c'est lorsqu'un partenaire de la Fédération souhaite aller sur un événement, souhaite inviter des VIP sur cet événement et ne souhaite pas en tant que partenaire plutôt prendre une licence dans un club ou un autre mais plutôt au niveau du siège fédéral pour ne pas mettre en avant tel ou tel club. Voilà le cas particulier mentionné à cet article dont on vous propose la nouvelle rédaction.

Le scrutateur général, c'est l'art. 18 relatif à l'assemblée générale et en particulier aux opérations de vote à l'assemblée générale. En l'occurrence, la modification concerne la durée des fonctions du scrutateur général et, ce scrutateur général désigné par le bureau exécutif le serait maintenant pour une durée indéterminée si vous l'acceptez, ce qui nous éviterait chaque année de mettre cela à l'ordre du jour du bureau, sauf si le scrutateur général démissionne ou si le bureau souhaite changer de scrutateur général, cela va de soi. On est plutôt dans la continuité d'une année sur l'autre. C'est plus pratique de fonctionner de cette manière.

Les voies de recours internes, c'est la création d'un nouvel article, art. 86 qui prévoit l'inscription du principe de l'obligation d'épuiser les voies de recours internes avant tout contentieux, et cela afin de tenir compte d'une nouvelle jurisprudence du Conseil d'Etat, c'est-à-dire que selon cette jurisprudence, le fait de ne pas prévoir dans nos textes l'obligation d'épuiser les voies de recours internes permettrait, avant l'appel notamment, d'aller devant les juridictions de

l'Etat. Il nous a semblé que ce n'était pas très heureux, qu'il fallait aller au bout du processus avec les voies de recours internes. Un point pour lequel cela ne s'appliquerait pas, c'est pour la conciliation puisqu'il est marqué dans le code du sport que, dans le cadre de la conciliation, on peut directement saisir le conciliateur sans même attendre les voies de recours. Evidemment, comme c'est le code du sport qui prévoit l'inverse, cela ne peut pas s'appliquer mais, dans tous les autres cas, on pourrait appliquer ce dispositif si vous en étiez d'accord.

Pour terminer sur le règlement intérieur, cela concerne le règlement disciplinaire anti-dopage. C'est la suppression de l'annexe 3 du règlement intérieur. Ce règlement disciplinaire anti-dopage annexé au sein du règlement intérieur deviendrait un règlement autonome. C'est une obligation qui nous est imposée par le ministère des sports, cela ne change absolument rien sur le fond ; cela ne change même rien sur la forme puisque, même si ce n'est plus une annexe, il faudra quand même d'après le code du sport en cas de modification passer devant l'assemblée générale qui validera ou pas la modification qui souvent nous est imposée par le ministère. A notre avis, c'est un point de détail ; comme c'est imposé par le ministère, on a fait en sorte de répondre à cette obligation. Je précise d'ailleurs que vous avez fait des modifications l'an dernier sur ce règlement disciplinaire et le ministère nous ayant dit à l'époque -on vous l'avait signalé- que si l'on ne modifiait pas l'ensemble du règlement disciplinaire tel que demandé -cela va aussi de pair avec cette demande- la subvention serait bloquée. Vous comprenez l'importance de modifier ces éléments.

Sur le règlement financier, beaucoup de toilettage plus que des changements de fond. Tout d'abord, la notion de trésorier adjoint est ajoutée dans l'ensemble du document. Vous avez pu voir qu'on l'avait repris un peu partout. L'ancienne version ne mentionnait que le trésorier et pas le trésorier adjoint. Or, dans les faits, notre fonctionnement actuel maintenant met en avant le trésorier adjoint avec notre trésorière adjointe, Marie-Thérèse JOURDAS qui intervient dans un certain nombre de cas et d'opérations, il nous paraissait important de le valider en l'intégrant clairement au niveau de notre règlement financier.

La modification de l'art. 4-2 concernant la comptabilité analytique. C'est le fait qu'il faille une information systématique du service comptabilité lorsque les départements et les commissions internes décident de créer des lignes analytiques ou de les supprimer, cela va relativement de soi mais on préférerait l'inscrire de façon à ce qu'il y ait un meilleur suivi par le service comptabilité et afin d'assurer une parfaite relation entre le budget général et les différentes lignes de comptabilité analytique.

L'art. 5-2-3 concerne les cartes bancaires FFVoile. L'idée d'intégrer dans notre règlement financier la possibilité de mettre en place des cartes bleues au niveau du personnel fédéral, désigné par le président, en dehors de deux directeurs qui en bénéficient déjà pour une raison essentielle, cela nous servirait à effectuer très concrètement des opérations d'achat et de réservation sur internet. De plus en plus d'opérations se font au niveau commercial à partir d'internet. Tout cela se ferait dans le cadre d'une sécurité importante, c'est-à-dire que les opérations se feraient après validation des personnes qui ont le pouvoir de les autoriser ou pas avec un montant limité sur le compte rattaché à la carte bleue. Par ailleurs, l'ensemble de ces opérations respecteraient les règles générales d'engagement de dépenses au sein du règlement financier. L'idée est de faciliter notre quotidien et, accessoirement, des économies d'échelle peuvent être faites par internet. Je pense au transport. Cela permet à la Fédération de faire des économies dans le cadre de ces réservations, de ces paiements, par exemple, pour le transport.

Annexe 1 du règlement financier concernant les remboursements de frais avec l'intégration de la notion de représentation fédérale incluant les épreuves sportives. L'idée c'est de combler un vide ou au moins d'apporter une précision pour que soient expressément mentionnées dans ce règlement financier les représentations fédérales dont ces déplacements sur les épreuves sportives et ceci, même si on le fait déjà. C'est ce qui est pris en compte aujourd'hui, c'est-à-dire les réunions institutionnelles, que l'on puisse prendre en compte les différents frais liés à ces Fédérations fédérales. C'est la différence en droit du règlement financier puisqu'on le trouve à la fois sur la restauration, l'hébergement et le transport. Donc, on a reproduit ces modifications aux trois endroits en question.

Annexe 1, lorsque des nouveaux barème sont mis en place pouvant être différents des forfaits de remboursement prévus au règlement financier, il est expressément prévu que cela nécessitait l'autorisation, en l'occurrence du bureau exécutif chez nous. Cela concerne essentiellement les transports deuxième classe par exemple, la S.N.C.F. ou des frais kilométriques. Par exemple, pour le haut niveau, on peut tracter un véhicule avec une remorque, il y a un barème particulier. On est dans la dérogation et la dérogation impose la décision d'un organe décisionnel de la Fédération, en l'occurrence le bureau exécutif. On a voulu reporter cela dans le règlement financier qui vous est soumis.

Avez-vous des remarques ou des questions ?

Un intervenant. - C'est au sujet de l'article consistant à remplacer le mot « événements » par « activités » ; je ne pense pas que ce soit simplement un

changement de pure forme car les deux mots n'ont pas du tout le même poids. Pourrait-on revenir sur l'article et pouvez-vous nous expliquer les raisons ?

M. MARLIOT. - Pour nous, très clairement aujourd'hui, ne pas organiser d'événements nautiques sur le plan d'eau ou sur le port de base d'un autre membre affilié... c'était la mention précédente, il fallait très clairement et c'est toujours comme cela qu'on l'a conçu dans notre texte, concevoir la notion d'événement comme une notion d'activité au sens large. Quand je dis que cela ne change pas c'est parce que, dans nos textes, jusqu'à maintenant, on n'a pas appliqué « événement » dans le sens d'événement nautique. On est bien sur tout type d'activités au niveau de ce membre affilié. C'est la raison pour laquelle on a voulu modifier.

Le précédent intervenant. - Cela change la portée de l'article. Dans le mot « événement », il y a une notion d'exceptionnalité. Un événement peut être une manifestation sportive. Elle n'est pas régulière. Une activité peut être une activité d'école de voile ; ce n'est plus du tout la même chose.

M. MARLIOT. - C'est exactement cela.

M. LE PRESIDENT. - Très clairement, cette modification est plus protectrice des clubs en place. Pour un nouveau club, nos textes nous posent un certain nombre d'inconvénients de temps en temps. On a des clubs très implantés qui font toute une histoire quand des clubs nouveaux se créent. Est-ce bien ou mal ? On n'a pas d'a priori sur le sujet. Toujours est-il que nos textes de Fédération et la loi sur le sport ne font qu'un, s'ils respectent les règles, on doit les affilier, donc on les affilie. Ensuite, cela peut poser ensuite un certain nombre de problèmes parce qu'il y a toujours la bonne foi au rendez-vous. Une activité n'était pas faite par l'ancien club, mais par le nouveau parce que c'étaient des gens qui ne s'entendaient pas mais qui vont vivre ensemble, etc. On a généralement des plaintes du club en face et, parmi lesquels, des clubs ont une activité forte, structurée, qui ne posent aucun problème. Leurs plaintes sont d'une certaine manière légitimes. On demande une convention quand il y a ce nouveau club, qu'elle soit signée pour qu'il n'y ait pas de concurrence agressive ou déloyale entre l'ancienne et la nouvelle structure, les deux étant affiliées à la Fédération. S'il n'y a pas cette convention, on a la possibilité de revenir sur l'affiliation qui a été donnée, soit a minima d'arbitrer avec un certain nombre de possibilités réglementaires et statutaires. Aujourd'hui, les clubs en place subissent un certain nombre de situations. On est un peu gêné aux entournures pour arbitrer ce genre de différends. Là, en élargissant, cela nous permet d'avoir un arbitrage plus vaste. En clair, c'est plus protecteur pour le club en place.

Le même intervenant. - C'est une généralisation de l'article ? (Oui)

M. Jean-Marie THELIER. - En clair, cela veut dire que, s'il n'y a pas de convention organisée sur ce plan d'eau, il ne peut pas y avoir d'autres événements d'organiser ?

M. LE PRESIDENT. - Cela veut dire qu'il faut qu'il y ait dans l'année qui suit l'affiliation une convention entre les deux clubs.

M. Jean-Marie THELIER. - S'il n'y a pas de convention ?

M. LE PRESIDENT. - Cela revient devant la Fédération.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Avez-vous d'autres questions ?

M. Henri ROQUES. - Vous avez parlé des nouveaux clubs qui vont se créer. Dans le cadre des clubs qui existent déjà, sera-t-on obligé de créer cette convention ? En effet, l'activité c'est complètement différent de l'événement.

M. MARLIOT. - Ce qui me gêne par rapport à ce que j'entends aujourd'hui, on a changé « événements » par « activités », mais c'est déjà le cas. On l'interprète au niveau de la Fédération, peut-être à tort, comme activité. Dans un certain nombre de cas, cela se fait en bonne intelligence sans qu'il y ait forcément la convention en tant que telle. Cette notion de conventionnement est liée au fait qu'à un moment donné il y aura un point d'achoppement entre deux clubs qui se retrouvent sur un même plan d'eau par exemple. L'idée est d'essayer de, plutôt que de laisser pourrir la situation, trouver une solution avec l'arbitrage de la Fédération mais aussi de la ligue en question. Il y a plein de cas où il y aura des activités -c'est ce qui se passe aujourd'hui- où il n'y a pas forcément de conventionnement. Ne mettons pas plus de procédures là où il n'y en a pas besoin et là où tout se passe bien. L'idée, dans un cadre de conflit éventuel c'est d'éviter que le conflit s'envenime et qu'au final on arrive à une situation de non-retour. On réfléchit à chaque fois, c'était le but de cet article de l'époque qui n'est pas nouveau, de faire en sorte de trouver une solution et une situation par rapport à cela. Généralement, pour les clubs qui existent, cela se passe bien. C'est souvent dans le cadre d'une nouvelle affiliation.

M. LE PRESIDENT. - Clairement, c'est fait pour les nouvelles affiliations. Les gens qui sont ensemble sur le même plan d'eau depuis 20 ans, ce serait malvenu. Il y a le poids du passé.

Si les gens s'entendent et ne signent pas, on n'arbitrera rien du tout.

M. Henri ROQUES. - Donc, pour ceux qui existent et qui fonctionnent bien, il n'y a pas d'obligation ? (Non)

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Avez-vous d'autres remarques ? (Non)

Je sou mets la résolution et on passe au vote.

Les modifications des statuts, du règlement intérieur et règlement financier sont adoptées à l'unanimité.

XIII. Présentation du site Faire de la Voile et des évolutions d'AwoO

M. Patrick DELBAR. - Avec Olivier, nous allons présenter l'état d'avancement du projet de la plateforme fédérale avec l'outil AwoO.

On est dans l'innovation et aussi dans l'outil collectif. Pour une entreprise, c'est vraiment passionnant. Je voudrais souligner la bonne dynamique avec la Fédération et le fait qu'ensemble on innove et on défriche. J'ai d'autres Fédérations qui aimeraient faire pareil que la FFVoile.

On a un site : Faire de la Voile.

Je vais vous montrer sur la carte la répartition géographique des clubs qui produisent déjà sur AwoO ou qui ont décidé de produire. On a une belle couche de clubs sur tout le littoral Manche et Atlantique, pareil en Méditerranée, tout particulièrement Languedoc Roussillon. Des gros clubs commencent à s'y mettre.

Les chiffres ne sont pas publics. Beaucoup de clubs n'ont pas encore mis leurs stages en ligne. Pourtant, actuellement, sur le site de la FFVoile ou sur la quarantaine de boutiques en ligne ouvertes, il y a déjà 41 000 places en vente. On a un objectif entre 80 000 et 100 000 places pour la saison en vente via notre plateforme. Cela ne veut pas dire que tout passera sur internet.

Comment cela fonctionne ? J'ai pris quelques clubs au hasard. On a toute la boutique en ligne, leurs produits. On aura une centaine de boutiques. Le résultat est plutôt satisfaisant avec une boutique en ligne qui va s'ouvrir. Les clubs ont fait de beaux efforts pour que ce soit bien présenté. Chaque club est libre de sa gestion. On est sur un acte d'achat autrement plus satisfaisant en termes d'informations que dans d'autres cas.

Quand on a ces boutiques en ligne, on a les distributeurs. Olivier nous parlera de fairedelavoile.fr, mais cela ne s'arrête pas là. On avait dit que l'on trouverait des distributeurs. On est en train de les trouver. Par exemple, l'Office de tourisme, on discute avec la ligue Aquitaine. On y retrouve tous les produits de son territoire. On est en discussion avec des CRT, par exemple la Bretagne, la vente des produits AwoO de la Bretagne. On espère signer avec d'autres départements. Ce sont des sites ayant des niveaux de fréquentation à 2 millions de visiteurs uniques francophones. Ce sont véritablement d'énormes clés d'entrée. Ce ne sont pas les habitués de nos clubs parce que ceux-là iront sur le site du club. On verra récupérer la capacité de vendre les stages à des personnes qui ne pensaient pas nécessairement consommer. On est en discussion permanente avec de nouveaux clients, des nouveaux distributeurs. L'objectif que l'on s'était assigné avec la Fédération c'était d'apporter de nouveaux clients. Cela se met en place.

Comment cela fonctionne au niveau du logiciel ? On a beaucoup évolué. J'espère que beaucoup d'entre vous sont sur notre forum. Je crois que l'on est 200 à suivre les choses. Ici, on a tous les échanges de messages. Est-ce que cela marche ? On va aller sur Crozon Morgat et regarder toutes ses ventes de l'année. Crozon Morgat a ouvert son site il y a peu de temps. La petite mappemonde c'est une réservation. Cette personne a fait des réservations de stages. Elle a reçu le passeport voile par mail. C'est entré dans le club. C'est un achat datant d'hier. Elle a reçu un livret d'accueil, c'est le guide de navigation. Tout cet ensemble est très fluide. On voit que, sur un achat web, la totalité de l'action a été faite. Cette personne a acheté l'ensemble de ces produits, qui a généré les licences, les livrets de navigation. Les personnes sont inscrites dans les stages et la totalité de l'acte est fait.

On a aussi des ventes qui ne sont pas faites sur le web. Ce sont les ventes à l'accueil. A l'accueil, on n'est pas obligé de payer en totalité son stage. A chaque fois qu'il y a une vente web, il n'y a plus rien à régler ; pour les ventes à l'accueil, il n'y a pas la totalité du règlement, ce qui donne la liberté au club de le faire.

Actuellement, sur les stages, on a énormément de fonctionnalités. Si l'on regarde le planning du club de Crozon Morgat, on peut voir son activité, les stages, les ouvrir, les fermer, l'inscription et ce que donnera le produit sur le web. J'ai pris le permis côtier. Les clubs de voile vendent d'autres activités. On vend même du tennis et du mini-tennis. C'est le club de voile qui le gère. D'autres auront de l'escalade. Certains font de la plongée. Tous ces sports sont intégrés.

C'est la vision du logiciel. Quelques évolutions vont arriver avec les commandes faites par la Fédération. Tout ce qui est stage fonctionne parfaitement bien. On a plutôt un fort taux de satisfaction, créer un stage, faire une inscription, etc., c'est

fluide, cela fonctionne bien. S'il y a un couac, on a une équipe pour le corriger en temps réel. Concernant cette présentation, il n'y a rien sur mon ordinateur, je suis uniquement connecté au web. On a pris cette année un nouvel hébergeur, OVH, premier hébergeur européen qui sécurise complètement les informations. Tous les jours, il y a une sauvegarde totale de la base de données. Dès qu'il y a une action, il y a ce que l'on appelle du mirroring, c'est-à-dire que cette action est copiée dans l'instant sur deux serveurs différents. Si l'on a une panne, une perte, etc., on aura toujours la possibilité d'aller rechercher par ailleurs. On a trois sources d'électricité disponibles sur nos serveurs : l'électricité classique E.D.F., les batteries et le générateur diesel. Ce sont des éléments de sécurité pour les clubs. C'est un niveau de sécurité que l'on ne peut pas avoir en termes de sauvegarde.

Voilà où l'on en est. On a pris du retard. On retravaillé beaucoup du châssis du logiciel. Cela nous a pris un peu plus de temps que prévu. Les adhésions seront livrées la semaine prochaine. En effet, les clubs pourront gérer les adhésions en ligne.

Vous avez, et c'est une nouveauté, deux boutiques en ligne. Vous avez la boutique grand public et la boutique club, les produits club. Il n'y a pas encore de produits club ; c'est une boutique qui pourra être séparée. Vous aurez vos adhésions, famille, individuelle, prise de licence. Vous pourrez comme pour la création de stage, mettre les adhésions.

On aura aussi les locations qui pourront être vendues sur le web et à l'accueil. Avec les locations, il y aura les cours particuliers. La Fédération nous a commandé un module groupe. Les clubs font beaucoup de groupe. Ils ont besoin d'un seul outil de gestion. Par contre, il n'y a aucune vente web sur le groupe. Ce sera un module intégré à AwoO mais sans vente web de façon à ce que les clubs puissent avoir la totalité de l'utilisation, leur plan comptable, un module e-marketing qui fait partie des nouveautés permettant d'avoir un seul type pour gérer le maximum de ces recettes.

Au niveau des clubs, c'est l'inscription aux régates. Ce sera un outil ayant comme objectif surtout de ne pas remplacer de frais. On est dans la logique : je vais sur le web, sur la boutique club, je m'inscris à ma régata, je peux payer en ligne, je peux déclarer un skipper ; s'il y a plusieurs équipiers, je peux déclarer les équipiers. Tout cela arrive au club. Le club a donc un début d'inscription fait en ligne. Derrière cet ensemble, on va vous fournir toute la chaîne d'inscription, c'est-à-dire quand vous créez une régata, vous pouvez dire : obligatoirement, on doit présenter le timbre de sa classe, son bulletin de jauge, son boot de remorquage, que sait-je. En créant votre régata vous créez également le tableau qui sera rempli au fur et à mesure de l'inscription. Vous aurez des inscriptions sur le web, à

l'accueil ; l'objectif sera de simplifier toute la démarche d'inscription. C'est encore un logiciel sous web, c'est-à-dire que vous pouvez avoir trois endroits différents avec chacun un ordinateur qui travaille sur la même régate, la même donnée, gros avantage dans le cadre d'une chaîne d'inscription. Quand tout cela sera fini, on a tout un ensemble de liens qui se font avec les coureurs, envoi de mails, automatiquement l'envoi des règles de course ou du programme de la course, tous ces éléments clés. L'objectif est de faciliter l'inscription à la régate et de bien renseigner le coureur. A la fin, l'export vers FREG. Vous aurez vos noms de l'équipage et de bateau avec un petit point vert, tous ceux-là sont ok, on les exporte vers FREG. On commencera à travailler dessus, notre objectif c'est de faire les premiers tests fin d'année pour que ce soit complètement opérationnel l'année prochaine.

Encore une fois, toutes vos régates seront ici sur la boutique club. Ces deux boutiques sont séparables, c'est-à-dire dans votre site web vous pourrez mettre : inscrivez-vous aux régates, adhérer, inscrivez-vous aux stages de voile.

Un intervenant. - Il n'y a que les licenciés qui peuvent s'inscrire ?

M. DELBAR. - Il faudra une licence. La première connexion sera quand on créera sa régate, on ira la chercher dans le calendrier fédéral et on apportera toutes les données déjà saisies. Il n'y a pas de double saisie par rapport à ce que l'on a fait au calendrier fédéral. Ensuite, on va le compléter avec ses photos.

Pour quelqu'un qui s'inscrit, il donne son numéro de licence et on retrouve toutes ses données. Il y aura la possibilité d'acheter la licence mais uniquement au club organisateur. On leur fera un message d'alerte en leur disant : attention, la saisie de la licence c'est bien mais il faudra que vous ayez votre cachet médical. C'est toute l'interaction que l'on peut trouver.

Une évolution qui peut vous concerner au premier chef, c'est que dans AwoO on a créé, dans le cadre des stages, stages d'entraînement, écoles de sport, etc. Vous pouvez utiliser toutes vos formations, les entraînements, et tous c'est points-là pour qu'il y ait une inscription en ligne. Je sais ce que représente la gestion d'un stage sportif. C'est dommage de voir les entraîneurs passer beaucoup de temps à gérer suis-je inscrit, a-t-il payé... ? L'utilisation de AwoO permettra d'avoir une gestion complètement intégrée et en ligne si vous le souhaitez des stages et des formations. Toute cette offre de stages et de formations, vous l'avez deviné, on va la retrouver sur les produits club. La différence entre les produits club et les produits grand public, c'est que les produits clubs resteront sur votre site et les produits grand public partiront vers les distributeurs.

Un intervenant. - J'ai une question générale sur le moyen de paiement et la façon dont cela fonctionne. Aujourd'hui, vous passez par quelqu'un de spécialisé dans le paiement ou est-ce quelque chose que vous gérez vous-même ?

M. DELBAR. - C'est quelque chose que l'on gère. Paybox c'est en général 2 à 2,5 % de frais ; c'est très cher. Le paiement se fait sur un compte spécifique AwoO dont le système de gestion est cyberpaiement + de la Banque Populaire. On arrive à des coûts bancaires de 0,25 %.

Avec la Banque Populaire, on a réussi à atteindre des prix extrêmement bas, intéressants parce qu'entre une solution qui est la plateforme fédérale où je fais ma propre solution moi-même c'est que l'on apporte à la base une forte économie bancaire. Quand j'ai fait les premiers calculs sur une telle plateforme, j'ai compris que ceux qui gagnent le plus, ce sont les banques, et de loin. Je crois que la Fédération y était pour quelque chose, c'est la Banque populaire, parce que l'on est allé les titiller sur les coûts pour arriver à des prix les plus bas. On paie avec la carte bleue. Il n'y a pas d'autres systèmes que la carte bleue pour payer actuellement de façon à limiter les coûts parce que l'on refacture les coûts aux clubs.

Un intervenant. - Comment faites-vous pour les articles avec ou sans TVA ?

M. DELBAR. - Quand vous générez votre offre dans club manager, vous avez la possibilité de dire que c'est quelque chose qui est soumis à la TVA ou pas, ou la totalité de mon activité n'est pas soumise à la TVA. La semaine prochaine, on met en place le système spécifique à la TVA, c'est-à-dire que vous pourrez dire : je suis entièrement taxé, entièrement défiscalisé ou j'ai une partie taxable et une partie non taxable. On rajoutera la restauration qui n'est pas non plus le même taux de TVA.

Un intervenant. - Donc, les clubs doivent avoir un compte au niveau du système Banque populaire ou y a-t-il un reversement ?

M. DELBAR. - Il suffit d'un compte bancaire. Quand monsieur ou madame Untel a acheté son stage, 345 €, on va calculer la commission que l'on gardera pour nous. On re-transfère le reste de l'argent tous les soirs, et l'argent ira sur le compte du club qu'il soit Société générale, Crédit mutuel ou Banque populaire. Je vous encourage à avoir un compte Banque populaire...

Un intervenant. - De quel ordre de grandeur est votre commission ?

M. DELBAR. - Quand quelqu'un achète sur le club manager, je viens à l'accueil et je fais mon inscription, il n'y a aucune commission. Le logiciel est entièrement gratuit. La totalité est gratuite, boutique en ligne, club, etc. Si vous achetez sur le web, sur le site web du club des Sablais, on prendra 3 %. Si l'on achète sur le site, par exemple de la Bretagne, on prendra 6 % parce que l'on fournit gratuitement toute la technologie au CRT Bretagne pour qu'il puisse vous vendre, la boutique en ligne, les flux, les web services, la maintenance, tout cet ensemble. Le CRT Bretagne, l'office de tourisme de votre coin, etc. peut choisir de prendre 4 % de commission. Cela veut dire qu'au maximum vous avez 10 % de commissions. On a fait le calcul avec plusieurs clubs. C'est là avec AwoO où l'on gagne de l'argent. Le raisonnement doit se situer : sur ce site CRT Bretagne, sur le site Voile et voiliers, sur le site de la Fédération combien de nouveaux clients vais-je capter ? 10 nouveaux clients avec une moyenne de 135 € c'est 1 350 € que vous aurez. On a très bien vu dans toutes les études avec les gens qui aimeraient bien aller sur l'eau et les gens qui y vont réellement, même sur le site du lieu de vacances, il y a une grosse différence. Notre objectif sera de vous faire gagner de l'argent via ces distributeurs : avoir des clients que vous n'auriez jamais eus. Je suis persuadé que très vite ce sera 50 et 100 nouveaux clients que l'on apportera. C'est tout cela qui est la recette supplémentaire.

C'est une logique de développement collectif de la voile et de crédibilité de la voile. Ce développement doit rapporter de l'argent. Cela apportera de l'argent quand on voit nos discussions. Peut-être qu'une des discussions les plus intéressantes, on a le site fairedelavoile, c'est avec la Fédération nationale des offices de tourisme de France qui a envie de devenir distributeur national sur le site tourisme.fr. Etre dessus c'est la bagarre. Pour l'instant, on prévoit que toute l'offre remonte là-dessus. C'est génial. Après, à vous les clubs de faire de bons produits, d'être punchy dans les présentations. Je connais assez le bateau et les clubs pour savoir qu'il y a vraiment de l'intérêt pour les clients à venir sur ces sites.

Dès cet été, on mettra en place, parce que c'est dans le sens des évolutions, tout ce qui est outil de mobilité. En vacances, de plus en plus, le renseignement, les achats, on les fera avec son Iphone. Nous allons proposer toute l'offre et cela fonctionnera. Qu'ai-je comme offres autour de moi de disponibles à ce moment-ci ? Par défaut, c'est ce que l'on aura. Il y aura des filtres : mon âge, cherche plutôt pour les enfants. En complément, on y rajoutera des services plus. Cela affiche les horaires de marées, etc. pour que les gens aient vraiment toujours la possibilité d'avoir accès à l'information sur vos heures.

Est-ce qu'au niveau de la ligue, du CDV, du centre d'entraînement, des centres de formation, on utilise aussi AwoO, uniquement dans la boutique club pour pouvoir

s'inscrire à une formation, à un stage d'entraînement sur le web. On met sur la boutique club la possibilité d'avoir des stages gratuits, ce qui vous permet de dire : on a l'assemblée générale, inscrivez-vous sur AwoO et, dans ce cas-là, vous aurez votre liste de présent à l'assemblée générale. C'est un outil vous permettant au fur et à mesure de vous simplifier la vie.

On va apporter une nouveauté très importante sur le module clients. Vous aurez un module e-marketing, vous sélectionnez les gens dans votre fichier, sortez ceux qui ont fait des régates, 13 ans, ont fait un stage l'année dernière, vous pourrez y associer un mail qui partira. On vous donnera le taux de lecture et d'ouverture de ce mail, le taux de popularité de vos liens. On vous fournira le calendrier de tous vos envois de mails de façon à ce que vous ne sollicitiez pas trop vos membres.

Tous les mails que vous aurez seront associés à un client. Quand vous irez chercher un client, cette dame, par exemple dans information locale, on verra tous les mails qu'elle aura reçus.

Je vous encourage à utiliser au maximum ces outils parce que c'est de la performance d'entreprise ou du tourisme que l'on apporte dans le sport.

Avez-vous des questions ? (Non)

M. Olivier CLERMONT. - Je vais vous parler de la partie du site « fairedelavoile.fr ». Je vais aussi vous parler d'une question que l'on a souvent qui est l'identification des clubs sur ce site « fairedelavoile.fr ». Je vous montrerai l'interface pour vous identifier. Ensuite, je vous parlerai de la communication et du faire-savoir que l'on voudrait faire autour du site « fairedelavoile.fr »

L'année dernière, j'avais déjà eu l'opportunité de vous le présenter mais on était en mode statique. Cette année et depuis le mois de décembre c'est un site qui fonctionne, sur lequel plusieurs personnes vont régulièrement. L'idée est d'en faire un maximum de promotion. Quand on a sorti le site et on l'avait présenté lors de réunions de clubs et autres. On a eu plusieurs retours positifs par rapport à son design et son utilisation. Je vais vous rappeler son fonctionnement et son dispositif. Le site fonctionne en deux parties. Il y a une partie informative et une partie e-commerce.

La partie informative est liée aux informations produites par la FFVoile et spécifiquement celles du département développement sur la partie les méthodes d'enseignement de la voile. Le site a plusieurs objectifs. C'est un site qui se veut grand public, complètement différent du site institutionnel de la FFVoile, l'idée

étant de séduire et de faire la promotion de votre sport et ne pas parler des activités de la FFVoile qui resteront sur le site « fairedelavoile.fr ».

C'est un site très graphique. On a utilisé beaucoup les photos, les schémas, la vidéo. Ce qui fait sa particularité et qui fonctionne bien c'est le petit identificateur sur lequel on retrouve les univers liés à l'enseignement de la voile et les catégories d'âge. Cela nous permet de cibler l'internaute. Ce petit module nous permet de mieux connaître l'internaute et de mieux savoir ce qu'il cherche et tout de suite de l'orienter vers des produits qui l'intéressent.

Quand l'internaute a fait ses recherches et a joué avec ce petit outil, il peut cliquer sur ces parties et aller voir l'offre. Toute cette partie informatique est remplie par la FFVoile, on la fera évoluer notamment quand on parlera des régates. Pour l'instant, on est très sur les stages de voile, le réseau école française de voile, etc. Cela évoluera quand la partie régates sera développée au niveau de la plateforme e-commerce, et le produit « fairedelavoile.fr » évoluera avec de l'informatif sportif.

L'identification des clubs. Sur le site « fairedelavoile.fr », vous avez trouvé un club. Sur cette cartographie trouver un club, on a l'ensemble des clubs de la FFVoile que le club soit adhérent à AwoO ou non. On a fait des fiches bien spécifiques sur les clubs qui sont des fiches beaucoup plus lookées et plus graphiques que sur le site ffoile.fr ; on a une cartographie, par exemple, avec des informations sur les différents clubs. Si l'on rentre dans la fiche de ce club, on peut voir que ce club a rempli ses informations. C'est ouvert et possible pour tous les clubs de la FFVoile. Les prochains événements sont liés au calendrier du club. Les photos ont été ajoutées par le club. Toutes les informations, contact et autres, viennent de la base de données de la FFVoile.

La question que l'on a souvent c'est comment remplit-on cette partie ? Tant que le club n'a pas été sur son interface remplir ses données personnelles ou du moins les optimiser, puisqu'elles existent sur notre base de données, la Fédération a rempli par des photos standard parce que l'on ne voulait pas laisser le site vide.

On va essayer de basculer sur la partie gestion de vos structures, vous rentrez en tant que structure. Nous sommes dans la partie où vous prenez vos licences. Vous êtes vraiment sur votre interface que vous connaissez et que vous utilisez régulièrement. Un onglet s'appelle votre structure, que vous pouvez remplir et information structure. Quand vous rentrez sur cette partie-là, vous avez toutes les coordonnées de votre club, les adresses e-mails, notamment le point géographique où se situe votre club par rapport à la cartographie. On a souvent

des clubs qui nous appellent et nous disent : on a été sur le site « fairedelavoile.fr » que l'on trouve très bien ; par contre, mon club n'est pas placé au bon endroit. Ce n'est pas nous qui plaçons les endroits ; ils sont placés de façon mathématique au début et, ensuite, vous pouvez venir sur cet espace et re-déplacer et repositionner exactement le point où est votre club. Vous pouvez bien entendu modifier la rue, etc. C'est vraiment important que sur le site « fairedelavoile.fr » tous les clubs soient passés pour aller remettre cette partie à jour.

Sur cette partie, vous avez la partie en textes sur laquelle vous pouvez compléter les informations sur votre structure et vous avez aussi la possibilité de télécharger votre logo de structure et les photos correspondantes. C'est important de le faire parce que, sur le site institutionnel, on fera évoluer la cartographie existant sur le site institutionnel et, bien entendu, on utilisera toujours ces bases de données. Là, on est sur la base de données fédérales ; c'est important que toutes ces informations soient bien à jour et plus vous êtes précis et plus vous la complétez, plus quand on ira chercher les informations plus on diffusera une image positive de votre structure.

Le site « fairedelavoile.fr », vous avez les fiches de structure. Quand vous descendez sur la fiche de structure quand le club participe à l'offre AwoO, on retrouve ces offres. On peut aller voir toutes les offres du club. Ensuite, on retombe sur la partie plus spécifique e-commerce que Patrick vient de vous présenter.

C'est quelque chose d'assez fort en termes de mise en avant. Nous sommes sur un site distributeur ; on est au même titre qu'un CRT Bretagne sauf que la particularité de notre site c'est qu'il est exclusif à la voile. Le CRT Bretagne sera exclusif aux activités bretonnes.

Mme Géraldine HENRI, club de voile de la Varenne. - Concernant la mise à jour des structures pour avoir testé, les positionnements GPS sont en fonction de l'adresse de livraison et non pas l'adresse coordonnées club. Si vous avez une adresse club située à l'adresse de votre club et une adresse de livraison différente, le club se trouve sur la position GPS de l'adresse de livraison.

M. Olivier CLERMONT. - C'est pour cette raison que vous avez la possibilité de le déplacer sur la cartographie.

Mme Géraldine HENRI, club de voile de la Varenne. - Vous ne pouvez pas le changer si vous ne changez pas l'adresse de livraison du club.

Un intervenant. - J'avais le même problème et je l'ai changée.

Mme Géraldine HENRI, club de voile de la Varenne. - En gardant l'adresse de livraison différente ? (Oui)

M. Olivier CLERMONT. - Vous prenez le petit point, vous le déplacez et le repositionnez où vous le souhaitez.

Comme on utilise des photos des bâtiments, vous pouvez essayer de le placer au plus près de la porte d'entrée.

Cette partie informatique est très importante et on souhaite qu'elle soit la plus complète possible et la plus précise possible.

M. Yves SATIN, ligue de Bretagne. - C'est uniquement géré par vous au niveau de la Fédération ? On n'intervient pas dans ce module ?

M. Olivier CLERMONT. - Exactement. C'est vraiment lié à la base de données de la FFVoile. C'est l'ensemble des clubs affiliés à la Fédération présents sur cette cartographie. Je vous encourage à y aller tous pour vraiment préciser ce point et profiter de ce site « fairedelavoile.fr » qui fera connaître notre sport et la promotion de notre sport passe par la présentation de nos structures.

Ce site internet « fairedelavoile.fr » va se structurer en plusieurs points.

Un intervenant. - Vous parlez d'y aller, pour vous c'est évident. Qui peut y aller, c'est un webmaster ? Techniquement, comment peut-on y aller ?

M. Olivier CLERMONT. - On peut refaire la démonstration si vous voulez. En allant sur le site pour vous de la FFVoile, sur la partie gestion de votre structure, là où vous prenez vos licences. C'est une partie où l'on n'a pas besoin de compétences techniques particulières. Vous allez dans cette partie-là, vous retournez sur l'onglet « information sur le club ». C'est sur le site internet quand vous vous identifiez avec vos codes de club que l'on vous a fournis pour saisir vos licences. Vous arrivez sur l'interface club et vous rentrez dans « information complémentaire de votre structure », vous avez les éléments d'adresse que vous pouvez modifier, le numéro de téléphone, l'adresse e-mail. Vous pouvez faire toutes vos modifications. Pour revenir sur la cartographie, on va sur le petit plan qui est juste en-dessous et on attrape avec sa souris et on le repositionne où l'on veut.

Un intervenant. - Si l'on clique on va tomber dans le référencement de tous les clubs de la FFVoile ? (Oui)

Je viens de le faire à l'instant, j'ai mis la Guadeloupe, il y a 20 clubs affiliés et un seul est trouvé.

M. Jean-Marie THELIER, Président de la ligue de voile de Guadeloupe. - Je ne peux pas rentrer en Guadeloupe expliquer cela. Je suis rentré l'année dernière après votre exposé et je l'ai expliqué à mes clubs. Ils sont tous très contents de le faire. Jusqu'à maintenant, ils n'ont pas réussi à le faire fonctionner. Je vais leur dire que cela marche mais s'ils font ce que je suis en train de faire, ils vont me demander ce que je suis venu faire à Paris.

M. Olivier CLERMONT. - Là, c'est une interrogation de la base de données. Il faudrait que l'on aille voir sur la base de données pourquoi les clubs ne ressortent pas. Je vous invite à aller voir Philippe LEGRAND sur ce point-là.

M. Philippe LEGRAND. - Je vais répondre à votre question. La seule chose que je peux vous dire c'est qu'il n'y a pas d'indicateur -parce que vous êtes en Outre-mer. Les clubs sont comptés. S'ils accèdent à leur propre club, il y a une anomalie qu'il faut résoudre. Cela se fait par questionnement directement avec les services informatiques et on répond précisément à la question. On n'est pas au courant. Dites-le lundi et lundi soir c'est revenu à la normale.

Un intervenant. - Je crois qu'il y a une solution parce que j'ai eu le même problème. Lorsque l'on fait « rechercher un club », il y a une fenêtre avec des cases à cocher ; je crois qu'il faut tout décocher et, là, tu retrouveras tous les clubs.

M. Olivier CLERMONT. - C'est important de voir cela tous ensemble parce que c'est dans l'intérêt de la mise en avant du site « fairedelavoile.fr ».

Je vais vous parler du référencement naturel. Tout l'intérêt de ce site internet c'est qu'il remonte le plus possible sur les moteurs de recherche, notamment sur Google qui est le moteur de recherche le plus fort. Pour accentuer cette recherche et le fait que le site remonte régulièrement dans les premiers sites identifiés, nous avons plusieurs solutions. Il y a des solutions de référencement naturel et de référencement payant. Je vais essentiellement vous parler du référencement naturel. Plus nous serons nombreux à parler du site « fairedelavoile.fr », plus le site sera référencé sur des moteurs de recherche et plus il remontera devant. Nous avons la chance d'avoir un réseau assez important à la FFVoile, on utilisera ce réseau pour faire connaître notre site « fairedelavoile.fr ». On le fera en

envoyant à l'ensemble des clubs différents modules de communication, des petits bandeaux ou autres mots clés pour que les clubs les intègrent dans les sites internet. C'est juste une appellation. Quand vous allez sur le site « fairedelavoile.fr » et que vous recopiez une partie du texte de la FFVoile, vous mettez source « fairedelavoile.fr », vous le mettez en lien hypertexte ainsi tous ces petits liens vont renforcer le référencement du site de la FFVoile. On le fera et on préparera des petits modules que l'on enverra à l'ensemble des clubs. On aimerait bien que les clubs jouent le jeu et adhèrent à ce principe de référencement naturel.

Le référencement naturel passe aussi par d'autres choses, par l'animation de forum. On essaiera de faire parler de notre site sur les différents forums, par des news letter destinées aux licenciés. Puis, on essaiera de faire de l'achat de mots clés pour remonter le plus haut possible dans les moteurs de recherche. On parlera de communication avec des choses plus classiques, des bandeaux internet et des pages achetées dans différents magazines. On sera à l'écoute.

On avait fait une grosse communication lors du Salon nautique au mois de décembre puisque c'était la sortie du site. On recommencera au mois de décembre en fin d'année.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Vous l'avez compris, la technologie marche tout le temps sauf à certains moments. L'important c'est de se développer dans ce domaine parce que c'est l'outil d'aujourd'hui et encore plus de demain, à la fois pour faire connaître notre activité et surtout pour aller vers la commercialisation de nos produits car c'est aussi l'essence de notre développement en apportant des ressources complémentaires à l'ensemble de nos écoles de voile, de nos clubs et de leur faciliter surtout la vie. C'est un des objectifs que l'on s'est fixé au niveau de la Fédération. C'est un système offert à tous les clubs et c'est important, tout problème sur le logiciel est réglé quasiment en temps réel parce que vous n'avez rien dans votre ordinateur. C'est lié à la base de données.

XIV. Présentation des évolutions en termes d'assurances

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - On avait renouvelé le contrat de nos assurances. On avait fait un appel d'offres. Ce sont les Mutuelles du Mans qui ont été reconduites au niveau de la RC parce qu'elles avaient fait les meilleures offres. On va vous exposer les nouveautés.

Je demande à Christophe et Guillaume MADER de venir nous rejoindre pour nous expliquer les nouveautés de l'assurance et les perspectives vers lesquelles nous pourrions aller afin d'accroître le nombre de nos licenciés.

M. Christophe MADER. - Je vais utiliser le tremplin qui m'est donné avec ces nouvelles technologies parce que cela a conditionné toute notre approche au sein de notre cabinet. Il est vrai que vous avez une culture et une posture forte dans les nouvelles technologies, ce qui nous a permis aujourd'hui de développer des outils qui sont mis à votre disposition telle que la déclaration de sinistre en ligne par exemple.

En présentation, je voulais simplement vous dire que ce challenge qui a été moteur chez nous au sein de notre cabinet pour déclarer les sinistres en ligne, représente 80 % des déclarations. Cela nous permet d'être plus efficaces. Je vous félicite parce que cette posture n'est pas donnée à toutes les Fédérations. Elle est un trait de caractère fort de votre Fédération. Je l'encourage vivement parce que cela conditionnera aussi pour nous ce que l'on appelle le multicanal intégré. Cela se développe de plus en plus.

Les nouveautés assurances MADER MMA, on vous a fait un petit croquis. La licence fédérale inclut un certain nombre d'options que l'on vous proposera aujourd'hui avec une RC supplémentaire qui s'intégrerait sous forme optionnelle et dommages aux bateaux. Je parle du licencié.

On souhaite faire un petit focus sur le rappel de la RC fédérale. On assure la Fédération et toutes ses composantes. Le constat, quand on propose des assurances à vos clubs, la majorité des clubs, bien souvent, sont assurés deux fois en RC. Cela vient plus de la faute des assureurs qui ont du mal dans leur offre multirisques à dissocier la RC des dommages aux biens. Sont assurées au titre de la garantie responsabilité civile les personnes morales suivantes : les ligues, les comités départementaux, les centres de haut niveau labellisés, les associations affiliées, les associations de classe, associations nationales, établissements affiliés, personnes morales effectuant une direction de course pour le compte de la Fédération.

Ce sont les personnes morales, nous avons bien évidemment les personnes physiques. Sont assurées au titre de la garantie responsabilité civile des personnes physiques suivantes : les licenciés, les primos licenciés, les dirigeants statutaires, les directeurs de course licenciés FFVoile, les auxiliaires, les juges, les arbitres, les jaugeurs mesureurs, les collaborateurs bénévoles, les personnes non licenciées participant à la fête du nautisme, journées portes ouvertes mais on a également les personnels médicaux, paramédicaux et médecins bénévoles.

Les personnes qui sont assurées au titre de la garantie civile, les personnes physiques suivantes : les personnes non licenciées dans le cadre de la voile scolaire, les jeunes officiels de l'UNSS lors de journées d'arbitrage et lorsqu'ils agissent en permanence sous le contrôle d'un arbitre tuteur lors des compétitions FFVoile, les fonctionnaires et militaires, puis les kinésithérapeutes dans la pratique des actes.

Sont assurées toujours au titre de la responsabilité civile les activités voile, on colle aussi à la politique de la Fédération, c'est-à-dire que toute la pratique doit être couverte. Quand on dit toute la pratique, il s'avère qu'en fait, dans tous les clubs, vous avez une multitude d'activités connexes ou annexes liées à cette pratique, à ce sport. On dit la pratique de la navigation à la voile mais, pour l'ensemble des disciplines reconnues par la Fédération Française dont le kitesurf hors compétition. C'est une question qui nous est posée fréquemment. Elle va de soi, le kitesurf prend une part réelle quand il y a un peu moins de vent. Dans tous les clubs, vous pouvez être couvert pour cette pratique.

On a certaines limites. C'est aussi l'accès au plus grand nombre. Sur les embarcations d'une longueur de coque de 18 mètres maximum et comme les AC45, Extrême 40, Multi 50, TP52, Décision 35 ; on sort un peu du cadre fédéral. Là, on a une solution sur mesure pour ces bateaux et pour les pratiquants.

La responsabilité en tant qu'organisateur reste garantie y compris pour des manifestations auxquelles des embarcations de plus de 18 mètres, les AC45, Extrême 40, etc. pourraient participer. En tant qu'organisateur, vous êtes couvert, en tant que pratiquant sur un Multi ou un mono 60, c'est une garantie spécifique.

Quand on fait ce focus sur le rappel des garanties inhérentes à cette pratique de la voile, sont assurées au titre de la garantie responsabilité civile activités voile, la pratique mais aussi l'enseignement, les entraînements, la compétition, sauf le kitesurf, les scolaires mais aussi la pratique libre. J'insiste. A travers la licence que vous vendez aux pratiquants, il faut bien que vous ayez une action en leur disant que quand ils pratiquent librement ils sont aussi couverts. C'est la mutualisation du risque qui nous permet de donner de fort capitaux et de se dissocier du pratiquant moyen. Cela a beaucoup d'importance pour nous.

La manifestation et les promotions sécurité plus accueil de groupes scolaires. Dans cette pratique, il y a de l'encadrement, et aussi de l'utilisation de bateaux à moteur. Dans cette responsabilité civile, le fait d'utiliser un bateau à moteur vous êtes couvert mais pas pour faire de la compétition avec une cigarette ou un bateau qui serait lié à une pratique compétitive. C'est une spécificité du contrat. On couvre tous les pratiquants, ceux qui utilisent les bateaux à moteur avec un

maximum de 250 cv. Il va de soi que, pour certains clubs, avec l'accord de la Fédération, on déroge à cette règle mais c'est toujours la FFVoile qui nous sollicite en nous demandant si là on peut déroger ; à 99 %, on déroge tout le temps.

Surveillance et organisation des activités assurées, arbitres FFVoile, les licenciés FFVoile dans le cadre exclusif de la navigation de plaisance.

Rappel sur la RC fédérale. On est toujours sur le focus de l'existant. Sont assurées au titre de la garantie responsabilité civile les activités sportives annexes et autres activités nautiques au bord de l'eau ; ce sont toutes les pratiques qui vous incombent quand vous faites un stage, etc. On sait bien qu'en tant qu'assureurs que, faute de vent ou trop de vent, vous allez faire des pratiques connexes ou annexes. La préparation physique préalable ou complémentaire à la voile, les activités sportives de substitution, stages sportifs. On en nomme quelques-uns : canoë, char à voile, aviron, paddle c'est un sport nouveau, natation, etc.

D'autres fonctionnements à terre, les locaux et bureaux utilisés par la FFVoile plus les affiliés, les clubs, participations à congrès plus salons dans le cadre statutaire. Vous pouvez être amené à faire un salon et on couvrirait votre responsabilité civile. A titre gratuit, on intègre aussi d'autres notions, les ateliers de réparations, d'embarcation plus de voilerie des clubs, l'utilisation de grues et d'engins de levage. On a une limite de cinq tonnes. Là aussi, il nous est arrivé fréquemment de déroger à cette règle. Le garage plus parc, un bateau plus mouillage, c'est pendant le désarmement en chambre à vase et l'activité non concédé de bar, plus restauration réservés aux licenciés et aux amis des licenciés. C'est cette notion où l'on fait le distinguo entre le commerce et le but associatif. Les hangars, plus terrain de l'assuré, plus poste de mouillage sur corps-morts, plus parking.

Vous voyez bien qu'à travers ce petit focus rapide, c'est de vous dire d'une manière forte que vous êtes très très bien assuré dans ce domaine de responsabilité civile quelles que soient les pratiques, quel que soit le nombre de licenciés. Vous avez une couverture très large. Il faut veiller aujourd'hui parce qu'il y a un GAP important sur le plan économique, et je vous le rappelle, surveillez ce que vous avez souscrit en périphérie de cette licence parce qu'elle n'a pas forcément lieu d'être, à vérifier quand même. Si vous avez un restaurant avec une pratique commerciale, c'est-à-dire un menu et n'importe qui peut rentrer dans le club house et commander, il faut bien une RC liée à cela. On verra plus loin que nous vous offrons des options pour couvrir ce type d'activité. Généralement, l'assureur n'est pas enclin à dissocier sa responsabilité civile du dommage sur sa multirisques.

Pour couvrir l'activité voile pour toutes les pratiques en responsabilité civile, c'est une donne que l'on a intégrée depuis longtemps puisque la Fédération Française de Voile, c'est toute la voile ; et on vous propose une nouveauté qui nous a pris un certain temps pour convaincre notre mandante que, finalement, on pouvait à travers l'espace du licencié créer une nouvelle responsabilité qui là n'est pas forcément lié à l'individu physique mais au bateau dont il est propriétaire. C'est extrêmement novateur. Cela n'existe nulle part. Pour 2 € symbolique, le prix d'une application Iphone ou autres on va vous proposer de couvrir la responsabilité civile de votre bateau à quai. Cette garantie a notamment pour objet de garantir les dommages pouvant être causés par l'embarcation lorsqu'elle est amarrée à un ponton, un quai ou au corps-mort dans désignation de l'embarcation. C'est extrêmement nouveau. Pour 2 € bénéficier avec votre licence club FFVoile de garanties conséquentes, s'appliquant à tous les types de pratiques et c'est ce qui est un peu nouveau y compris quand vous faites de la compétition, que le bateau soit amarré ou pas on couvrirait, tous les types de bateau hors exclusion ceux que nous avons évoqués tout à l'heure.

Quand on dit des garanties imbattables et inégalées, c'est sans prétention, c'est simplement pour vous dire que la force d'un tel contrat, c'est bien évidemment la mutualisation, c'est donc le fait de pouvoir offrir à tout un chacun des garanties conséquentes. C'est vrai que la jurisprudence est constante mais il vaut mieux avoir plus de garanties que moins. Le marché limite ces garanties en responsabilité civile navigation. On trouve sur le marché fréquemment des RC navigation 3 M€, 4 M€, 10 M€, vous ne les avez pas, plus les garanties annexes.

Chaque fois que vous recevez votre licence, vous avez sur une enveloppe papier l'ensemble des capitaux pour lesquels vous êtes couverts. On constate que vous avez, à travers cette option, les 10 M€. On a aussi fait un petit focus où le président de la Fédération, Jean-Pierre CHAMPION, nous a demandé d'augmenter les matériels non consécutifs à 3 M€ pour les clubs.

On a une forte culture dans le domaine technologique avec mon frère ici présent. On souhaite pour 2 € que la souscription puisse se faire en ligne rapidement avec un paiement sécurisé sous forme d'option. La date du lancement c'est fin mai 2012.

On proposera également, puisque l'on aura la responsabilité civile de navigation, les dommages aux bateaux un peu plus loin. La plate-forme web a demain votre licence club FFVoile avec option RC 2 €. Le sésame pour rentrer dans un port mais aussi louer un bateau. J'attire votre attention, en responsabilité civile navigation, les dommages devant être couverts par le loueur, ce n'est pas une assurance dommages, ce sont les dommages que vous créez à des tiers. On inclut les frais

de retraitement. Dans votre licence, vous avez des frais de retraitement ; cette offre est dédiée et exclusive aux licenciés de la FFVoile.

Assurez votre bateau également en dommages uniquement avec votre licence FFVoile en complément de votre RC à 2 €. Il nous était facile ensuite de convaincre notre mandante MMA de lui dire que finalement vous avez le bloc RC qui couvre tout ; il serait intéressant de nous faire un tarif préférentiel adapté en tenant compte du fait que la licence est déjà acquise. On a travaillé là-dessus. On a fait une veille économique pendant environ cinq à six mois pour comparer nos offres et vous offrir le meilleur des prix avec les meilleures garanties, c'est-à-dire que la spécificité par rapport au marché c'est que l'on couvre les dommages à votre propre bateau. Vous savez que la majorité des assureurs ont des réticences ou alors ils vous font payer si cher que finalement c'est dissuasif et les gens ne souscrivent pas. Pour nous, c'est l'inverse, on vous dit bienvenue et en même temps, c'est la mutualisation encore qui fait que le prix nous permet d'offrir ce type de service.

Deux zones de navigation.

La première c'est la zone limitée à votre licence à 200 000 des côtes européennes en clair. On se trouve sur une zone beaucoup plus grande parce que, quand vous allez prendre les dommages au bateau, si c'est un habitable, si vous naviguez, il n'est pas exclu que vous preniez la zone que l'on appelle Europe. Elle est beaucoup plus étendue et elle couvre une pratique large. Cette zone est répandue ; ce n'est pas uniquement MMA qui a proposé cela pour la Fédération.

La souscription se fera sur la plateforme web. On a un livrable un peu plus long qui sera fin juillet pour les dommages au bateau. On est en train de trouver des bases de données plutôt que de saisir le bateau. Notre ambition c'est de dire qu'en trois clic ; c'est une marque de fabrique, vous allez pouvoir assurer votre bateau facilement ; on ne va pas vous emmener dans des schémas qui ne sont pas digestes et qui nous permettront d'identifier le bateau. Cette mise à jour nécessite un investissement, que nous faisons. Il faut trouver toutes sortes de bateaux y compris les petites embarcations. On est donc obligé de prendre cela en ligne de compte, ce qui explique le délai.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Avant d'entrer dans les nouvelles offres, je voudrais mettre l'accent sur la licence avec l'option à 2 €.

Cela fait un moment que l'on cherche d'autres sources pour augmenter notre zone d'audience au niveau de la délivrance de la licence et d'aller chercher de

nouveaux adhérents. Quand je dis nous, ce sont les clubs, les opérateurs de terrain.

Cette idée de ces 2 € supplémentaires sur la licence notamment quand on dit que c'est le bateau amarré à un quai sans le propriétaire à bord, il y a une notion importante c'est parce que tous ces bateaux sont essentiellement, quand ce sont des habitables, amarrés dans des ports de plaisance. Or, les ports de plaisance, au-delà des bateaux de nos propres licenciés, sont un fort gisement d'adhérents à la FFVoile.

Quand on dit que c'est le sésame pour rentrer dans un port, c'est-à-dire que tous plaisanciers faisant ses formalités à la capitainerie et qui montrera sa licence sera garanti, assuré à bord et pas à bord que si le bateau coule on sera couvert. C'est fondamental parce que, dans beaucoup de ports, c'est la croix et la bannière, d'obtenir la couverture en RC des bateaux. L'idée est de se dire que tous ceux qui seront adhérents à la FFVoile et qui auront pris la licence à 2 €. Sur la présentation de la licence, regardez sur le site de la Fédération avec le numéro, je suis licencié. On est garanti, nous gestionnaires de port, que le bateau est assuré en responsabilité civile. On l'a mis en option parce que, pour l'instant, on était dans la réflexion. Pour le mettre en place, il faudra sortir l'attestation papier. L'étape deux serait de dire qu'il y aura un distinguo sur la licence ; elle aura une autre couleur mais c'est un peu compliqué à mettre en place pour que ce soit immédiatement appréhendable par le port de plaisance. L'idéal c'est qu'in fine ces 2 € soient complètement inclus dans le prix de toutes les licences et systématiquement il y aura une couverture en responsabilité civile quand le bateau est en arrêt au port mais aussi bien sur un parking de club avec sa remorque et que le bateau se couche ou provoque quelque chose à un tiers on soit couvert alors qu'on ne l'est pas parce que l'on n'est pas à bord.

Sur ces 428 000 places de ports en France, on a un gisement de futurs licenciés importants à aller chercher. Cet ensemble sera couplé à des prestations d'animation. Le club doit être l'animateur du port de plaisance et aussi un prestataire de service pour tout un ensemble de choses concernant la navigation, la formation, etc. Cela se fait déjà de manière naturelle par les clubs. Je pense aux week-ends sécurité. Si, demain, c'était le port qui en assurait la promotion pour que les gens aillent dans le club ; demain, ce sera beaucoup plus d'adhérents que l'on pourra trouver dans nos clubs. C'est un type gagnant-gagnant pour 2 €.

Un intervenant. - Je peux vous répondre que l'on a perdu des licenciés justement à cause de cela. Ils avaient payé la licence et l'adhésion à un club et, comme ils sont rentrés dans un port, il leur fallait une autre assurance. Ils ont payé plus et ils ont abandonné la licence fédérale.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - L'idée était de se dire qu'avec l'offre complémentaire dommages, par la proposition du partenariat qui rentrerait avec les Mutuelles du Mans, c'est de se dire que la licence incluant les 2 € plus la proposition dommages, neuf fois sur dix l'assemblage est moins cher que n'importe quelle assurance complète de bateau. Là, c'est gagnant.

Un intervenant. - Au niveau des flottes des clubs, ils assurent en responsabilité directement chez leur assureur. Dans la prise des licences, elles ne sont pas nominatives par rapport au club, comment cela se passe-t-il ?

M. Christophe MADER. - Dans votre club, on a l'option de couvrir l'ensemble des flottes de bateaux. Il est vrai que votre assureur ne dissocie pas. Cela rejoint ce que je vous disais au départ, la RC des dommages au bateau. C'est une multirisques sur votre bateau. A partir du moment où vous avez pris cette option à 2 €, à partir du moment où vous avez la licence, à partir du moment où vous êtes un club affilié, la garantie responsabilité civile joue pleinement y compris pour l'ensemble de votre parc bateaux.

Le précédent intervenant. - Aujourd'hui, ce sera disponible à partir de mai ? (Oui)

Pour ceux qui se sont déjà engagés, c'est terminé ?

M. Christophe MADER. - L'assurance a des règles. Il faut évidemment, si vous êtes déjà engagé avec un assureur.

Le même intervenant. - En tant que club, il faut le nombre de licences pour pouvoir faire des assemblées générales, etc. On est aussi propriétaire de bateaux. C'est notre passion. On sera obligé d'attendre la saison 2013 ?

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Non, vous irez cliquer sur votre dossier. Vous cocherez la case 2 €.

Le même intervenant. - Beaucoup de gens autour de nous n'étaient pas forcément au courant. Les gens se débrouillaient par eux-mêmes.

M. Christophe MADER. - Plateforme web en trois clics, souscription en ligne, transformer un devis en contrat en trois étapes en ligne, validation, paiement en ligne sécurisé, réception du contrat et envoi des pièces justificatives avec l'attestation d'assurances. C'est pour les dommages au bateau. Le livrable, c'est fin juillet.

En plus de cette responsabilité civile à 2 €, on a une nouvelle offre assez novatrice pour les clubs qui semblent être très attractifs. C'est une offre consistant à couvrir l'annulation de manifestation FFVoile. Le présent contrat a pour objet de garantir à l'assuré sur présentation de justificatif le remboursement des frais irrécupérables et/ou des pertes financières engagées ou encourues qu'il supporterait s'il se trouvait dans l'obligation d'annuler ou d'interrompre la manifestation assurée. L'idée forte c'est aussi encore d'utiliser les technologies modernes, d'éviter les usines à gaz, de vous proposer un forfait. On vous dit que la garantie est étendue aux risques d'intempéries, selon les conditions suivantes à définir avec la FFVoile. On a discuté avec le président, Jean-Pierre CHAMPION, qui nous a soulevés quelques remarques pertinentes sur cette garantie. Par intempéries, on entend de mauvaises conditions atmosphériques rendant totalement impossible ou dangereuse la navigabilité des voiliers ou empêchant le bon déroulement de la manifestation pour des raisons de sécurité tant pour les participants que pour les spectateurs. Là, on s'appuierait sur un bulletin météo. Par extension, sur des événements importants, possibilités de couvrir un risque de type nuage volcanique Islandais. A un moment donné, si l'on joue cette carte d'assureurs, il faut bien couvrir largement tous les événements qui puissent se produire et identifier ceux qui pourraient vous gêner. Ce ne serait pas sur cette notion en souscription en ligne c'est presque du sur-mesure. En même temps, Jean-Pierre CHAMPION nous disait annulation pour vent trop faible ayant entraîné l'annulation de l'événement. On vous met en projet parce que l'on est arrivé à convaincre notre mandant de couvrir cette notion. Il faut que l'on mette des bornes. Que veut dire pas de vent ? On travaillera de concert avec la Fédération.

Annulation de manifestation, on part d'un forfait de 10 000 € où la cotisation en deux ou trois pics coûterait 150 € ; jusqu'à 50 000 €, ce serait 700 €. Si cela dépasse les 50 000 €, on serait sur devis, sur une garantie spécifique non industrialisée.

Nous avons travaillé depuis un an et demi sur cette notion de multirisques liés à vos clubs, c'est-à-dire les dommages aux bâtiments, aux parcs bateaux, etc. C'est une offre labellisée au sein de MMA.

L'offre FFVoile aux clubs de voile c'est l'assurance aux bâtiments du club, les activités économiques parallèles. Il y a des activités purement commerciales que l'on ne peut pas rentrer dans la couverture de base RC fédérale. Puis, les pertes d'exploitation. On a quelque chose d'assez intéressant dans ce domaine, c'est que l'on couvre aussi les pertes d'exploitation liées à l'homme, le brevet d'Etat qui a un accident ou qui est malade. Cela a du sens dans vos clubs ; c'est une garantie que l'on prend en option. Puis, le parc bateaux où l'on est en tous risques,

assistance aux personnes, c'est assez classique mais on tient aussi compte du fait dans cette offre que nous avons la responsabilité civile fédérale. Donc, les deux joints sur le plan économique sont intéressants pour vous les clubs.

En conclusion, l'ensemble de ces garanties vous permet de réaliser des économies ; pas de doublon de garantie, pas de trou de garantie, c'était l'objectif imparti que la Fédération nous a fixés.

Nous avons également quelques projets en cours pour 2013. Nous avons souhaité mettre une veille avec une exclusivité via la FFVoile sur un laboratoire d'idées. En périphérie d'assurances, vous avez chez nous, au sein de COVEA, qui est le regroupement de plusieurs mutuelles GMF, MAAF, MMA, des laboratoires d'idées que l'on appelle COVEA Tech et on est légitime là-dessus parce que l'assurance c'est aussi la science du sinistre, c'est-à-dire d'être capable de tracer, de traquer un certain nombre de matériels pour le vol. Il nous est apparu clairement à l'idée en échangeant avec ce responsable de COVEA Tech qui est un ami à nous, Philippe CATON, de réfléchir si l'on ne pouvait pas vous trouver un traqueur qui, économiquement, n'avait plus rien à voir avec tout ce qui est notion de géo localisation, GPS, etc. et reste très cher. On a rencontré un industriel et on était très heureux de pouvoir faire un grand compte il y a à peu près une quinzaine de jours au sein de la Fédération. On a pu débattre. On a été surpris parce qu'en fait on pensait vous apporter une technologie très intéressante mais que, finalement, les acteurs autour de la table n'auraient pas forcément les compétences. Les choses se sont inversées parce qu'au sein de la Fédération vous avez aussi des ingénieurs. Je pense à Philippe GOUARD mais aussi à Philippe LEGRAND qui ont posé les questions techniques pour challenger cet industriel. L'idée serait de fabriquer un traqueur mais sur des notions de basse fréquence et, là, l'économie est réellement extraordinaire puisque cela n'a plus rien à voir avec ce que l'on peut trouver.

Aujourd'hui, les applications sont nombreuses mais cela peut concerner la sécurité. Pour nous c'est très important, l'émergence qui est toujours compliqué, la position aux régates, le passage des bouées, vous avez une visibilité grand public, puis d'autres applications, sauver sa vie, sauver son bateau -pour nous assureurs, c'est important-, une optimisation des places de port. A l'issue de ce compte rendu, la boucle est bouclée. On essaie de travailler aussi sur des complémentarités dynamiques qui puissent nous permettre ensemble de faire un très long chemin et de continuer ainsi.

Voilà la présentation de notre équipe. C'est simplement un petit clin d'œil. Il y a une vingtaine de personnes au sein du cabinet, estampillée FFVoile, plutôt des pratiquants d'ailleurs ; certains sont aguerris, d'autres moins. On a une culture

forte de par notre emplacement géographique, La Rochelle, et on a toujours été séduit par cette pratique. Merci de votre attention.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Merci Guillaume et Christophe. Vous voyez qu'avec nos partenaires, on a des possibilités pour augmenter notre attractivité au niveau de la Fédération et des adhérents et au niveau de nos clubs.

XV. Synthèse de la surveillance médicale des sports de Haut Niveau par le médecin coordonnateur

Dr CASTAGNA. - Comme chaque année, je vais vous présenter le résultat de la surveillance médicale des sportifs labellisé de la FFVoile. Il s'agit d'un décret décidé par le législateur, décret du 6 février 2004 qui oblige les Fédérations à soumettre leurs licenciés inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau ou des filières d'accès au sport de haut niveau à une surveillance médicale particulière pour prévenir les risques sanitaires inhérents à la pratique sportive intensive. Plus particulièrement, l'arrêté du 11 février 2004 dont je vous rappelle qu'il fait la liste des examens obligatoires ainsi que leur périodicité :

- Deux consultations médicales par an.
- Deux bilans sanguins et urinaires par an.
- Une consultation dentaire par an.
- Une épreuve d'effort tous les quatre ans.
- Une échographie cardiaque une seule fois si le sportif est âgé de plus de 15 ans.

Pour l'année 2011, nous avons eu un total de 351 sportifs répartis de la manière suivante :

- 55 % de sportifs de haut niveau comprenant 10 % d'élites et 35 % de sportifs espoirs.
- 64 % ont été inclus dans les pôles et 36 % n'étaient pas dans les pôles.

Le taux de réalisation cette année :

- 80 % des sportifs et 351 sportifs ont réalisé la totalité de leurs examens.

- 18 % ont réalisé leurs examens en partie et seulement 2 % n'ont absolument rien fait.

Par rapport aux années précédentes, selon la taille de la population, on voit qu'entre 2006/2007, jusqu'à 2010/2011, on a eu dans un premier temps une décroissance relativement importante du nombre de sportifs listés et on a une petite augmentation cette année.

Si l'on regarde le taux de réalisation des examens, on a une amélioration constante des bilans complets entre 2006 et 2010 et 2011, puisque l'on est passé de 62 % à 80 % de sportifs réalisant la totalité de leurs examens.

On a une diminution du nombre de sujets qui n'ont réalisé qu'une seule partie de leur bilan. C'est descendu de 33 % jusqu'à 18 %.

Les irréductibles sont ceux qui ne veulent pas faire de bilan. On était resté stable à 4/5 % et on arrive à 2 %. On peut espérer finir par atteindre cette population.

Si l'on compare nos résultats avec les autres Fédérations. Ce sont des résultats off que m'a donné le ministère, on voit l'évolution entre 2006 et 2011 de l'ensemble des sportifs listés par le ministère quelles que soient les Fédérations. Vous avez un tableau de l'évolution du nombre de sportifs qui ont fait la totalité de leurs examens et le nombre de sportifs exprimé en pourcentage qui ont fait une partie de leurs examens. On voit qu'il y a eu une diminution pendant un certain nombre d'années qui est passé de 89 % en diminution jusqu'à 76 %, et cela reste relativement stable.

Concernant la FFVoile, pour les sujets ayant réalisé la totalité de leurs examens, on retrouve la même chose 62 % et on monte jusqu'à 80 %. Les sujets n'ayant réalisé qu'une partie de leurs examens, on reste stable, voire même en amélioration.

Si l'on regarde de manière plus précise sur l'ensemble des Fédérations, j'ai pris volontairement les Fédérations classées par le nombre de sportifs licenciés, c'est le judo qui a le plus de sportifs listés : 967. Je me suis arrêté à la lutte à 228. La voile se situe à 351 sportifs listés.

Lorsque l'on regarde les sportifs de haut niveau, on se rend compte que le judo est à 82 %, nous à 80 %. Des Fédérations, tel que le football n'est qu'à 68 %, et d'autres comme le basketball qui sont à 91 %. Il y a une relativement grande disparité. Avec nos 80 %, on n'a pas à rougir, on est plutôt dans la bonne moyenne.

Pour les sportifs espoirs, on est à 81 % par rapport à notre Fédération. Le tennis est à 54 % des sportifs de haut niveau qui font leur suivi correctement, le volleyball avec 98 %.

Dans la salle. - Et le cyclisme ?

Dr. CASTAGNA. - Le cyclisme est dans la fourchette haute autour de 95/96 % ; le suivi est bien fait ; ils ont un peu plus de mal au niveau des espoirs. Ils sont entre nous et le basket. J'entends bien le sarcasme par rapport au cyclisme mais, en tous les cas, le suivi médical réglementaire est particulièrement bien fait et, en particulier, s'il y a bien un sport où ils sont contrôlés pour le dopage en France, c'est bien le cyclisme ; à l'étranger, c'est autre chose.

Je rends hommage à Paul ROUSSANGE qui a permis d'organiser tout cela.

On a nos 351 sportifs qui doivent recevoir des dossiers médicaux. La Fédération va envoyer en cliquant dessus les 351 dossiers aux 351 sportifs répartis partout en France. Cela demande une certaine intendance.

Le sportif qui est extrêmement zen recevra son dossier et on voit tout ce qu'il a à faire. Il a un dossier de bilan médical qu'il reçoit deux fois par an, le bilan diététique, l'entretien psychologique, le bilan dentaire, biologique... Il a quelques semaines pour réaliser tout cela, il le fait dans le centre de son choix. Une fois qu'il a complété l'ensemble de ces examens, il collecte tout cela et l'envoie au niveau de l'ENV. On a une secrétaire qui récolte tout cela, qui rembourse et qui scanne l'ensemble des examens et l'envoie sur un logiciel bien particulier.

On rappelle que c'est sécurisé, qu'il faut de mots de passe et des identifiants pour y accéder et que seul le corps médical peut y accéder.

Par exemple, le 6 mars, vous voyez les sujets classés par ordre alphabétique. On voit très rapidement si les examens sont faits ou pas. Il y a uniquement la date à laquelle il a fait ses examens et c'est coché s'ils sont bien validés. D'un seul coup d'œil, et vous le verrez partout dans le monde, on est capable de savoir si le sujet a bien fait son bilan psychologique, son électrocardiogramme, son bilan biologique. En cliquant sur un examen, puisque cela a été scanné, il est possible à tous les autres médecins ou les autres personnalités médicales qui y ont accès de voir le résultat de l'examen. C'est pratique pour le sportif et le corps médical puisque tout est centralisé.

M. LE PRESIDENT. - Avez-vous des questions au médecin coordinateur ? (Non)

Mesdames, Messieurs, notre ordre du jour est terminé. Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous remercie de votre attention.

La séance est levée à 16 heures 57.